

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Pologne: les grèves se politisent et s'étendent

Le mouvement de grève en Pologne, qui a pris une tournure quasi-politique, avec le débrayage de quelque 50.000 ouvriers à Gdansk, a été évoqué pour la première fois jeudi par la Radio et la Télévision polonaises, et s'est aggravé hier, le port de la Baltique étant partiellement paralysé par une série de manifestations de solidarité avec les grévistes, tandis que les transports publics étaient paralysés à Gdynia et à Sopok.

POUR LA LIBERTÉ SYNDICALE

Depuis jeudi, la grève se «politise» en Pologne, les ouvriers du chantier naval «Lenine» de Gdansk revendiquent, selon des sources dissidentes, non seulement une hausse des salaires, mais notamment la liberté syndicale et la publication de leurs revendications par la radio et la télévision. Ainsi que nous l'avons indiqué hier, ces deux media ont diffusé jeudi, au

principal bulletin d'informations nationales, une nouvelle reconnaissant pour la première fois l'existence de plusieurs arrêts de travail.

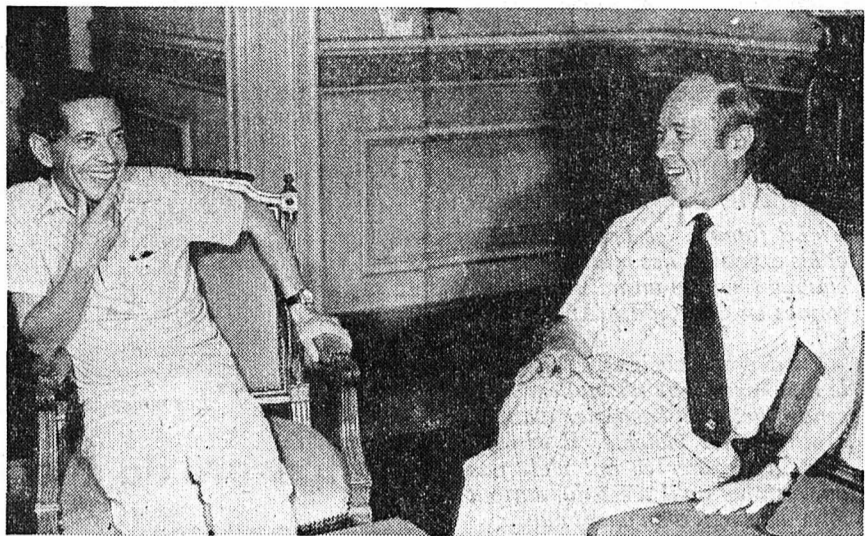
PRUDENCE DES AUTORITÉS

Selon des informations parvenues dans la capitale, les grévistes ont obtenu entre autres des augmentations de salaires de l'ordre de 2000 zlotys (environ 100 francs suisses), la réembauche de deux de leurs camarades récemment licenciés et la construction d'un monument dédié aux victimes des émeutes ouvrières de décembre 1970 dans les ports de la Baltique, qui avaient entraîné la chute de Gomułka et l'arrivée au pouvoir de E. Gierek. Signe de la gravité de la situation.

La radio polonaise a annoncé hier à midi le retour du «numéro un» à Varsovie pour aujourd'hui. Le premier secrétaire du Parti communiste polonais, qui séjournait en Union soviétique depuis

trois semaines, serait en effet le seul habilité à traiter la question de la dissolution du Conseil central des syndicats au niveau national. Le comité de grève avait exigé de rencontrer à ce sujet le premier ministre, M. E. Babiuch. En attendant, la plupart des commentateurs lancent des appels au calme et évoquent les risques que ferait peser sur l'économie nationale une flambée des salaires et ceux d'une récupération du mouvement ouvrier par des forces hostiles au socialisme. De son côté, l'Eglise catholique a rompu hier pour la première fois son silence sur les conflits qui se sont déclenchés il y a six semaines après la hausse du prix de la viande: le cardinal Wyszyński a déclaré à Czesochowa: «Le pain est la propriété de la nation toute entière».

↳ Suite en dernière page



L'ambassadeur des Etats-Unis en Egypte, M. Alfred Atherton (à droite) sourit après avoir reçu une copie des dernières intentions du président Sadate au sujet des négociations interrompues avec Israël. A gauche, le sous-secrétaire d'Etat égyptien aux Affaires étrangères, M. Osama El Baz. (Bélino AP)

Dans un message destiné au premier ministre israélien Sadate propose une réunion au sommet avec Begin et Carter

Le président Sadate a proposé la tenue d'un sommet tripartite réunissant le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, le président américain Carter et lui-même, dans un message remis hier à la présidence israélienne du Conseil.

Le sommet, qui se tiendra quand le président Carter «se sera libéré de ses occupations» aura pour objectif de «tenter d'arracher la racine des questions litigieuses entre l'Egypte et Israël avant qu'elles ne se dégradent» propose le chef de l'Etat égyptien dans son message publié par l'Agence d'information du Moyen-Orient (MEN).

C'est l'ambassadeur d'Egypte à Tel-Aviv, M. Saad Mortada, qui a remis ce message hier au ministre israélien des

Affaires étrangères, M. Yitshak Shamir. Il s'agit d'une lettre de trente-quatre pages du président Sadate destinée à M. Menahem Begin, a-t-on appris de source autorisée.

Le diplomate égyptien a déclaré à sa sortie du ministère israélien des Affaires étrangères que «pour l'Egypte les conditions actuelles ne sont pas favorables à une reprise des négociations sur l'autonomie palestinienne».

«Le Caire fera néanmoins tout son possible pour favoriser le processus qui doit conduire à un accord de paix global au Moyen-Orient», a poursuivi M. Mortada. «Nous sommes prêts a-t-il conclu, à accepter toute initiative susceptible de nous rapprocher de la paix, et ce n'est pas incompatible avec l'esprit des accords de Camp David». (afp)



Travailleurs en grève dans une mine. (Bélino AP)

FUTUR HORAIRE CFF

L'esquisse d'une ligne transjurassienne

Lire en pages 3 et 7

AUX FRANCHES-MONTAGNES

Ferme incendiée par la foudre

Lire en page 7

PROBLÈME INSOLUBLE POUR L'ACNF

La pénurie d'arbitres

Lire en page 15

OPINION

Un marché de dupes

Depuis le début de la semaine, les délégations d'une soixantaine de pays sont réunies à Genève pour se pencher sur un papier vieux d'une douzaine d'années.

Un accord qui, en son genre, fut peut-être le plus grand marché de dupes de ces dernières décennies: le traité de non-prolifération nucléaire, paraphé le 1er juillet 1968 pour entrer en vigueur en 1970.

Aujourd'hui, plus de 110 nations ont apposé leurs signatures au bas de ce document qui fut, et qui demeure, celui de la peur.

Lorsque moins de cinq ans après Hiroshima, il devint évident, en 1949, que l'Union soviétique détenait elle aussi l'arme atomique, s'instaura, en pleine guerre froide, ce que l'on appela l'équilibre de la terreur.

Dans les années qui suivirent, alors que les deux grands s'efforçaient péniblement de fixer les règles du jeu dissuasif pour éviter la catastrophe, l'agrandissement du club nucléaire, avec l'entrée de la Grande-Bretagne, de la France, puis en 1964 de la Chine sur la scène atomique, vint compliquer le scénario.

Cette prolifération, si elle se poursuivait, risquait d'introduire des facteurs d'instabilité dans la fragile équation militaire sur laquelle reposait l'équilibre des forces. Et surtout menaçait, à terme, de battre en brèche l'énorme supériorité militaire qui permettait, tant à l'URSS qu'aux Etats-Unis, d'asseoir solidement leurs puissances politiques respectives.

D'où, en 1968, ce traité de non-prolifération nucléaire que les deux grands, profitant de l'euphorie de la détente, parvinrent à imposer à plus de cent pays, enrobant la pilule de l'interdiction de belles promesses lénifiantes.

Des promesses qui, pour l'essentiel, demeurèrent lettres mortes.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si la méfiance empoisonne l'atmosphère de l'actuelle réunion de Genève.

En 1968, pour inciter le plus grand nombre de pays à renoncer à l'arme atomique, Russes et Américains s'étaient engagés de leur côté à tout mettre en œuvre pour cesser leur course aux dits armements, allant jusqu'à promettre un futur désarmement nucléaire!

Aujourd'hui, alors même que dans le chef-lieu genevois, les délégués américains et soviétiques, imperturbables, réclament que de nouveaux efforts soient faits pour empêcher le développement de nouveaux arsenaux atomiques nationaux, leurs dirigeants, en pleine crise afghane, ne parlent que de se doter de nouvelles armes, Washington répondant par exemple à la multiplication des fusées russes SS-20 par l'accélération des projets MX et la révision de sa stratégie. Oubliant qu'en 10 ans, leurs stocks nucléaires se sont déjà accrus dans des proportions démentielles, tant en puissance qu'en précision.

Dès lors, dans la mesure où l'on peut logiquement considérer que la prolifération «verticale» que constitue le développement constant des forces de frappe américaine et soviétique fait courir au monde autant, sinon plus de risques que l'éventualité d'une prolifération «horizontale», on comprend aisément que, s'estimant grugés, nombre de signataires profitent de l'actuelle réunion pour exprimer ouvertement leur mécontentement.

Roland GRAF

↳ Suite en dernière page

Dans un discours prononcé pour le 33e anniversaire de l'indépendance de l'Inde, Mme Indira Gandhi déclare: «La violence et l'anarchie doivent cesser»

La violence entre différentes castes et communautés, et l'anarchie doivent cesser, a déclaré hier Mme Indira Gandhi, premier ministre indien, confrontée depuis quelque temps à une montée du désordre dans son pays.

Dans un discours prononcé du haut des remparts du Fort Rouge, à

Delhi, Mme Gandhi a dressé un noir tableau de la situation en Inde, au jour du 33e anniversaire de son indépendance.

Se référant aux émeutes de Moradabad, dans l'Uttar Pradesh, où 105 personnes ont trouvé la mort, mercredi et jeudi, elle a déclaré que les responsables seraient sévèrement punis.

La police doit gagner «la confiance et l'amitié de toute la population sans distinction de caste, de religion ou de communauté», a-t-elle dit.

↳ Suite en dernière page



Des policiers en patrouille dans une rue du vieux Delhi après les émeutes. (Bélino AP)

Dans un cinéma de Bagdad Meurtrier incendie

Cinquante-neuf morts, en majorité des enfants, et 45 blessés - tel est, selon le ministère de l'Intérieur, le bilan d'un incendie qui s'est déclaré dans un cinéma de Bagdad, rapporte l'agence irakienne.

Selon l'agence, la plupart des victimes sont des enfants qui ont été piétinés dans la panique provoquée par l'incendie. La rapidité des secours a sauvé la vie de nombreux autres enfants, ajoute l'agence.

Il n'a pas été fait mention d'acte de malveillance. Un porte-parole du ministère, d'après l'agence, a déclaré que le feu avait été provoqué par un court-circuit. (ap)

Les Tibétains vivent dans une grande pauvreté

- Par Sanjoy Hazarika -

Selon une délégation d'exilés tibétains, qui a regagné la Nouvelle-Delhi hier, au terme d'un voyage de cent jours au Tibet, la population tibétaine vit dans une grande pauvreté et connaît de nombreuses difficultés.

«Ils n'ont pas assez à manger, ils doivent travailler très dur, pour peu de chose, ils vivent dans une atmosphère de crainte», a déclaré M. Tenzing Tethong, le porte-parole du groupe.

«Nous avons visité des écoles et rencontré des gens chez eux. Le Tibet est occupé depuis plus de vingt ans et les Chinois se sont vantés de grands progrès... ce que nous avons vu n'était certainement pas des progrès».

M. Tethong et quatre autres observateurs avaient été envoyés par le dalaï-

lama pour étudier la situation actuelle au Tibet, annexé par la Chine en 1950. Il s'agissait d'une deuxième délégation à se rendre au Tibet depuis l'envoi d'une mission secrète, qui avait rencontré les dirigeants chinois au mois de décembre dernier.

Un troisième groupe, conduit par la

sœur du dalaï-lama, se trouve encore au Tibet, mais une quatrième délégation a récemment ajourné son départ jusqu'au printemps prochain.

RENOVÉ DE LHASSA

M. Tethong a déclaré que les autorités locales ont, le mois dernier, ordonné brutalement à son groupe de quitter Lhassa, la capitale du Tibet, après qu'il se fut adressé à un grand rassemblement en faveur du dalaï-lama.

M. Tethong, qui est le représentant du dieu-roi à New York, a précisé que le groupe a été placé dans un avion en partance pour Pékin, le 26 juillet, le lendemain de la manifestation.

↳ Suite en dernière page

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA
 TURE - MODE - JEUX
 EDUCATION - SCIENCES - CUISINE
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA
 TURE - SCIENCES - CUISINE
 EDUCATION - MODE - JEUX
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA
 TURE - SCIENCES - CUISINE
 EDUCATION - MODE - JEUX
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA
 TURE - SCIENCES - CUISINE
 EDUCATION - MODE - JEUX

PAGE

2

La perle

«La famine, les bandes armées et les exactions des militaires tuent chaque semaine un millier de personnes en Ouganda.» (AFP, 8 juillet).

On devrait savoir en France que le mot «exaction» n'a nullement le sens d'acte de barbarie, d'action arbitraire ou violente. Il désigne l'action d'exiger ce qui n'est pas dû, ou plus qu'il n'est dû, surtout lorsqu'il s'agit d'un agent public.

Le Plongeur

Dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

● Allez les farceurs

Corso. - 12 ans. Une suite de situations drôles font de ce film un joyeux divertissement. En soirée, samedi et dimanche en fin d'après-midi.

● L'espion qui m'aimait

Eden. - 12 ans. Un nouvelle aventure de l'incroyable James Bond. Avec Roger Moore, Curd Jurgens, Barbara Bach. En soirée, samedi, dimanche en matinée.

● Vol au-dessus d'un nid de coucou

Eden. - 16 ans. Reprise du chef-d'œuvre de Milos Forman. Voir article dans cette même rubrique de samedi dernier. Samedi et dimanche en fin d'après-midi.

● A plein sexe

Eden. - 20 ans révolus. Film pour public averti... Samedi, en nocturne, dès lundi en fin d'après-midi.

● Je vais craquer

Plaza. - 16 ans. Un film de François Lettieri, tiré de la bande dessinée de Lauzier, La course du rat. Voir dans cette rubrique de samedi dernier. En soirée, samedi et dimanche en fin d'après-midi.

● Le jour de la fin du Monde

Scala. - 14 ans. Un nouveau film catastrophe à grand spectacle. En soirée, samedi et dimanche en fin d'après-midi.

Le Locle

● Un papillon sur l'épaule

Casino. - 16 ans. Policier français, un peu étrange. Avec Lino Ventura, Claudine Auger et Jean Bouise. En soirée samedi et dimanche.

● Galactica II

Casino. - 12 ans. Une épopée des guerres sidérales... Samedi, dimanche, en fin d'après-midi, dimanche en matinée en cas de mauvais temps.

Tramelan

● Un amour de coccinelle

Cinéma Tramelan. - En soirée, samedi et dimanche. Film d'aventures, de Walt Disney.

Bévilard

● Cours après moi, shérif

Palace. - Samedi et dimanche, en soirée, dimanche en matinée. Un film plein de rebondissements.

Pour les cinémas de Neuchâtel et Val-de-Travers, voir sous memento, page neuchâteloise.

Les chroniqueurs face aux succès

Certains prétendent observer une coupure nette entre le grand public avec ses goûts et les critiques de cinéma avec les leurs, poussés par leur cinéphilie et leur intellectualisme.

Sur les cent-septante nouveaux films sortis à La Chaux-de-Fonds, nous avons parlé de nonante-deux, soit un peu plus de la moitié, parfois prudemment pour signaler quelques qualités, pas seulement cinématographiques mais sociologiques («Moonraker» ou «Clair de femme») ou pour faire partager notre plaisir, notre enthousiasme, ce qui est, bien sûr, plus intéressant dans un travail de longue haleine, pour essayer de faire comprendre pourquoi et comment on aime quelque chose: ici le cinéma, ailleurs l'horlogerie et son esprit.

Sur les quarante films prolongés, trente-deux ont retenu notre attention (le déchet vient surtout des films

Une année de cinéma à La Chaux-de-Fonds

Les succès, mais lesquels ?



Les moissons du ciel, de Terence Malik (USA).

Une mesure du succès: les prolongations



«Le Tambour», de Schlöndorff (Allemagne)

Nous admettons qu'un film programmé à La Chaux-de-Fonds reste à l'affiche une semaine ou un week-end (s'il s'agit de séances particulières). Tout dépassement de cette durée représente donc pour nous une prolongation. Si un titre réapparaît dans la colonne «Cinéma de la région» trois ou quatre semaines de suite, nous le qualifions de grand succès. Cette mesure du nombre de journées de projection ne reflète peut-être qu'en partie la recette réalisée par les films - ce qui serait la vraie mesure du succès. Il peut se trouver par exemple qu'un film soit prolongé obligatoirement par contrat sans que le public suive vraiment. Ainsi un film qui ne reste peut-être qu'une semaine avec forte fréquentation pourrait être un succès qui nous échappe. Mais nous admettons tout de même que le temps de passage est une bonne mesure du succès.

En reprises, quatre films au moins ont été prolongés: le Lelouch de service, «L'aventure c'est l'aventure», le Walt Disney de service, cette fois «Le livre de la jungle» et deux «incredibles», «Jonathan le goéland» et «Harold et Maude». Le public est fidèle à ses amours.

Quarante films nouveaux ont été prolongés, soit le quart des films proposés. La répartition par pays est la suivante: vingt films français sur cinquante-et-un, soit à peu près quarante pour cent; trois films suisses sur onze, soit vingt-sept pour cent; onze films américains sur cinquante-huit, soit vingt pour cent; six films divers sur cinquante-trois, soit dix pour cent à peu près.

Le public suisse romand comme celui de La Chaux-de-Fonds est donc fidèle à

un certain cinéma français. Nous verrons lequel. La surprise vient donc du succès de trois films suisses, «Les petites fugues», «Les faiseurs de Suisses» et «Le chemin perdu» - mais nous en avons déjà parlé. Le cinéma américain est dans la moyenne. Le reste suite loin derrière.

Locarno, An 33

Le Festival de Locarno s'est terminé dimanche soir, 10 août, par la proclamation des palmarès. Le jury officiel a toutefois souligné la faible qualité de la compétition. C'est en effet dans les autres sections que les films intéressants auront été les plus nombreux. On peut se demander jusqu'à quel point une compétition s'impose dans de petits festivals qui ne se sont pas spécialisés dans une direction précise, comme Mannheim pour les premiers films, Nyon ou Leipzig pour la documentation, Lille ou Huesca pour le court-métrage, le cinéma d'avant-garde pour Hyères.

Mais c'est là un problème pour les organisateurs, si tant est qu'il les préoccupe vraiment. Les films de la rétrospective L'Herbier furent projetés les matins dans une bonne salle de la ville. L'après-midi, les séances étaient organisées dans un nouveau bâtiment scolaire assez éloigné du centre (quinze minutes de marche, ce qui pose évidemment des problèmes à celui qui veut s'installer sur une terrasse, bavarder ou rêver). Le soir, c'est le rite de la Piazza Grande.

Il semble aussi que les conférences de presse soient toujours un peu ternes et que l'on recherche une autre solution. J'aurai suivi Locarno de loin, un peu triste, à travers les lettres reçues d'un bachelier de Neuchâtel, Frédéric Maire, qui participait de loin, aux «rencontres cinéma et jeunesse».

Son impression générale? Elle est déjà exprimée dans les lignes qui précèdent. Quelques films intéressants, peu de bonnes surprises, une compétition décevante, quelques points d'accrochage dans un choix personnel de deux films par jour. Nous aurons donc l'occasion de refléter un peu ce Festival de Locarno dans les semaines qui viennent, à travers des impressions d'un jeune.

LES FILMS PRIMÉS À LOCARNO

Léopard d'or: «Misérables, je vous aimerai» (Italie), de Marci Tullio Giordano;

Léopard d'argent: «Clarence and Angel», de Robert Gardner (USA);

Léopard de bronze (interprétation): le Collectif Werkteater pour le

Huit grands succès ont donc tenu l'affiche à La Chaux-de-Fonds presque un mois durant, les trois films suisses dont les titres sont évoqués dans cette page, «L'avare» certainement pour Louis de Funès, «Moonraker» à cause de James Bond et du contrat, «Apocalypse now» qui est aussi tout simplement un grand film, «Kramer contre Kramer», surprise probablement due au sujet et «Le tambour» de l'Allemand Schlöndorff, réponse cinématographique au feuilleton télévisé «Holocauste».

Succès français: Ils se nomment «La secte de Marrakech» (voir du côté du porno «distingué», ou peiné), «Bête mais discipliné» (le vaudeville, sauf erreur), «Série noire» (policier), «Clair de femme» (romanesque, avec Romy Schneider et Yves Montand), «Flic ou voyou» (Belmondo), «La dérobade» (porno de qualité avec Miou-Miou), «Les bronzés font du ski» (vaudeville), «La gueule de l'autre» (pourquoi?), «La guerre des polices» (policier, bien sûr), «Don Giovanni» (pour Losey un peu, Mozart un peu plus et son admirable promotion de l'opéra mis à la portée de tous), «I comme Icare» (politique-fiction), «Les charlots en délire» (comédie), «C'est pas moi, c'est lui» (comédie), «Le

toubib» (Delon); «L'avare» (Louis de Funès), «Cul et chemise» (pourquoi?), «On a volé la cuisse de Jupiter» (comédie, par Girardot et Noiret), le «Guignolo» (Belmondo), «Le pull-over rouge» (drame proche de la réalité), «Les sous-doués passent le bac» (encore le vaudeville).

Cette liste est lisible: le public chaux-de-fonnier est fidèle à quelques acteurs et cherche dans le cinéma français une forme de distraction qui le fasse rire.

Textes de Freddy Landry

Succès américains: Ils se nomment «Hair» (Milos Forman - le grand spectacle - la comédie musicale), «Voyage au bout de l'enfer» (le Vietnam, mais aussi la situation civile de certains combattants), «Apocalypse now» (la guerre du Vietnam peut-être, la guerre en général et sa fascination, Francis F. Coppola), «Alien» (la science-fiction décorative et fantastique), «Le syndrome chinois» (la peur du nucléaire), «Airport 80» (le cinéma catastrophe à grand spectacle produit par Alain Delon), «Le magicien d'Oz» (le fantastique presque poétique), «Movie-Movie» (la comédie hollywoo-



«Voyage au bout de l'enfer», de Michaël Cimino (USA)

dienne), «Kramer contre Kramer» (l'homme et l'enfant, romantique, ou même sentimental), «Manhattan» (Woody Allen et ses fantasmes, heureux-ment), «Elle» (la comédie).

Cette liste est lisible aussi. Elle témoigne d'autres désirs du public. Le grand spectacle hollywoodien parfaitement maîtrisé est certes présent, mais aussi l'exposé à peu près sans complaisance des problèmes de notre temps.

Autres succès: Bornons-nous à rappeler les trois surprises suisses. Il faut y ajouter «Le géant du kung-fu» (pour son art martial d'Orient), «La luna» (le très beau Bertolucci, son sujet délicat, malgré les apparences), «Le grand embouteillage» (la comédie à l'italienne), «Succum» (le documentaire dur), et «Le tambour» (l'Allemagne).

Ici, pas de règle lisible, seulement quelques titres.

éphéméride

Samedi 16 août 1980, 229e jour de l'année.

FÊTES À SOUHAITER:

Armel, Armelle, Roch.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1974. - Les Turcs, qui ont débarqué à Chypre, achèvent de partager l'île en deux secteurs et proclament un cessez-le-feu.

1973. - Un avion libanais, avec 125 personnes à bord, est détourné sur Israël par un Libyen, apparemment ivre, qui déclare avoir voulu montrer aux Israéliens que «tous les Arabes ne sont pas des ennemis».

1972. - Le roi Hassan II échappe à une tentative d'assassinat par des avions de l'Armée de l'air marocaine.

1962. - Achèvement du percement du tunnel sous le Mont-Blanc. L'Algérie est admise à la Ligue arabe.

1960. - La Grande-Bretagne accorde l'indépendance à sa colonie de Chypre, sous la présidence de Mgr. Makarios.

IL EST NÉ UN 16 AOÛT:

Jean de La Bruyère, écrivain français (1645-1696).



Maledetti, vi amero, film italien qui a obtenu le Grand Prix au Festival 80

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Futur horaire CFF: ...Eh bien ! cadencez, maintenant ! (suite *)
Vers l'est, du nouveau: l'esquisse d'une ligne transjurassienne !

Au printemps 1982, en principe, entrera en vigueur le nouvel horaire cadencé des CFF. Une première version de ce futur horaire avait été soumise à la consultation en 1978. Dans la région, elle avait suscité une vive réaction, car, à côté de points très positifs, elle prévoyait par exemple la suppression totale des trains directs sur la ligne La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel ! Actuellement, une seconde version est en consultation. Elle tient compte des remarques formulées par les cantons sur le premier projet. Le projet définitif sera présenté l'année prochaine, mais il sera trop tard pour y apporter des modifications autres que de détail. Par la suite aussi, d'ailleurs, on ne pourra plus guère «triturer» l'horaire: plus simple, il est aussi plus rigide, par nature, puisque dans tout le pays, il fait partir, passer, arriver les trains selon une cadence régulière, à telle minute de chaque heure dans telle gare, à telle minute toutes les deux heures dans telle autre... C'est dire qu'il importe dès maintenant de s'intéresser de très près à ce «monument» qui modifiera durablement nos habitudes ferroviaires. Dans le premier article général, nous avons évoqué la genèse, la portée et les grands traits des implications régionales de ce projet. Nous en examinons maintenant de plus près, ligne par ligne, les caractéristiques (sous réserve d'erreurs de lecture, car le projet est encore au stade de manuscrit !). Pour notre région surtout, en effet, la politique ferroviaire qui se traduit là n'est pas mineure: elle peut contribuer à infléchir l'évolution économique, démographique...

...vant aux 47' de l'heure suivante à Delémont. Intercalés avec ceux-ci, toutes les 2 h. aussi, on aura un train partant de Sonceboz aux 57' (6 h. 57, 8 h. 57, 10 h. 57, etc jusqu'à 20 h. 57), deux de ceux-ci ne faisant que le trajet Sonceboz-Delémont, les six autres venant de La Chaux-de-Fonds.

Pour les habitants du vallon de St-Imier, l'intérêt (dont seul l'avenir dira l'ampleur réelle) de ces nouvelles possibilités de communications ferroviaires avec la «vallée sœur» se paie naturellement par une réduction des possibilités de descendre à Bienne sans changer de train. Réduction fort limitée toutefois, puisqu'elle est de deux unités seulement (9 omnibus La Chaux-de-Fonds - Bienne, contre 11 actuellement). Et compensée par l'augmentation globale de l'offre, puisqu'à ces 9 trains s'ajoutent, pour le Haut-Vallon, les 6 qui continuent vers Delémont, et qui ont correspondance immédiate à Sonceboz, sur le même quai (2' de battement). Dans le sens Bienne - La Chaux-de-Fonds, de même: si aujourd'hui 12 omnibus (10 le dimanche) remontent le Vallon, le projet d'horaire 82 en offre 10 sans changement, plus les cinq qui, poursuivant vers Delémont, donnent à Sonceboz correspondance immédiate (3' de battement, même quai) avec les cinq trains venant de Delémont et montant à La Chaux-de-Fonds.

♦ Suite en page 7

* Voir l'Impartial des 9, 12 et 13 août 1980

Dossier: Michel-H. KREBS

C'est du côté de la ligne La Chaux-de-Fonds - Bienne que se manifeste sans doute l'innovation la plus marquante proposée par le projet de nouvel horaire. Il s'agit de l'esquisse, en quelque sorte, d'une «ligne transjurassienne» reliant La Chaux-de-Fonds à Delémont par le vallon de St-Imier et la vallée de Tavannes. Une esquisse encore timide, puisqu'il est prévu de mettre en circulation une demi-douzaine de trains, exclusivement omnibus, dans chaque sens, entre la métropole économique de la chaîne jurassienne et la capitale du nouveau canton du Jura. Mais l'idée peut avoir des implications intéressantes sur le plan social, économique, politique même. On la regarderait volontiers comme l'amorce d'un renforcement des courants d'échange inter-jurassiens. A défaut d'être directissime la ligne La Chaux-de-Fonds - Sonceboz - Tavannes - Moutier - Delémont a l'immense mérite de mettre en communication - sur une voie moins étroite! - le canton du Jura, le Jura bernois et le Jura neuchâtelois. Trois collectivités qui ont, c'est bien connu, parfois tendance à multiplier et réhausser mentalement les chaînes de montagnes qui les séparent! Mais qui partagent les mêmes problèmes, la même destinée, qui ont à défendre ensemble les mêmes intérêts fondamentaux. Ceux des communications en particulier...

donc, cinq omnibus feront quotidiennement le trajet Delémont - La Chaux-de-Fonds sans changement, et six dans le sens inverse. Neuf autres omnibus accompliront le trajet Delémont - Bienne sans changement, et autant en sens inverse, par Sonceboz toujours. Entre La Chaux-de-Fonds et Bienne, on trouvera neuf omnibus quotidiens, et dix entre Bienne et La Chaux-de-Fonds. On n'en est donc pas, dans ce projet 82, à la cadence un train sur deux La Chaux-de-Fonds - Bienne, La Chaux-de-Fonds - Delémont, Delémont - Bienne, Delémont - La Chaux-de-Fonds. Mais c'est un pas. Qui peut être profitable aux habitants du vallon de St-Imier comme à ceux de la vallée de Tavannes. D'autant que tous les omnibus prévus dans une des deux vallées auront correspondance quasi immédiate avec ceux de l'autre, dans les deux sens, à Sonceboz. Alors qu'actuellement, les correspondances dans le sens vallon de St-Imier - vallée de Tavannes sont en général très mauvaises.

DU MIEUX POUR LA VALLÉE DE TAVANNES

L'avantage le plus évident du système reviendra à la vallée de Tavannes. Compte tenu du fait qu'aujourd'hui déjà, plus aucun train direct n'y circule, sa desserte sera sensiblement améliorée, puisque le projet 82 prévoit 17 trains par jour dans chaque sens, alors qu'actuellement, il n'y en a que 13. Un train quittera Delémont toutes les heures pleines de 6 h. 00 à 21 h. 00 (exception: 10 h. 03, 13 h. 03 et 19 h. 03); en semaine un train de marchandises prenant des voyageurs complètera cette offre tôt le matin (départ de Delémont à 4 h. 45). L'arrivée à Sonceboz se fera aux 48' pour les trains continuant vers Bienne, aux 52' pour ceux continuant vers La Chaux-de-Fonds, ou pour ceux (trois sont prévus) ne faisant que le trajet Delémont-Sonceboz. L'arrivée à Bienne sera aux 11', et aux 17' en cas de changement de train à Sonceboz. Dans le sens Bienne - Delémont, un train partira toutes les 2 h. aux 40' de Bienne (7 h. 40, 9 h. 40, 11 h. 40, etc jusqu'à 21 h. 40) sans changement à Sonceboz, arri-

LA CHAUX-DE-FONDS - DELÉMONT SANS CHANGER DE TRAIN

Pratiquement, le projet de nouvel horaire crée une sorte d'étoile à trois branches dont le centre est Sonceboz et les pointes Delémont, La Chaux-de-Fonds, Bienne. Actuellement, tout le trafic ferroviaire de la vallée de Tavannes s'écoule vers Bienne. Certes, la correspondance à Sonceboz avec les convois Bienne - La Chaux-de-Fonds est toujours ménagée, avec un battement de 4 minutes environ, mais pour plusieurs trains elle est très mauvaise (jusqu'à près d'une heure d'attente), et surtout elle exige à chaque fois le changement de train. Selon le projet,

Rue du Versoix: les piétons enfin mieux lotis !



La démolition d'une maison en bordure de la rue du Versoix a rendu possible l'élargissement de la chaussée mais sur un petit tronçon seulement. Les automobilistes qui descendent cette rue doivent maintenant suivre un léger décrochement qui n'est parait-il que provisoire. Par la suite, d'autres corrections seront apportées à cette rue. Esthétiquement, cette modification n'est pas des plus agréables à l'œil, mais c'est un mal nécessaire. Il a permis surtout d'agrandir

sensiblement le trottoir qui longe la chaussée, trottoir qui autrefois était l'un des plus dangereux pour les piétons du fait de son étroitesse. La prudence et tout de même de rigueur et les automobilistes empruntant la rue du Versoix seront peut-être un peu surpris par l'approche assez rude de ce léger décrochement. Le terrain vague actuel sera pavé et aménagé en zone de délassement.

(photo Bernard)

En prévision de la conversion au gaz naturel en 1981
Recensement de tous les appareils à gaz

Alors qu'Yverdon vient de fêter l'achèvement de sa conversion au gaz naturel, La Chaux-de-Fonds travaille à la sienne. Travail de grande envergure et de longue haleine, dont nous avons déjà parlé et dont nous parlerons encore souvent. Phase par phase, selon un programme et un calendrier très précis, c'est un épisode «historique» de la politique énergétique régionale qui est en train de se dérouler.

On sait déjà que la ville, divisée en 14 secteurs comprenant chacun 5 à 600 abonnés au gaz, a été «mise en perce» pour assainir tout le réseau gazier et le préparer à recevoir le nouveau combustible. Dès la semaine prochaine, et jusqu'à la fin de l'année, secteur par secteur également, une autre opération préparatoire va se dérouler: le recensement de tous les appareils à gaz.

Le gaz naturel qui sera distribué dès l'année prochaine a en effet des caractéristiques différentes du gaz de craquage d'essence diffusé actuellement. C'est pourquoi il est indispensable d'adapter non seulement les conduites, mais aussi les appareils. Les plus récents de ces appareils sont déjà de type «multigaz», encore que parfois cette qualité ait été abusivement utilisée par des vendeurs peu scrupuleux ! Les plus anciens devront être ou adaptés (quand leur état justifie cette opération relativement coûteuse) ou remplacés.

On comprend donc qu'un recensement précis de tous les appareils fonctionnant au gaz soit absolument nécessaire. Dans leur propre intérêt même, tous les abonnés au gaz sont

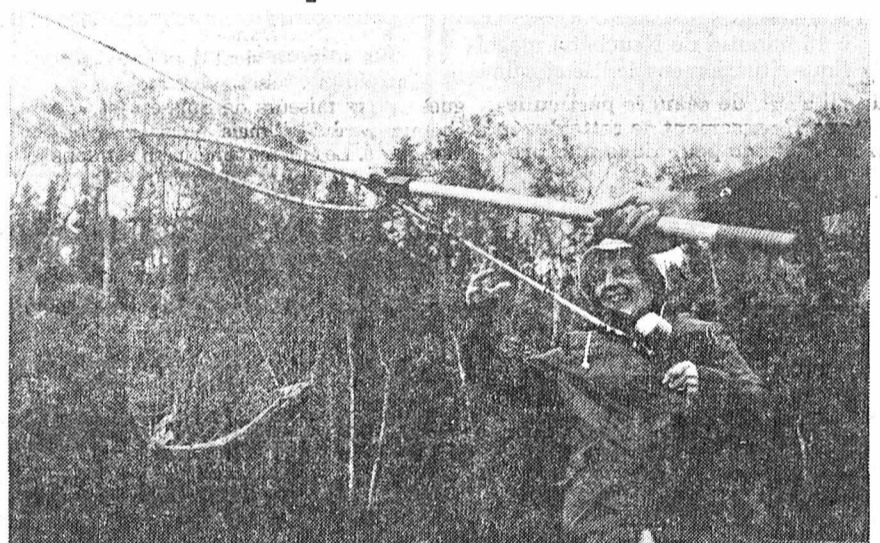
donc invités à y collaborer. Une circulaire du Service du gaz les informera individuellement ces jours. Plus ou moins prochainement, selon les quartiers, un des 4 à 7 employés chargés de ce travail se présentera à leur domicile. Il s'agit d'employés d'une entreprise spécialisée dans la conversion du gaz, que la ville a dû mandater pour tous les travaux qui, dans cette opération considérable, auraient dépassé les possibilités techniques ou en effectifs du Service du gaz. Mais ces hommes seront dûment légitimés par une carte communale, munie de leur photographie, qu'ils ont l'obligation de présenter. Les abonnés feront bien, pour éviter tout risque d'abus, de prendre garde à cette légitimation. Il faudra montrer à ces spécialistes TOUS les appareils du ménage ou de la maison fonctionnant au gaz: cuisinières bien sûr, mais aussi chauffe-eau, machines à laver, etc. Ce sera pour eux l'affaire de quelques minutes d'évaluer la convertibilité de ces appareils. A noter encore que ces «recenseurs» ne prendront pas rendez-vous, mais repasseront, au besoin le soir, dans les cas où ils auraient trouvé porte close à un premier passage.

Une petite formalité à laquelle se plier: le gaz naturel promet de compenser les désagréments mineurs qu'il aura provoqués par les qualités majeures qu'il offrira: propreté, haut pouvoir calorifique, non-toxicité et tant d'autres qui font de lui une source d'énergie thermique séduisante, rivale intéressante de l'énergie nucléaire!

MHK

Echanges linguistiques:

Hospitalité canadienne pour remercier une hospitalière Chaux-de-Fonnière !



Le premier brochet doré capturé par Mme Gagnebin: un sacré souvenir du lac Ne-meiben !

de Régina, Saskatchewan: B. Wilhelm

Durant une dizaine d'années, l'Université de Régina, dans la province de la Saskatchewan au Canada, et le gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds entretiennent des relations étroites, Régina envoyant à La Chaux-de-Fonds des assistantes d'anglais, Régina recevant des étudiants participant aux cours d'été d'anglais langue seconde offerts par le Centre d'Etudes bilingues de l'université. Des restrictions budgétaires temporaires puis permanentes mirent malheureusement fin à ce programme d'échanges très sympathique à la fin des années 1970.

Pour une dizaine d'assistantes canadiennes ayant élevé une famille, ou faisant carrière dans l'industrie, le gouvernement ou les médias, une personne représentera à jamais les vertus d'accueil proverbiales des Montagnes neuchâteloises et de la Suisse en général: Mme Claudine Gagnebin qui, année

après année, accueillit tour à tour Mary-Ellen, Joanne, Bey et tant d'autres jeunes Canadiennes débarquant à La Chaux-de-Fonds un jour d'automne. Mme Gagnebin non seulement procura à ces étudiantes la sécurité d'un foyer, mais elle leur insuffla l'amour des chemins pédestres du Doubs et des «torrées» sur les hauteurs de La Vue-des-Alpes.

Les Canadiennes n'ont pas oublié. Aidées par un modeste don de l'Université de Régina, les anciennes stagiaires à La Chaux-de-Fonds décidèrent de mettre en commun leurs ressources et d'inviter à leur tour Mme Gagnebin au Canada. C'est ainsi que cette sympathique Chaux-de-Fonnière a été accueillie le 15 juillet à l'aéroport de Saskatoon par Mlle Mary-Ellen Murray, qui occupe à présent le poste d'assistante dans la Compagnie Minière de la Saskatchewan. Le voyage se poursuivit ensuite par un voyage dans le Nord, où Mme Gagnebin fut l'hôte de M. et Mme Bernard Wil-

helm, directeur du Centre d'Etudes bilingues, sur l'île d'un lac nordique. Mme Gagnebin fut initiée à la pêche au brochet ainsi qu'à la faune et à la flore de la zone des forêts nordiques. Prisée en charge par Joanne Loveridge-Bonneville, Mme Gagnebin a visité aussi la capitale de la province: Régina, et ses environs, puis elle devait être conduite dans les Rocheuses par Donna Cressman-Dubois, et retrouva à Edmonton une autre ancienne étudiante: Kathy Dufour. D'autres anciennes stagiaires ont préparé en l'honneur de Mme Gagnebin des banquets, des visites d'installations agricoles.

Un bel exemple d'amitiés internationales, et à coup sûr un magnifique album de souvenirs pour une Chaux-de-Fonnière au grand cœur !

Les retillons de la semaine

CAISSE QUE TU DIS ?

Le bulletin d'information d'une des grandes banques du pays nous a appris cette semaine que «le recul persistant des taux d'intérêt a conduit les grandes banques à abaisser les taux des BONDS DE CAISSE à mi-juillet».

La réputation bancaire suisse risque de pâtir de ces «bonds-là». On croyait qu'il n'y avait que les casinos pour connaître, et encore rarement, la mésaventure de voir «sauter la banque»...

EN TOUTE SIMPLICITÉ

Retour d'un vol sur les lignes aériennes soviétiques, un ami m'a montré le petit dépliant illustré que les hôtesses distribuaient à chaque passager. On pouvait y lire notamment, en caractère gras, cet aveu d'une simplicité surprenante: «Les avions de l'Aérolot assurent des plus grands vols dans des conditions les plus compliquées».

Qui disait que les Russes avaient de la peine à admettre les tares de leur système ?

OUF ?

Intéressante recette proposée cette semaine par un confrère à ses lectrices, en première page: «Madame actualité: Le doigt qui soulage...»

Trois jours après, au même endroit, on pouvait lire: «Madame actualité: toujours le doigt...»

Elles ont peut-être assimilé la technique, mais elles vont choper des crampes !

MHK

état civil

MERCREDI 13 AOÛT

Promesses de mariage

Pozza Gordano et Germana Battuzzo Assuntina. - Derivaz Edouard André et Matthey Martine.

Décès

Kernen Jules Emile, né le 18 juillet 1893, époux de Marie Louise, née Vermot-Petit-Outhenin. - Steudler, née Gagnebin, Iertha, née le 11 août 1900, épouse de Steudler Adolphe.

JEUDI 14 AOÛT

Décès

Aubert Charles Fritz, né le 11 février 1922, époux de Marielle, née Tissot-Daguet, dom. Le Locle. - Wälti, née Froidevaux, Léa, née le 5 février 1889, veuve de

Wälti Johann. - Ponci Guido Alfred, né le 14 janvier 1919. - Graf Philippe Gabriel, né le 24 octobre 1963, dom. Les Planchettes.

VENDREDI 15 AOÛT

Naissances

Lambercier Frédéric Pierric, fils de Claude André et de Josiane Ida née König - Boillat Marinette Monique Thérèse, fille de Gaston Joseph Henri et de Danièle André née Cujean. - Joly Yves, fils de Jean-Claude Albert et de Marie-Thérèse née Surdez.

N.B.: Les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

Cultes et memento de samedi en page 12

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

OFFRES D'EMPLOIS

Avez-vous
un
penchant...

... pour le magasin spécialisé ?
Vous avez bien raison, car pour la
RENTREE DES CLASSES
seul le spécialiste vous offre le choix.
Vous êtes conseillés, vite et bien servis.

VOTRE
SPECIALISTE
à la



Papeterie
Grandjean
LE LOCLE

Mélanges

TABLEAUX

sur toile vous sont
proposés par Henri
Michéris. Tél. (039)
22 50 90.

Votre
journal: L'IMPARTIAL

APPARTEMENT À LOUER

Le Locle, Gentianes 2, à louer pour
le 1er octobre év. 1er septembre

**APPARTEMENT
2 1/2 PIÈCES**

avec confort moderne, balcon, TV
Coditel, salon 28 m²

Loyer Fr. 382.- charges comprises.

Pour visiter: tél. (039) 31 69 29

IMMOTEST SA BIENNE
Tél. (032) 22 50 24

CARTES DE NAISSANCE
en vente à l'Imprimerie Courvoisier

**LA SOCIÉTÉ DES
AUTOBUS
DU LOCLE ALL SA**

met au concours

1 poste de

**CONDUCTEUR
D'AUTOBUS**

Le titulaire doit être en possession
d'un permis pour la conduite de cars
ou de véhicules lourds.
Dans ce dernier cas, le titulaire doit
s'engager à passer le permis pour la
conduite de cars.

Entrée en service: selon entente.

Les postulations doivent être adres-
sées avec curriculum vitae, certifi-
cats et prétentions de salaire à
l'Etude Elio Peruccio, France 22,
2400 Le Locle, jusqu'au
30 août 1980.

LA CAISSE-MALADIE GRÜTLI
Agence 192 - LE LOCLE

FERMÉE

pour la période du 18 au 30 août
Vacances annuelles.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A VENDRE
à 15 minutes de Neuchâtel magni-
fique situation ensoleillée et calme,
vue très dégagée,

**ferme
neuchâteloise**

très beau cachet rustique, vaste
séjour, 4 chambres à coucher, gran-
des cheminées, 2 salles d'eau,
sauna, nombreuses dépendances,
écurie pour 3 chevaux, parc etc.

Ecrire sous chiffres 87-483 aux
Annonces Suisses SA,
Fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.



MUNICIPALITÉ
DE SAINT-IMIER

Mise au concours

La Municipalité de Saint-Imier met au concours un
poste d'

EMPLOYÉ (E)

pour son service du contrôle des habitants.

Exigences :
nationalité Suisse - certificat fédéral de capacité.

Traitement :
selon échelle des traitements du personnel communal.

Place stable, semaine de 5 jours, affiliation à la Caisse
de retraite.

Les offres de services, manuscrites, accompagnées
d'un curriculum vitae et des copies de certificats sont à
adresser au Conseil municipal, 2610 St-Imier, jusqu'au
30 août 1980.

St-Imier, le 12 août 1980 Conseil municipal

CIR

Nous sommes une société de développement et de réa-
lisation de matériels électroniques destinés à la recher-
che spatiale et l'électronique professionnelle.

Nous cherchons

ingénieur ETS

ayant quelques années d'expérience dans le domaine
de la programmation des microprocesseurs et des mi-
niordinateurs.

**Monteur en
appareils électroniques**
pour notre atelier de maquettes et de prototypes.

Les intéressés sont priés de faire leurs offres de servi-
ces ou de téléphoner à :

**CIR, Direction technique
2076 Gals - Tél. (032) 83 13 33**

DUBIED

Nous cherchons un

**ingénieur
électronicien
ETS**

pour le développement et le contrôle de
nos produits électroniques.

La préférence sera donnée à une personne
ayant déjà travaillé dans le domaine du
contrôle de qualité, au moyen d'un ordina-
teur programmable, des composants sous-
ensembles électroniques.

Les personnes intéressées voudront bien
faire leurs offres de services complètes en
indiquant les prétentions de salaire.

Pour tous renseignements complémentai-
res, veuillez prendre contact, par écrit ou
par téléphone, sans engagement, avec notre
service du Personnel.

USINE DE COUVET

EDOUARD DUBIED & Cie
Société anonyme
2108 COUVET/Neuchâtel
Tél. (038) 64 11 11.

A vendre au Locle

VILLA

comprenant 7 pièces, cheminée de
salon, cuisine équipée, agencement
luxueux, garage double, très belle
situation.

Ecrire sous chiffre P 28-460217 à
Publicitas, 51, avenue Léopold-Ro-
bert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A vendre, pour
cause de décès
**CITROËN
CX
GTI**

25 000 km, parfait
état.

Tél. bureau (039)
31 49 03 ou domi-
cile 31 19 52

R. Valentini

manufacture de boîtes de montres

cherche

collaborateur

(responsable des ventes)

Activité:

- relations avec la clientèle
- promotion des ventes
- création de modèles

Exigences:

- formation commerciale ou techni-
que
- expérience de la vente dans le sec-
teur des branches annexes de l'hor-
logerie

Faire offres écrites avec documents
usuels et prétentions de salaire à

R. Valentini SA

2892 Courgenay

tél. (066) 71 14 22.

ASULAB S.A.

Laboratoires R & D centraux du groupe ASUAG

cherche un

**technicien
de laboratoire**

pour son laboratoire de technologie des couches min-
ces.

Notre futur collaborateur participera notamment au dé-
veloppement de nouveaux types d'affichages dans le
domaine des cristaux liquides.

Des connaissances dans les procédés photo-lithographi-
ques, du dépôt sous vide de couches minces ainsi que
de la technique du vide seraient appréciées.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leurs of-
fres à la **Direction d'ASULAB S.A.**

Passage Max-Meuron 6
2001 Neuchâtel.

CABLOPTIC SA

recherche

**UN AIDE
DE LABORATOIRE**

chargé de travaux intéressants et variés dans le ca-
dre d'un laboratoire d'optique.

Une personne active et pratique, ayant l'habitude
du travail indépendant conviendrait bien pour cet
emploi.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs
offres par écrit ou prendre contact à

CABLOPTIC SA, 2016 CORTAILLOD,
téléphone 038/44 11 22.

Entreprise de la région biennoise cherche

**chef
de fabrication**

apte à diriger une équipe d'environ 20 personnes, en
majorité de langue française.

Nous attendons de notre futur collaborateur :

- qu'il soit porteur du diplôme de mécanicien et justi-
fie de quelques années d'expérience comme chef de
fabrication. La maîtrise ou un diplôme de technicien
serait un avantage.
- début de l'engagement : octobre 1980.

Nous offrons :

- un emploi stable
- salaire correspondant aux exigences
- ce collaborateur dépendra directement de la nou-
velle direction de l'entreprise.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur
offre sous chiffre 91-211 aux Annonces Suisses SA,
«ASSA», 31, Av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-
Fonds.

Discretion assurée.

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

rapide
simple
discret

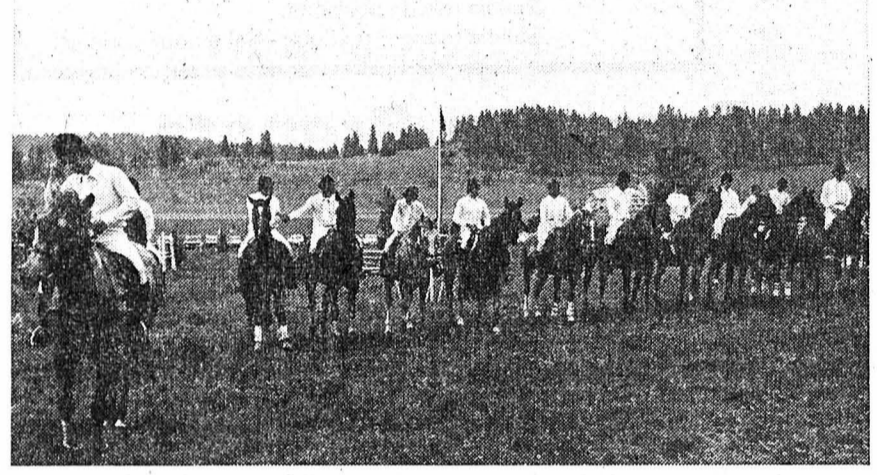


LE LOCLE • LE LOCLE Feuille d'avis des Montagnes LE LOCLE • LE LOCLE

Au Manège du Quartier Premiers succès, premières victoires du concours hippique

Hier, très tôt et durant toute la matinée, vans et voitures n'ont cessé d'affluer au Quartier, rejoignant le manège où se déroule, tout au long de ce week-end, le traditionnel concours hippique de la Société de cavalerie du district du Locle.

Et dès 12 h. 30, hier, on pouvait considérer que le succès sportif de cette manifestation était assuré, d'abord par la très nombreuse participation de chevaux et cavaliers en provenance de toute la Suisse, mais également par la qualité de tous les rouages de l'organisation, y compris le jury, hautement qualifié, placé sous la présidence de M. Daniel Buhmann, juge national.



Le Manège du Quartier, durant trois jours connaît la grande affluence des sportifs et des amoureux du sport équestre

aux premiers résultats acquis, s'agissant des Prix de la ville du Locle et du Bar Domino, dans les catégories R 1 barème A, l'une sans barrage, l'autre avec un barrage, toutes deux au chrono.

Prix de la ville du Locle, catégorie R 1 barème A au chrono: 1. Tragedy, Paul Buhler, 0 point en 51"; 2. Nora III, J.-D. Maurer, 0 en 51"1; 3. Olymp VI CH, Roger Jeanneret, 0 en 53"1; 4. Graïndavoine, Gilbert Gauchat, 0 en 53"5; 5. Snoeck, Pierre-Yves Monnier, 0 en 54"7; 6. Galapagos, Frédy Matile, 0

en 55"1; 7. Bambi, Michèle Claude, 0 en 55"6; 8. Maentho, Xavier Favre, 0 en 57"2; 9. Cookie, Laurence Erni, 0 en 57"5; 10. Oswaldie, Eric Buhler, 0 en 58"2.

Prix du Bar Domino, catégorie R 1 barème A au chrono avec un barrage: 1. Olymp VI, Roger Jeanneret, 0 point en 63"7 et 0 en 53"6; 2. Snoeck, Pierre-Yves Monnier, 0 en 64"4 et 4 en 56"6; 3. Guguele, Marylène Rohrbach, 0 en 66" et 4 en 67"; 4. Fabricius, César Robert, 0 en 63"2 et 7 en 70"; 5. Mikado, Charles Mathey, 0 en 67"3 et 7 en 75"6; 6. Gerana, Louis Oppliger, 0 en 65" et 7 en 80"8; 7. Bilitis, Marylène Matthey, 0 en 66"7; 8. Astride, Alain Devaud, 3 en 70"4; 9. Nora III, J.-D. Maurer, 3 en 71"7; 10. Glenwood, Marie-F. Desplands 3 en 85".

Les premiers résultats sont ceux du parcours initial, alors que les seconds concernent ce même parcours, mais avec barrage.

Et ce matin dès 7 heures, les concours reprenaient et ils vont se poursuivre durant toute la journée, ainsi que demain, également dès 7 heures, jusqu'aux environs de 17 heures. Onze épreuves sont encore au programme, avec plus de 500 départs. Un beau spectacle en perspective. (texte et photo rm)

Un bel exemple de fidélité et de dévouement



Il fallait dix chevaux, parfois davantage, pour faire avancer dans la neige haute d'énormes et pesants triangles.

Récemment, M. John Richard, président de la commune de La Brévine, a reçu les félicitations de l'Etat pour avoir accompli 35 années de service sur les routes cantonales.

Né aux Tailières en 1921, où il est toujours fidèlement domicilié, John Richard entra au service de la voirie de l'Etat de Neuchâtel le 1er août 1945, succédant à son père, décédé la même année, à l'âge de 57 ans.

Ainsi, depuis 35 ans, par tous les temps, M. Richard a participé à l'entretien, au goudronnage et au déneigement des routes partant de La Brévine en direction respectivement du Brouillet, du Cachot, du Cerneux-Péquignot et de Couvet.

Ses souvenirs du début de son activité dans cette profession, souvent pénible et ingrate, sont précis et il se rappelle en particulier de l'ouverture et du déneigement des routes qui se faisaient alors au moyen d'énormes et pesants triangles auxquels il était nécessaire, pour les faire avancer, d'atteler dix chevaux.

Très tôt dans la vie, il s'est intéressé à

la vie politique et dès 1952 et jusqu'en 1960, il a siégé au Conseil général de son village. Dès cette date, il entre au Conseil communal, qu'il préside depuis 1976, en reprenant la succession de feu M. Albert Huguenin.

Il est de cette forte trempe des gens de la haute vallée du Jura neuchâtelois, foncièrement droit et honnête et il s'efforce toujours, parfois avec âpreté, de défendre les intérêts de sa commune ainsi que la vie locale à laquelle il s'intéresse activement en soutenant les sociétés qui s'emploient à l'animer.

AVIS URGENT CLUB DES LOISIRS Course du 21 août Inscriptions: dernier délai 18 août au Cercle ouvrier, Le Locle, de 14 à 16 heures. P 19888

Violent orage Nombreuses inondations

Hier en fin d'après-midi, les premiers secours ont dû intervenir à onze endroits différents pour des inondations, spécialement de caves, suite au fort orage qui s'est abattu sur la région.

Cultes et mémorandum de samedi en page 12

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Le Littoral secoué par une tempête M. Aloys de Montmolin n'est plus

Hier à 16 heures, l'obscurité s'est étendue sur le Littoral neuchâtelois. En mettant le nez à la fenêtre pour découvrir la raison de cette tombée prématurée de la nuit, les habitants ont constaté que l'horizon à l'ouest était complètement bouché par des nuages noirs comme de l'encre. On

n'y décelait heureusement pas de leur rose, signe de grêle. Ce fut rapidement un spectacle infernal: un vent violent faisait plier les arbres les plus robustes et une pluie diluvienne s'abattait. En quelques minutes, les rues en pente se transformaient en ruissaux, les bouches d'égouts n'étaient

plus à même de digérer ce véritable déluge. Les automobilistes ont été contraints d'enfreindre la loi et de s'arrêter sur l'autoroute: les essuie-glaces n'arrivaient pas à lutter contre les trombes d'eau et la visibilité se limitait à quelques mètres seulement. Après une demi-heure qui sembla durer des heures, tant la tempête était forte, le vent perdit un peu de sa violence prodigieuse puis la pluie se mit à tomber normalement.

Les premiers secours et les pompiers ont été alertés dans toutes les localités. On ne compte pas les inondations de caves, voire d'appartements dont les fenêtres étaient restées ouvertes. De Vaumarcus au Landeron, la route cantonale est bordée de vignes, gorgées d'eau. Ces dernières ont vomis de la terre qui s'est étalée sur la chaussée, immédiatement transformée en une dangereuse patinoire pour les automobilistes.

Les pompiers ont utilisé les lances pour laver les rues tandis que les hommes maniaient pelles et pioches pour débarrasser la terre, la boue, les branches cassées, les débris divers.

Grâce à la prudence des conducteurs et à la rapidité avec laquelle les sauveteurs ont été mis sur pied, on n'a signalé aucun accident grave. A 18 heures, le ciel avait retrouvé une teinte gris clair tandis que le lac calme s'étalait pour se reposer. (rws)

Haute figure du vignoble neuchâtelois, M. Aloys de Montmolin est décédé hier dans sa 79e année.

Comme tous ceux dont la vie est rythmée par les saisons, il était installé dans la continuité, c'est pourquoi, l'œil vif sous son éternel béret, on le connaissait de toujours.

Ni hautain, ni distant, il était chaleureux avec pondération, ainsi était son jugement par lequel il s'était acquis une grande influence sans jamais vouloir s'imposer.

Il y avait dans son regard cette lumière du lac sans laquelle la vigne ne saurait vivre et les pêcheurs ne s'y trompaient pas qui étaient tous ses amis. Après la vigne, le lac fut sa seconde passion.

Quand vint pour lui l'heure de passer la main à la tête du domaine du Château d'Auvornier, il eut le plaisir de voir son petit-fils lui succéder.

Bien qu'étant homme de tradition, il manifesta un grand intérêt servi par une large ouverture d'esprit, à l'introduction de nouvelles techniques de culture et d'élevage du vin.

Né à Auvornier, il y fut conseiller général libéral dès 1930 et assumait la responsabilité des Services industriels au Conseil communal durant une dizaine d'années, jusqu'en 1972. Il fut président de la Fédération neuchâteloise des encaveurs et de diverses commissions viticoles et vinicoles fédérales.

Il servit durant la Mob en qualité de sergent-major pontonnier.

Excellent viticulteur, bon patron, le défunt laisse le souvenir d'un homme qui aura marqué la terre dont il était issu.

«L'Impartial» présente à la famille de M. de Montmolin ses respectueuses condoléances. G. Bd

Salaire des travailleurs frontaliers Obligation de rapatriement abrogée

Durant la précédente décennie, la France a considérablement renforcé sa réglementation sur le contrôle des changes, dont certains points particulièrement rigides n'étaient à l'évidence pas adaptés à la réalité quotidienne. Alors que toutes les barrières mises à la circulation des capitaux n'empêchaient pas l'évasion fiscale de se poursuivre, et même de s'accroître dans une proportion considérable, surtout sous le coup de l'émotion provoquée par les événements de mai 68, alors que des fortunes entières restaient dissimulées... et exportées vers des coffres étrangers plus sûrs et plus discrets, une catégorie de salariés s'est vu confrontée à de sérieuses tracasseries administratives: les frontaliers.

Obligation leur a en effet été faite de rapatrier leurs salaires encaissés hors de France dans certaines conditions par un arrêté du 31 décembre 1968 qui vient d'être supprimé le 10 juillet dernier.

«Il résulte des nouvelles dispositions, précise le ministre français de l'Economie, que désormais, les résidents frontaliers peuvent disposer librement dans le pays où ils sont en activité des rémunérations reçues à ce titre pour le paiement de leurs dépenses courantes. Pour leurs besoins, ces personnes peuvent conserver provisoirement de tels fonds sur un compte bancaire dans le pays concerné et dont l'ouverture n'est pas soumise à autorisation, au cas particulier. Toutefois, ajoute le ministre, ces facilités ne doivent pas être utilisées par les résidents frontaliers pour se constituer des avoirs à l'étranger. (...) Les sommes ainsi conservées doivent être proportionnées aux besoins de la vie courante sur place, mais ces besoins ne sont plus soumis à un contrôle a priori et détaillé. Le

nouveau système repose sur la confiance qui est faite aux travailleurs frontaliers pour apprécier eux-mêmes, de bonne foi, la répartition de leurs fonds.»

Si l'annulation de l'arrêté de 1968 créant obligation du rapatriement des salaires perçus à l'étranger satisfait sur le fond les frontaliers, la forme, néanmoins, les trouble quelque peu. Certes, l'obligation est abrogée et les salaires encaissés hors de France par des résidents français dorénavant non soumis au contrôle des changes, mais les limites morales (sommés correspondantes aux besoins, appréciation de bonne foi, rapports de confiance) mises à cette libéralisation paraissent équivoques au Comité national des frontaliers de France (CNFF), comme l'explique son président, M. Simon Kessler: «Nous avons toujours considéré les travailleurs frontaliers comme adultes et conscients de leurs responsabilités. Tout le problème sera donc de savoir quelles proportions accorder aux besoins du lieu de résidence par rapport aux besoins sur le lieu d'accueil, et si la répartition repose sur la confiance, nous sommes en droit de nous inquiéter de la capacité d'appréciation des pouvoirs publics. Quand le ministre René Monory dit que «ces facilités ne doivent pas être utilisées par les résidents frontaliers pour se constituer des avoirs à l'étranger», il oublie que le niveau de revenus de cette catégorie de salariés ne leur permet certainement pas de capitaliser des dizaines de milliers de francs outre-frontière. Mais qui appréciera ?»

Seule l'expérience permettra de juger comment l'Etat français conçoit la confiance. Néanmoins, cette récente décision ministérielle représente un progrès appréciable. JAL

plus à même de digérer ce véritable déluge. Les automobilistes ont été contraints d'enfreindre la loi et de s'arrêter sur l'autoroute: les essuie-glaces n'arrivaient pas à lutter contre les trombes d'eau et la visibilité se limitait à quelques mètres seulement. Après une demi-heure qui sembla durer des heures, tant la tempête était forte, le vent perdit un peu de sa violence prodigieuse puis la pluie se mit à tomber normalement. Les premiers secours et les pompiers ont été alertés dans toutes les localités. On ne compte pas les inondations de caves, voire d'appartements dont les fenêtres étaient restées ouvertes. De Vaumarcus au Landeron, la route cantonale est bordée de vignes, gorgées d'eau. Ces dernières ont vomis de la terre qui s'est étalée sur la chaussée, immédiatement transformée en une dangereuse patinoire pour les automobilistes. Les pompiers ont utilisé les lances pour laver les rues tandis que les hommes maniaient pelles et pioches pour débarrasser la terre, la boue, les branches cassées, les débris divers. Grâce à la prudence des conducteurs et à la rapidité avec laquelle les sauveteurs ont été mis sur pied, on n'a signalé aucun accident grave. A 18 heures, le ciel avait retrouvé une teinte gris clair tandis que le lac calme s'étalait pour se reposer. (rws)

VAL-DE-RUZ

Piscine d'Engollon Drame évité

Hier après-midi, aux alentours de 16 heures, un drame a pu être évité de justesse, à la piscine d'Engollon.

En effet, un habitant des Hauts-Geneveys, âgé d'une vingtaine d'années, a coulé après avoir été victime d'un malaise.

Grâce à la présence d'esprit d'un sauveteur qui remplaçait momentanément le gardien, M. Patrice Gauthier, le malheureux nageur a pu être ramené au bord du bassin où la respiration artificielle lui a été pratiquée avec succès. Conduit à l'Hôpital de Landeyeux par une voiture de la police cantonale, le jeune homme, dont les jours ne sont pas en danger, se remet actuellement de ses émotions.

Grâce au sang-froid et au courage d'un sauveteur dont nous n'avons malheureusement pas pu connaître l'identité, un drame a pu être évité. L'événement méritait d'être signalé. (jje)

mémorandum

Neuchâtel Jazzland: samedi, 22 h. à 2 h., Horace Parnlan, Peter Bockius, Denis Progin. Musée d'histoire naturelle: fermé. Musée d'ethnographie: expos. miniatures indiennes. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Beaux-Arts, Av. Premier-Mars. En suite tél. 25 10 17. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81. La Main-Tendue. Tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, L'espion qui m'aimait; 17 h. 45, Les visiteurs du soir. Arcades: 15 h., 20 h. 15, Le crépuscule des dieux. Bio: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Que le spectacle commence. Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Une semaine de vacances. Rex: 15 h., 20 h. 45, Le Christ s'est arrêté à Eboli. Studio: 15 h., 21 h., Dans la chaleur des nuits d'été.

état civil

COUVET Naissance Juillet: 30, Monziane Fabrizio, fils de Monziane Giuseppe et d'Alessandra, née Marra, domiciliés à Neuchâtel. Décès 5, Martin Charles Emile, né en 1897, domicilié à Couvet. - 25, Baillods Virgile, né en 1888, domicilié à Couvet. - 31, Burnier Georges, né en 1897, domicilié à Môtiers.

Voir autres informations neuchâteloises en page 19

Val-de-Ruz Château de Valangin: tous les jours, 10-12, 14-17 h., sauf vendredi après-midi et lundi. Médecin de service: du samedi 12 h. au lundi 8 h., Dr Delachaux, tél. 53 21 24. Pharmacie d'office: par tél., Piergiiovanni, Fontainemelon, tél. 53 22 56, non réponse, 53 22 87, samedi, dès 16 h. 30 et dimanche dès 19 h. Ouverte dimanche 11-12 h. Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44. Ambulance: tél. 53 21 33. Soins à domicile: samedi 8-9 h., tél. 53 15 31. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81. Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Grenier, bar-dancing.

communiqués

Rochefort: Au collège, grande kermesse, aujourd'hui, dès 21 h., avec l'orchestre «The Wildboars». Danse sous la cantine. Organisation: S.F.G. Rochefort.

AVIS URGENT GRANDE KERMESSSE

Collège de Rochefort Samedi 16 août dès 21 heures avec l'orchestre «The Wildboars» Orchestre et danse sous la cantine Bar - Tombola Organisation: SFG Rochefort P 19740

Café-Restaurant PINTE NEUCHÂTELOISE

Jean-Pierre et Josette Zanesco

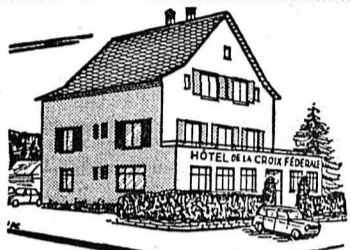


SPÉCIALITÉS AU FROMAGE ET
RÔSTIS CAMPAGNARDS
Fondue neuchâteloise - Raclette
Croûtes au fromage
Tous les jours menus sur assiette à
Fr. 7.50, carte à disposition

Rue du Grenier 8 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 32 46 - Fermé le mardi
(Salle pour sociétés, comités, congrès, etc.)

RESTAURANT DU COMMERCE chez LOÏS Bar Kismi

2400 Le Locle - Tél. 039/31 37 63
Les apéritifs sont accompagnés d'amuse-gueules
Menu sur assiette chaque jour de la semaine Fr. 8.50,
avec potage et salade
Loïs vous propose: son excellente fondue neuchâteloise



Hôtel de la Croix- Fédérale

Le Crêt-du-Loche - Tél. 039/26 06 98
Fam. W. Othenin

Menu du jour - Cuisine soignée - Cave réputée
Salles pour noces et banquets

RESTAURANT au britchon

Rue de la Serré 68, tél. 039/221785

Spécialités: italiennes et françaises

Egalement: NOS SPÉCIALITÉS FLAMBÉES
BONS REPAS DANS UNE AMBIANCE SYMPATHIQUE
Ouvert tous les jours, salle à disposition pour sociétés,
congrès, repas d'affaires, mariages, etc.

La Channe Valaisanne



LE RESTAURANT COSMOPOLITE
DE LA VILLE

Traites du vivier (6 façons), poissons du
lac, d'eau douce.
Fruits de mer et crustacés.
Nos viandes rouges (très connues).
Nos spécialités du vieux pays.
Notre assiette du jour.
Notre plat du jour (affaires).
Le dimanche:
Notre menu touristique à 15.-
Notre menu gastronomique à 22.-
Tél. (039) 23 10 64

RESTAURANT



La Brévine
tél. 351306

On n'y met pas
les petits plats
dans les grands,
mais c'est bon!

Et toujours
nos pâtisseries maison

Famille Josette Busi-Schick

RESTAURANT LA FONTANA

Chaque jour ses spécialités fraîches
préparées par le patron

Grande salle pour repas d'affaire

Tél. 039/26 04 04
Fermé le mercredi

parmi les excellents restaurants des Montagnes neuchâtelaises

Nous vous présentons aujourd'hui

le Restaurant du Parc, aux Brenets M. et Mme Jacques CLAUDE

Si vous voyez M. Jacques Claude, patron du restaurant du Parc, aux Brenets, s'affairer autour de sa cheminée, en blue jean's et T-shirt, ne pensez pas que c'est un genre qu'il se donne. Simplement c'est un homme qui déteste les contraintes et qui a voulu faire de son établissement, un endroit où chacun se sente à l'aise, où il n'existe pas de discrimination.

Vu la qualité de sa cuisine, M. Claude aurait pu sélectionner sa clientèle, mais cette façon de faire ne correspond pas à ses principes, ni à ses idées sur sa profession.

«Tout le monde doit pouvoir s'offrir de temps à autre, un repas dans un bon restaurant». Cette petite phrase est en quelque sorte la devise de la maison. Dans les faits, cela se traduit par une carte très étendue, tant en ce qui concerne le choix des mets, que l'échelle des prix.

Au restaurant du Parc, on peut donc se faire servir un menu super sophistiqué, aussi bien qu'un plat populaire, avec l'assurance que l'un et l'autre bénéficieront du même soin dans la préparation que dans le service.

L'établissement tout entier a été conçu pour que le client s'y trouve bien. La salle à manger, où de très grandes baies vitrées offrent une vue étendue sur le Doubs, est divisée par des massifs de plantes vertes, en recoins intimes. La petite salle, joliment décorée est chaleureuse. Le café est un minuscule «bistrot sympa». Mais les aménagements que M. Claude a entrepris dans sa maison, ont également portés sur la cuisine, qu'il a dotée des appareils les plus modernes, notamment d'une installation d'emballage sous vide, qui lui permet de servir une marchandise qui s'est attendrie naturellement, par reposage, et cela sans occasionner de perte, ce qui a bien sûr, une incidence sur les prix.

Que peut-on manger au restaurant du Parc? On serait tenté de répondre: TOUT! Aussi bien la fondue, qu'on vous servira au café, que des poissons, spécialement la truite ou les filets de perches, ou des viandes diverses, de la côte de bœuf au tournedos. Chaque soir, vous seront proposées des grillades au feu de bois, garnies de délicieuses salades. Bref, le choix est vaste et la qualité toujours égale. Il faut dire que le patron sélectionne lui-même ses produits frais qu'il se procure au village ou dans la région.

Mais ce qui caractérise encore le restaurant du Parc, c'est l'ambiance qui y règne et qui rend l'établissement particulièrement accueillant. On s'y sent en famille. L'équipe du personnel est bien soudée avec Mme Claude au comptoir, Mme Bergeon et Mlle Boissenin au service, tandis qu'à la cuisine, M. Urfer est secondé par un apprenti de 2e année, P. Meyer et un de 1ère année, J.-Cl. Lambert. A souligner que M. Claude recrute ses apprentis uniquement parmi les jeunes du village. Le fief du patron, c'est la

cheminée, où chaque soir, il confectionne ses savoureuses viandes rôties, pour une clientèle qui ne cesse d'augmenter.

Penser à satisfaire le client avant de songer au profit; la meilleure publicité est celle faite par les clients, de bouche à oreille; ce sont là des lieux communs, mais qui prennent toute leur signification au restaurant du Parc. Il faut dire que M. Jacques Claude a un tempérament de gagnant, que la réussite de ses entreprises est capitale pour lui et qu'il paie de sa personne, pour parvenir à ses fins. Grâce à cela, son établissement contribue à faire des Brenets, un haut lieu de la gastronomie dans la région. Il en est fier, à juste titre, et met tout en œuvre pour conserver cette renommée qui ne cesse de grandir. Et comme il abomine le ron-ron quotidien, on peut être certain qu'il n'en restera pas là. Et c'est très bien pour les Brenets, car s'il est notoire que l'amour passe par l'estomac, on peut en dire autant du développement touristique!

R. N.



PUBLICITÉ:



ANNONCES SUISSES S.A. - ASSA

La Chaux-de-Fonds - Av. L.-Robert 31 - Tél. 232214

Restaurant Pizzeria Frascati



2400 Le Locle
Rue des Envers 38
Tél. 039/31 31 41
Fermé le lundi

GRAND CHOIX DE SPÉCIALITÉS ITALIENNES
ET DE SAISON

Restaurant Il Caminetto Hôtel Croix d'Or

Pizzeria au feu de bois
Spécialités de pâtes maison faites à la main
Grand choix de viandes

Assiette du jour et repas d'affaires

OUVERT TOUS LES JOURS - RESTAURATION
CHAUDE JUSQU'À LA FERMETURE.

Rue de la Balance 15 - Tél. (039) 23 43 53
M. et Mme José Niéto

TRAMELAN

TRAMELAN

Pari tenu pour un mélomane



Une belle assistance pour ce concert exceptionnel.

Il fallait vraiment avoir de l'audace pour faire venir à Tramelan, et ceci après les vacances, deux orchestres de grande renommée. Pourtant un jeune mélomane tramelot a pris la semaine dernière de grands risques, désirant faire quelque chose pour animer son village. Ces risques ont, semble-t-il, été bien cal-

culés puisque ce ne sont pas moins de 400 mélomanes qui se pressaient à la Halle des fêtes samedi soir afin de se divertir dans une ambiance qui montait au fur et à mesure de la soirée.

Une première partie extraordinaire avec du jazz style New-Orleans avec l'ensemble biennois les «Watermill Swin-

gers». Cette sympathique équipe eut le mérite de chauffer la salle dès sa première interprétation. Tout son répertoire fut merveilleusement enlevé et l'assistance, composée de jeunes et de moins jeunes mélomanes, n'a pas caché sa satisfaction et ses applaudissements aux «Watermill Swingers» qui ont eu le mérite de nous replonger quelques moments (peut-être trop courts) dans la belle ambiance de la Nuit du jazz organisée dans le cadre du 800e anniversaire de Tramelan.

Pourtant, malgré le grand succès enregistré par cet ensemble, le clou de la soirée était la venue à Tramelan de l'Orchestre «Crazy Life Show» accompagné de ses deux danseuses. Avec sa musique moderne et parfois exotique, cet ensemble permettait à ceux qui le désiraient de danser aux sons d'une musique interprétée à la perfection. Venant des quatre coins du pays, et d'Uruguay, cet ensemble considéré comme le successeur des grands orchestres Hazy Osterwald ou Pepe Lienhart a plus que rempli son contrat. Relevons enfin que c'est avec plaisir que l'on remarquait que la Halle des fêtes était garnie d'une assistance formée de personnes de tous âges et venant de toute la région, ce qui permet de souhaiter aux sociétés organisatrices de soirées annuelles, d'obtenir un aussi beau succès. (texte et photo vu)

CANTON DU JURA

Fermeture des petites classes

Un recours de Montfaverghier

Une seule commune a usé, dans le délai légal, de son droit de recourir auprès de la Cour constitutionnelle pour l'affaire concernant la fermeture des petites classes. En date du 11 août dernier, Montfaverghier a saisi la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal de la décision du Gouvernement du 4 juillet dernier tendant à fermer l'école du village. C'est au cours de sa dernière séance que le Gouvernement de la République et canton du Jura a pris connaissance de

la nouvelle procédure engagée par la commune franc-montagnarde. L'exécutif cantonal fera parvenir ces prochains jours sa réponse à l'organe judiciaire au mémoire de recours de Montfaverghier.

Pour étayer son recours, la commune met en cause la base juridique sur laquelle le Département de l'éducation et des Affaires sociales a fondé sa décision. Elle estime que l'article 2 du «décret du 6 décembre 1978 relatif à l'article 110 de la loi sur l'école primaire et à l'article 30 de la loi sur les écoles moyennes» adopté par l'Assemblée constituante viole aussi bien le droit constitutionnel de la Confédération que celui du canton. En conséquence la commune de Montfaverghier demande à la Cour constitutionnelle d'invalider la disposition adoptée par la Constituante qui l'avait reprise de la législation bernoise.

Dans un communiqué, le service de presse de la République et canton du Jura rappelle que la Constitution et les lois ouvrent largement la voie au recours contre les décisions gouvernementales et administratives, offrant ainsi d'importantes garanties contre l'arbitraire. Dans la même foulée, le porte-parole du Gouvernement s'en prend à ceux qui prônent l'insoumission. «La démarche de la commune de Montfaverghier auprès de la Cour constitutionnelle est tout à fait régulière, à l'inverse de celles qui consistent, pour certains, à prôner l'insoumission, sans risque aucun pour eux-mêmes, au mépris des lois et des institutions démocratiques de la République et canton du Jura» (lg)

LAJOUX

Décès de l'abbé Antoine Cuenat

C'est avec consternation que la population de Lajoux a appris, hier, le décès de l'abbé Antoine Cuenat qui, durant près d'un quart de siècle, exerça son ministère dans la paroisse. Il est décédé après de longs mois de maladie à l'âge de 75 ans. L'abbé Cuenat était arrivé à Lajoux en 1952 venant de Movelier, après avoir été curé de Soubey.

D'emblée, il avait su s'acquiescer l'estime et la confiance de ses paroissiens qui avaient reconnu un véritable chef spirituel, soucieux de tous leurs problèmes. Naturellement bon et charitable, il n'a cessé de se dévouer durant 23 ans à ceux qu'il considérait comme les siens.

A l'heure de la retraite, en septembre 1975, il avait conservé son domicile à la cure devenue vacante à la suite du jumelage des paroisses de Lajoux et de Saulcy, desservie dès lors par l'abbé Robert Migy qu'il ne cessa de seconder en diverses occasions. C'est sous son ministère fécond que fut réalisée la restauration complète de l'église qui a le bonheur de posséder d'admirables vitraux créés par Coghuf. (gt)

SAIGNELÉGIER

Panne de courant

Au cours du violent orage qui a sévi sur les Franches-Montagnes hier, la foudre est également tombée sur un poteau électrique à Saignelégier, provoquant une interruption du courant et des communications téléphoniques pendant plusieurs heures.

Noces d'or



C'est aujourd'hui que M. et M. Oswald Rebetz fêtent en famille leurs 50 ans de mariage. C'est pourtant le 21 juin 1930 que M. Oswald Rebetz prenait pour épouse en l'église de Lajoux, Mlle Georgette Saulcy. C'est avec quelque retard donc que cet anniversaire sera célébré, M. Rebetz étant hospitalisé en juin dernier. Mme et M. Rebetz seront fêtés par leurs quatre enfants, neuf petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Comptant à eux deux 154 ans d'âge, les époux Rebetz sont en bonne santé, malgré l'opération qu'a dû subir dernièrement M. Rebetz.

Ce dernier fut très actif dans son village, où il exerça durant 25 ans la fonction d'officier d'état civil qu'il compléta judicieusement avec celle de chef de section militaire durant 27 ans. Sergent à l'armée, M. Rebetz compte 1400 jours de service militaire. Le couple jubilaire a décidé de célébrer ses noces d'or par une messe d'action de grâce en l'église de Lajoux, suivie d'un banquet servi à Glovelier. (bf)

Pour des raisons de santé Le président de la SRT-JU démissionne

Coup dur pour la toute jeune société de radio et de télévision de la République et canton du Jura. Sa présidente, Mme Simone Bouilland du Noirmont vient de donner sa démission pour des raisons de santé. Un départ qui survient à un mauvais moment. En effet, un important travail de réflexion sur les buts et l'activité future de la société s'était amorcé sous son impulsion.

C'est au cours de la troisième séance du comité de la société de radio et de télévision de la République et canton du Jura, que Mme Bouilland a donné sa démission. Les membres du comité ont été unanimes à regretter ce départ prématuré.

Au cours de la même séance, l'exécutif a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour le 19 septembre 1980 à Saignelégier. L'ordre du jour prévoit l'élection d'un nouveau président et la nomination des délégués aux instances romandes (SRTR) et suisse (SSR). Enfin plusieurs décisions relatives à l'administration de la société devront être prises à cette occasion. Laurent Guyot

Près de Montfaucon La foudre détruit une ferme

Au cours du violent orage qui s'est abattu hier sur le Jura, la foudre est tombée vers 16 h. 30 sur une ferme du hameau de Montcenez (trois maisons), situé à six kilomètres de Montfaucon, en direction de Lajoux. Le bétail a pu être sauvé mais la ferme a été entièrement démolie.

Les pompiers de Montfaucon qui se sont rendus sur place ont eu la tâche extrêmement difficile étant donné qu'il n'y avait pas d'eau dans le village. Le bétail était au pâturage au moment du sinistre qui a entièrement détruit outre la maison, le fourrage et les machines. Les pompiers ont néanmoins pu protéger une maison d'habitation voisine de construction récente. Les dégâts s'élevaient à environ un million de francs. (ats)

MONTENOL Mort du premier étalon du Marché-Concours

Classé au premier rang au dernier Marché-Concours de Saignelégier, le magnifique étalon «Jury» qui avait provoqué l'admiration de milliers de spectateurs, a péri lundi soir. Ce remarquable reproducteur, descendant de «Jurassien», a été subitement pris de coliques et d'ennuis pulmonaires. Les vétérinaires n'ont rien pu faire pour le sauver. (y)

memento

Urgence médico-dentaire de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, dimanches et jours fériés, tél. (066) 66 34 34.

La Main-tendue: No 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07. Préfecture: tél. 51 11 81. Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54. Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01. Aide familiale: tél. 51 11 04. Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03. Service du feu: No 118. Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

LA VIE JURASSIENNE

Futur horaire CFF: ...Eh bien ! cadencez, maintenant ! (suite *) Vers l'est, du nouveau: l'esquisse d'une ligne transjurassienne !

♦ Suite de la page 3

A cela s'ajoutent, intéressant les habitants de St-Imier, Courtelary et Soneboz où ils font halte, les huit trains directs prévus à l'horaire pour la liaison Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Bienne - Berne et vice-versa.

Pour résumer, le projet d'horaire prévoit donc 23 trains par jour au départ de La Chaux-de-Fonds vers le vallon de St-Imier, et 23 au départ de Bienne. Aujourd'hui, on n'en totalise que 19 ou 20. La fréquence est donc d'un convoi tous les 3/4 h. dans chaque sens pour les stations du Vallon. Offre accrue, mais aussi régularité améliorée, la cadence étant assez bien marquée. De La Chaux-de-Fonds chaque heure aux 16' (sauf 8, 14 et 21 h.) partira un omnibus, de 5 h. 16 à 22 h. 16. Neuf iront donc à Bienne sans changement, 6 vers Delémont. Aux 38', toutes les deux heures (6 h. 38, 8 h. 38, 10 h. 38, etc jusqu'à 20 h. 38) partira un direct vers Berne. De Bienne, les départs d'omnibus (10) pour La Chaux-de-Fonds se feront aux 34' toutes les heures paires (6 h. 34, 8 h. 34, etc jusqu'à 22 h. 34) avec un complémentaire en semaine à 5 h. 26. Les directs (Berne-Le Locle)

partiront aux 35' des heures impaires (7 h. 35, 9 h. 35, etc jusqu'à 21 h. 35).

Les villages du Haut-Vallon auront donc quinze trains omnibus à disposition pour ou de La Chaux-de-Fonds. Ce qui est mieux que les 10 à 12 actuels. Le record d'amélioration sera pour... la halte du Creux, qui verra sa desserte tripler: 15 trains dans chaque sens s'y arrêteront (sur demande), contre 5 descendants et 4 montants actuellement!

TRAINS DU SOIR, DÉSESPOIR...

Tout cela est bel et bien, mais il y a un revers à cette médaille. Ainsi, malgré le cadencement, le projet laisse subsister une lacune majeure: les derniers trains, ravancés de manière inadmissible. Le dernier train quittant La Chaux-de-Fonds vers le vallon de St-Imier est prévu à 22 h. 16 (aujourd'hui 23 h. 08 le samedi et 22 h. 55 les autres jours); le dernier partant de Bienne est prévu à 22 h. 34 (aujourd'hui 23 h. 10). Pour la vallée de Tavannes, la situation était déjà peu satisfaisante actuellement, mais à côté des trains réguliers quittant Delémont au plus tard à 20 h. 44 et Bienne à 22 h. 15, on avait au moins des trains du samedi soir, l'un quittant Delémont à 22 h. 30, l'autre partant de Soneboz à 23 h. 29 et correspondant à celui partant de Bienne à 23 h. 10 pour La Chaux-de-Fonds. Le projet supprime tout cela, et ne prévoit plus qu'un dernier départ de Delémont à 21 h., un dernier départ de

Bienne à 21 h. 40. Ce qui supprime évidemment toute possibilité pour un villageois non motorisé d'assister dans l'une ou l'autre ville à quelque manifestation culturelle que ce soit. Les CFF feront état, bien sûr, de la fréquentation dérisoire des trains de nuit dans la région. Mais on pourrait peut-être inverser les termes de la réflexion et se demander si en proposant de bonnes liaisons, peut-être même avec un matériel «allégé» (autorail?), on ne retrouverait pas une fréquentation satisfaisante.

CORRESPONDANCES: A BIENNE SEULEMENT

Autre problème: celui des correspondances. Certes, à Bienne, le projet les améliore, et elles sont satisfaisantes, voire bonnes dans toutes les directions. Il n'en va pas de même entre le vallon de St-Imier et Neuchâtel. Actuellement déjà, la situation est très mauvaise de ce point de vue, seules quelques bonnes correspondances permettant aux habitants du Haut-Vallon de gagner commodément le Littoral neuchâtelois. Dans le projet, c'est la régularité dans la médiocrité: à tous les coups, c'est trois quarts d'heure d'attente qui seront infligés au malheureux Vallonnien qui aura voulu descendre à Neuchâtel en passant par La Chaux-de-Fonds. Cette situation résulte de la conception des CFF, selon laquelle la «porte de sortie» du Haut-Jura vers le Plateau est Bienne, et non Neuchâtel. Ce qui satisfait peut-être les technocrates, mais ne correspond à coup sûr pas aux habitudes régionales, ni même à l'intérêt des populations d'ici! Le fait est là pourtant: l'habitant de Renan ou de Sonvilier qui voudra se rendre à Neuchâtel par le train devra se «taper», selon le projet, une heure et demie de trajet par Bienne, ou alors, sans gagner de temps, devenir un client assidu du Buffet de la Gare de La Chaux-de-Fonds...

On retrouve là les effets de ce qui semble être une méconnaissance de la réalité régionale dans toute la question des liaisons entre La Chaux-de-Fonds et les principales villes suisses, qui fera l'objet d'un prochain chapitre de cette étude. (à suivre)

DISTRICT DE MOUTIER

MOUTIER Gros orage

Pour la deuxième fois en moins d'un mois, un orage d'une extrême violence a éclaté hier soir vers 17h. 30 à Moutier. Plusieurs caves ont été inondées d'où interventions des premiers secours et la ville a été privée d'électricité pendant plus d'une heure. Il y a eu également beaucoup d'eau sur les routes, ce qui a gêné la circulation automobile. (kr)

25 ans de sacerdoce pour un prêtre prévôtois

Enfant de Moutier et frère de Me Jolidon avocat, de M. Marcel Jolidon menuisier et de M. Edmond Jolidon maître secondaire, l'abbé Germain Jolidon, curé de Fahy et ancien curé de Tavannes vient de fêter ses 25 ans de sacerdoce. (kr)

DISTRICT DE COURTELARY

LA HEUTTE Voiture contre un arbre

Un automobiliste d'Aarberg a percuté un arbre, hier vers 16h. 30, aux Bonnes-Fontaines, entre Soneboz et La Heutte. Il voulait dépasser une colonne de trois voitures qui le précédait, alors qu'aucun véhicule ne venait en sens inverse. Il venait d'amorcer sa manœuvre lorsque l'une des voitures déboîta à son tour. Il s'en suivit un léger choc latéral. Le conducteur seelandais finit sa course contre un arbre, son véhicule entièrement démolit. Celui-ci valait 40.000 francs.

TAVANNES Début de la Fête des saisons sous la pluie

C'est hier soir qu'a débuté la Fête des saisons de Tavannes qui se déroule maintenant sous le signe de la Fête du village. Il y avait l'inauguration de la nouvelle locomotive (Tavannes). Cette manifestation a malheureusement été perturbée par la pluie et a dû se dérouler sous la marquise devant la gare. (kr)

memento

Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20. La Main-tendue: No 143.

SAINT-IMIER

Pharmacie de service: samedi 19 h. à 20 h., dimanche, de 11 h. à 12 h., 19 à 20 h. Liechti, tél. 41 21 94. Médecin de service: samedi, dimanche, Dr Gindrat, tél. 41 17 61. A.A. Alcool, anonymes: tél. 41 12 18. Service du feu: tél. 41 69 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27. Service technique: tél. 41 43 45, électricité: 41 43 46, eau et gaz. Police cantonale: tél. 41 25 66. Police municipale: tél. 41 20 46. Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22. Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.

COURTELARY

Service du feu: No 118. Police cantonale: tél. 44 14 27. Préfecture: tél. 41 11 04. Sœur visitante: tél. 44 11 68. Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30. Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29. Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27. Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Nötter (032) 97 65 65. Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30. Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Manufacture de boîtes de montres de La Chaux-de-Fonds engagerait pour entrée à convenir

mécaniciens micro-mécaniciens

intéressés à la production, mises au point et travaux de séries

technicien- ingénieur ETS

ayant pratique ou connaissances de la branche, pouvant assumer la responsabilité d'un poste important - éventuellement personne qui désirerait se familiariser et se faire une situation dans notre secteur.

Places sables et bien rémunérées avec avantages sociaux d'une grande entreprise pour candidats sérieux et dynamiques.

Faire offres sous chiffre HJ 19341 au bureau de L'Impartial.

Pour cause de départ, nous offrons

à vendre appartement

dans quartier du Succès. Il comprend: salon-salle à manger de 34 m2 environ + 3 chambres à coucher; cuisine équipée, bain et WC séparés, balcon, garage.

Entrée en jouissance tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre AS 19728 au bureau de L'Impartial.

BOUTIQUE du 3e Âge

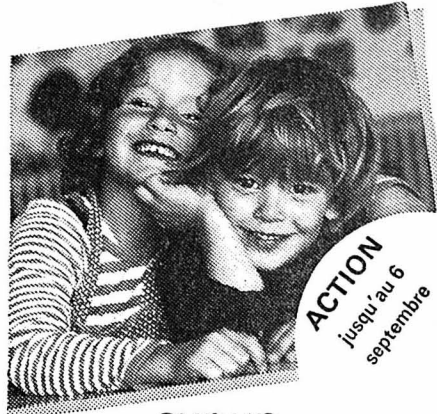
Temple-Allemand 23

Réouverture

lundi 18 août 1980 à 14 h.

Ouvert du lundi au vendredi de 14 à 17 h.

LA PLUS BELLE PHOTO DES VACANCES



sur un

Poster

25 x 35 7.80

35 x 50 13.-

d'après diapos petit supplément

brugger
AUDIO-VIDEO

L.-Robert 23 - Tél. 039/23 12 12

Galerie arts anciens Pierre-Yves Gabus

A l'occasion de l'importante

vente aux enchères au château de Riedera, 1724 Essert (FRIBOURG)

que nous organisons le 28 octobre, nous nous chargeons de vendre pour vous les :

MEUBLES SUISSES ET FRIBOURGEOIS
TABLEAUX DE PEINTRES SUISSES
TABLEAUX ANCIENS
PORCELAINE ANCIENNE
ARGENTERIE
ART POPULAIRE
SCULPTURES
LIVRES, GRAVURES SUISSES.

Sur demande de votre part, nous effectuons à votre domicile une estimation sans frais et sans engagement des objets que vous voudrez bien nous soumettre.

Faire offres à : Galerie Arts Anciens, 2022 Bevaix, tél. (038) 46 13 53 ou de 18 h. à 20 h. - 55 17 76

A louer pour le 1er octobre 1980, un appartement de

2 1/2 PIÈCES

avec salle de bain, chauffage central, eau chaude, machine à laver et prise Coditel.

Loyer mensuel Fr. 283.50 plus Fr. 90.- comme avance de chauffage.

Téléphone (039) 22 19 60

A VENDRE

CHALET

au bord du Doubs, mi-confort, vue magnifique.

Ecrire sous chiffre P 28-460216 à Publicitas, 51, Av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

PROPRIÉTÉ À VENDRE AU VAL-DE-TRAVERS

Maison de maître à Fleurier, situation tranquille, proximité du centre, 7 chambres sur 2 niveaux reliés par un ascenseur, cheminée, poêle en faïence, aménagement soigné, dépendance avec appartement de 4 chambres, garages, jardin, verger environ 1600 m2.

L'ensemble pourrait convenir à l'aménagement d'un HOME, PENSION DE PERSONNES ÂGÉES CENTRE CULTUREL, D'ACCUEIL OU DE VILLÉGIATURE

Pour tous renseignements s'adresser à:

Me Albert Brauen notaire et M. Jean Berner
Rue de l'Hôpital 7, 2000 NEUCHÂTEL
Tél. 038/25 96 35

Atelier de polissage entreprendrait

polissage lapidage diamantage

de boîtes or ou bijouterie, éventuellement laiton.

Faire offres sous chiffre ZZ 19565 au bureau de L'Impartial.

Cherchons à louer à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT OU MAISON

5-6 pièces, si possible avec cheminée.
Jardin désiré.
Téléphone (039) 26 94 04

JUVET INTERIEUR
STYLE ANCIEN
MODERNE
KNOLL International
P. AUBRY
NUMA-DRUZ 27

Des occasions à saisir au vol

Renault 20 TL 8 200.-

Renault 20 TL 8 400.-

Renault 20 GTL 11 600.-

Renault 20 TS 10 400.-

Garage Erard SA
2726 Saignelégier
Tél. (039) 51 11 41

A VENDRE

cause décès

GS 1220

45 000 km.

Hiver pas roulé.

Tél. (032) 97 13 44

COMMUNIQUER

(transmettre, donner connaissance)

Consultez-nous. Nous sommes spécialisés dans la communication et la publicité-presses depuis plus de 60 ans. Nous mettons notre expérience et les plus récentes techniques de sélection média à votre disposition.

ANNONCES SUISSES S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS

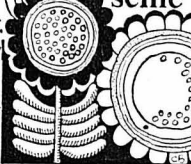
Av. Léopold-Robert 31
Tour du Casino
Tél. 039/23 22 14

LE LOCLE

Pont 8
Tél. 039/31 14 44

et 23 autres succursales dans toute la Suisse

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Mélanges

A vendre
CHATONS SIAMOIS

pedigree, haute lignée.
Tél. (038) 25 12 68

A vendre

LIT D'ENFANT, 145 cm. x 75 cm. Tél. 039/31 74 42.

OISEAUX EXOTIQUES avec cages, accessoires. Tél. (039) 22 28 13 dès 17 heures.

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à conserver s.v.p.) (à expédier sous enveloppe «imprimée» à 20 cts) l'Administration de L'Impartial, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom _____ Prénom _____

(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue _____

No postal Localité _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez _____

No postal Rue _____

Localité _____

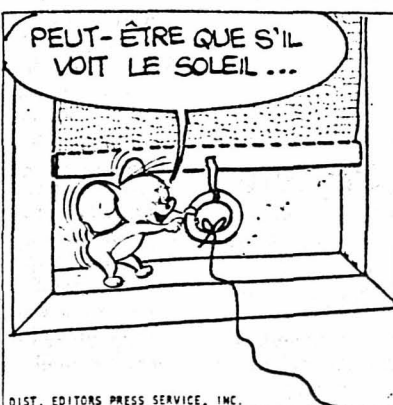
Pays _____ Province _____

du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.p.
2. Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.- par changement
Pour l'étranger, première semaine Fr. 5.50
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 2.50
5. AVION: Prix suivant le pays.
6. Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. PAIEMENTS: à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.

TOM and JERRY



DIST. EDITORS PRESS SERVICE, INC.

495 © COSMOPRESS, GENEVE

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

Coopération technique et aide financière au développement Le Conseil fédéral propose aux Chambres un important crédit

Le conseiller fédéral Pierre Aubert a présenté hier à la presse un message du Conseil fédéral aux Chambres concernant la continuation de la coopération technique et de l'aide financière en faveur des pays en développement. Par ce message, le gouvernement helvétique demande à l'Assemblée fédérale d'ouvrir à partir du 1er janvier 1981 un crédit de 1650 millions de francs destiné à prendre les engagements suisses dans ces deux principaux postes de l'aide publique au développement que sont la coopération technique et l'aide financière.

L'important crédit proposé doit succéder à un précédent crédit de 735 millions, ouvert en 1978 et qui sera épuisé à la fin de cette année. Reprenant les termes du message, Pierre Aubert a exposé hier à Berne les raisons - d'ordre moral, politique et économique - qui justifient une augmentation substantielle de l'aide publique au développement au cours des prochaines années. Ce crédit devrait permettre à l'aide publique suisse de se rapprocher de celle des pays de l'OCDE, en la portant à 0,31% du produit national brut dès 1982.

LES RAISONS

Quelles raisons poussent le Conseil fédéral à demander aux Chambres, malgré la mauvaise situation financière de la Confédération le crédit le plus important jamais proposé au titre de la coopération au développement? Pierre Aubert a d'abord rappelé que l'on meurt de faim et de misère dans notre monde. Cette situation scandaleuse n'est pas irrémédiable: la moitié seulement des budgets militaires mondiaux parviendrait à améliorer le sort de centaines de millions de personnes. Face à la misère et à la souffrance il est des responsabilités auxquelles personne n'a le droit de se soustraire. C'est du reste l'avis d'un grand nombre de Suisses: leur générosité à l'égard des œuvres d'entraide le prouve.

Pour ceux que ne saurait convaincre le plan moral et humanitaire d'autres raisons moins désintéressées militent en faveur d'une aide au développement considérablement augmentée. Notre manque

de générosité pourrait en effet compromettre nos relations avec les pays en développement et les partenaires industrialisés. Ces derniers ont parfois l'impression qu'ils doivent contribuer davantage pour compenser l'insuffisance des prestations suisses. Enfin, l'économie suisse a tout à gagner de l'aide au développement. Même si nos contributions ne sont pas assujetties à des avantages financiers à court terme, ainsi que l'a assuré Pierre Aubert, notre économie bénéficie de façon générale de l'aide financière accordée par l'ensemble des pays industrialisés, des pays de l'OPEP et des organisations internationales. En augmentant les ressources des pays en développement, l'aide publique permet à ces pays d'investir davantage et d'acheter plus dans les pays industrialisés.

VICTIMES DES COUPES DANS LES SUBVENTIONS

Le crédit proposé ne concerne que la coopération technique et l'aide financière qui forment à eux deux les 68% de l'aide publique suisse au développement. Les autres postes, l'aide humanitaire, la participation au capital des banques régionales de développement et les mesures de politique commerciale et économique font l'objet de crédits séparés.

La somme de 1650 millions de francs représente le total des engagements à prendre entre le 1er janvier 1981 et le 31 décembre 1983 pour réaliser l'ensemble des programmes de coopération prévus, qu'ils soient en cours ou nouveaux. La durée de ce crédit est en principe de trois

ans, mais elle risque fort d'être prolongée dans la mesure où la coopération technique et l'aide financière tombent sous le coup des réductions linéaires de 10% dans les subventions fédérales prévues par le plan financier 1981-1983. Ce sera déjà le cas l'an prochain, l'aide publique au développement ne jouissant pas des dérogations accordées aux caisses-maladie, aux paysans de montagne et aux cantons défavorisés. Ainsi en 1981, compte tenu de quelques engagements internationaux déjà pris, les coupes dans les subventions réduiront de 47 millions l'aide publique au développement.

DES DÉPENSES ÉTALÉES SUR HUIT ANS

On prévoit que les dépenses permises par le crédit s'étaleront sur une période de huit ans. Seule la moitié (environ 800 millions) sera dépensée durant les 3 années de la durée du crédit.

Plus que l'aide publique multilatérale au développement, le crédit doit subvenir aux besoins de la coopération technique et de l'aide financière bilatérale. Et

de ces deux possibilités, l'accent sera mis sur l'aide financière. En effet, il convient - l'expérience l'a démontré - d'envisager la réalisation de projets de plus grande envergure, exigeant des investissements plus importants. Par ailleurs, les pays en développement sont toujours mieux à même de gérer eux-mêmes les projets de développement: la Suisse se trouve ainsi libérée d'un bon nombre de tâches d'organisation. Enfin, le blocage des effectifs du personnel de la Confédération oriente l'activité de la coopération au développement vers l'aide financière plutôt que vers la coopération technique. (ats)

A Lausanne

Trafic d'héroïne

Jeudi, un homme s'est constitué prisonnier dans le bureau du juge informateur de Lausanne. Il a avoué avoir acheté, consommé et vendu 70 grammes d'héroïne, quantité représentant une valeur de 35.000 francs. La police judiciaire enquête. (ats)

Encore loin du but

Il y a 10 ans, l'Assemblée générale des Nations Unies fixait à 0,7 pour cent du produit national brut le montant que devrait atteindre l'aide publique en faveur des pays en développement. Seuls quatre pays industrialisés ont atteint ou dépassé ce niveau depuis quelques années: la Suède, la Norvège, le Danemark et les Pays-Bas. En moyenne l'aide publique des pays réunis dans le CAD (Comité d'aide au développement de l'OCDE) ne s'élève qu'à moitié du pourcentage fixé. La Suisse, avec 0,19% en 1977, 0,20% en 1978, 0,21% en 1979 et 0,23% en 1980 (prévisions) se trouve avec l'Italie, l'Autriche et la Finlande en queue de liste.

Le crédit de 1650 millions devrait permettre à notre pays de se rapprocher de la moyenne des pays industrialisés, en portant le pourcentage à 0,31% dès 1982 pour autant que l'aide publique au développement échappe aux coupes dans les subventions fédérales. (ats)

La semaine de cinq jours dans l'école vaudoise L'exécutif propose le rejet de l'initiative

Dans un rapport détaillé au Grand Conseil sur l'initiative populaire en faveur de l'introduction de la semaine de cinq jours à l'école, le Conseil d'Etat du canton de Vaud conclut au rejet de cette initiative, estimant, «d'une part, que les inconvénients pédagogiques liés à la semaine de cinq jours risquent de porter préjudice à la majorité des élèves, d'autre part que l'exigence du congé du mercredi après-midi fixée par les auteurs de l'initiative se heurte à un certain nombre d'obstacles pratiques difficilement surmontables».

Ce rapport, présenté hier à la presse au Château de Dorigny par M. Raymond Junod, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, sera soumis au législatif cantonal dans sa session de septembre. Le gouvernement proposera à l'assemblée de faire voter le peuple sur cette initiative en lui recommandant de la rejeter et de charger le Conseil d'Etat de soumettre le cas échéant, un préavis motivé au Grand Conseil et destiné aux électeurs.

L'initiative, lancée en décembre 1979, a recueilli 42.344 signatures (il en fallait

12.000). Elle porte sur trois objets principaux: le congé du samedi matin, le maintien de celui du mercredi après-midi et l'introduction, de ce fait, de la semaine de cinq jours dans les écoles publiques. A cet égard, le Conseil d'Etat estime que le concept d'école publique tel qu'il est utilisé par les initiateurs ne devrait pas inclure le degré secondaire supérieur.

L'introduction de la semaine de cinq jours mettrait les écoliers vaudois à égalité avec ceux des cantons de Genève (congé tout le jeudi plus le samedi après-midi, pour ce qui concerne l'enseignement général) et de Neuchâtel (classes primaires et du secondaire inférieur), où existe la situation préconisée par les initiateurs vaudois, quant aux nombres d'heures hebdomadaires. Dans le canton de Fribourg, la situation est plus diversifiée, avec à peu près le même résultat, alors que dans le Jura et le Jura bernois on en est à une politique soit légèrement différente, soit plus traditionnelle avec la semaine de six jours.

FATIGUE EXCESSIVE

Pour l'école vaudoise, le Conseil d'Etat juge difficile de simplement re-

porter les heures du samedi matin sur les autres jours de la semaine, ce qui entraînerait une surcharge du travail quotidien, partant une fatigue accrue et souvent excessive pour la majorité des élèves. En conséquence, il apparaît nécessaire de réduire l'horaire hebdomadaire (temps effectif d'enseignement) tout en conservant le même nombre de leçons hebdomadaires. On atteindrait cet objectif en diminuant la durée actuelle de la période (leçon) mais cette mesure pourrait remettre en question les programmes, certaines méthodes pédagogiques, la durée des études gymnasiales ou même celle des vacances scolaires. (ats)

Le Liechtenstein a célébré sa fête nationale

Hier, la Principauté du Liechtenstein a célébré sa fête nationale qui est en même temps l'anniversaire de son altesse le prince François-Joseph II. Le prince, âgé de 74 ans, a reçu le matin les autorités dans son château qui est resté fermé aux nombreux touristes venus pour cette occasion à Vaduz.

Vaduz, chef-lieu de la principauté, petite bourgade de moins de 5000 habitants dans une campagne verdoyante, baignait dans une tranquillité dominicale. La fête populaire n'a débuté qu'en fin d'après-midi. (ats)

Dans le canton de Berne Lutte féminine

Ce week-end, à une semaine de la fête fédérale de lutte de Saint-Gall, plus d'un champion vénéré risque d'en perdre ses bretelles: à Aeschi, en-dessus de Spiez dans le canton de Berne, au cours - de mémoire d'homme - du premier tournoi féminin de lutte, 75 représentantes du sexe dit faible fouleront dimanche la sciure et mesureront leurs muscles en s'attrapant à la culotte. Le spectateur blessé dans son orgueil aura l'occasion de reprendre quelque force, non loin de là, à Munsingen, dans la banlieue bernoise, où 36 équipes de gros bras provenant de toute la Suisse disputent le même jour le quatrième championnat suisse du jeu de la corde - catégories 560, 640 et 720 kilos - dans l'optique du prochain championnat du monde, en septembre à Bâle. (ats)

Cours de perfectionnement pour conducteurs

Résultats contestés

Dans un communiqué diffusé hier, l'Association suisse des transports (AST) demande la publication immédiate des résultats «négatifs» du cours TCS «Conduire encore mieux». Mais selon elle, un institut de l'Ecole polytechnique fédérale est arrivé à la conclusion que certains types d'accidents sont plus souvent l'œuvre de personnes ayant suivi le cours. Toutefois, il apparaît que ces enquêtes n'avaient pas pour but de contrôler l'efficacité des cours, mais de mettre au point des modèles de contrôle.

C'est l'Institut des sciences de comportement de l'EPFZ qui a été chargé de cette tâche par la Confédération suisse de sécurité dans le trafic routier (SKS). Les travaux ne sont pas encore terminés, a indiqué un porte-parole de la SKS.

Dans son communiqué, l'AST signale cependant que le Fonds suisse pour la prévention des accidents et l'assurance Altstadt ont cessé de soutenir financièrement des cours tels que ceux organisés par le TCS. (ats)

Contre un «Seveso» en Haute-Argovie

Huit organisations de protection de l'environnement régionales et locales de Haute-Argovie comptant plus de 3000 membres condamnent dans un communiqué diffusé hier «avec la plus grande vigueur l'intention du canton et de l'industrie privée d'installer à Oberbipp de gigantesques installations de traitement de déchets industriels dangereux». Ces organisations soutiennent tous les efforts visant à éviter «un Seveso à Oberbipp», car la région est encombrée par des installations militaires, un réservoir, la centrale nucléaire de Gœsgen et une autoroute. Ces organisations, dont la Société pour la protection de la nature de Haute-Argovie et la WWF Haute-Argovie - Soleure - Bienne, n'acceptent pas

«que les groupes chimiques bâlois, qui ont leur domicile fiscal au bord du Rhin, viennent déposer leurs déchets empoisonnés en Haute-Argovie et faire de cette région une poubelle nationale».

Outre l'installation de retraitement des déchets industriels, on prévoit de construire à Oberbipp un réservoir et une installation destinés à la préparation d'émulsions et d'huiles pour voitures. Le Conseil communal d'Oberbipp a déjà proposé aux communes environnantes la création d'un comité régional «Contre l'encrassement de la région». Cette affaire fait également l'objet d'une interpellation au Grand Conseil bernois. (ats)

Subventions pour les exportations de viande Les consommatrices s'interrogent

Dans un communiqué diffusé hier, la Fédération romande des consommatrices (FRC) s'étonne de la décision prise par le Conseil fédéral d'octroyer un prêt de 15 millions de francs pour de nouveaux stockages de viande, et de subventionner des exportations de viande fraîche ou de bétail, sans que l'on ait essayé de stimuler la consommation intérieure par une baisse sensible des prix.

Pourtant, souligne la FRC, les budgets des ménages de l'OFIAMT révèlent une très faible consommation de viande dans des familles dont les revenus se situent en-dessous de la moyenne suisse. Par son prix élevé, la viande est un produit de luxe pour beaucoup, mais malgré l'offre excédentaire qui envahit le marché suisse depuis le début de l'année, l'indice des prix de la viande accuse une tendance à la hausse. Dans un tel climat, ce sont pourtant les consommateurs étrangers qui bénéficieront de prix avantageux grâce aux subventions fédérales, après l'envoi gratuit aux pays en développement - et la FRC s'en félicite - de la viande stockée il y a une année et qui ne trouvait pas preneur dans un marché saturé.

Le consommateur suisse reste le grand

oublié de la générosité du Conseil fédéral. Il l'est moins lorsqu'il s'agit de lui faire supporter les conséquences du déficit financier de la Confédération - mais la patience et la bonne volonté ont leurs limites, conclut la FRC. (ats)

Au mois de juillet

Ventes de voitures neuves en hausse

Le nombre des voitures neuves vendues en juillet s'est élevé à 21.357, soit une augmentation de 5,4 pour cent par rapport à juillet 1979. Selon la statistique publiée par l'Association des importateurs suisses d'automobiles, qui porte sur environ 95 pour cent du marché total, c'est VW qui vient en tête avec 2566 voitures neuves vendues (plus 6,1 pour cent), devant Opel avec 2539 (plus 29,6 pour cent). Avec 1729 voitures vendues, Renault recule de 4,9 pour cent, alors que Peugeot avec 1008 voitures neuves vendues a augmenté ses ventes de 15,6 pour cent par rapport à juillet 1979.

Baisse du prix de l'essence Shell va réduire la quantité de pétrole brut raffiné à Cressier

Les principales compagnies pétrolières ont décidé de baisser une nouvelle fois de 2 centimes le prix de l'essence à la colonne.

Pour Esso, cette baisse est immédiatement applicable. A part Migrol qui a annoncé que dès lundi les prix maximaux aux colonnes s'élèveront à 113 centimes pour la «super» et à 112 centimes pour la «normale», les stations d'essence de la plupart des autres compagnies ne baisseront leurs prix à la colonne que lorsque leurs stocks, achetés alors à un prix plus fort, seront écoulés. La dernière baisse du prix de l'essence (2 centimes également) était survenue le 24 juillet dernier.

Migrol explique sa décision par le fait que les prix de l'essence et des autres produits pétroliers sur le marché de Rotterdam ont marqué une tendance à la baisse pendant le premier semestre 1980,

ceci malgré une augmentation des coûts du pétrole brut. Il semble qu'un surplus de produits pétroliers exerce une pression sur les prix du marché, indique Migrol.

Pour certaines autres compagnies (Shell, Texaco, Gulf, BP, Agip) qui s'approvisionnent en essence dans les raffineries suisses, cette baisse de prix représente une «adaptation à la situation sur le marché suisse».

Par ailleurs, Shell-Suisse va réduire de 20 pour cent la quantité de pétrole brut raffiné à Cressier (NE), étant donné que le prix de revient à la raffinerie est supérieur au prix d'importation à Bâle. Shell, qui détient 75 pour cent du capital de la Raffinerie de Cressier, va donc acheter plus de produits finis sur le marché de Bâle, afin de maintenir les pertes de la Raffinerie de Cressier dans des limites acceptables. (ats)

Assurances des trois piliers Plus de 23 milliards de recettes

Les recettes des assurances des trois piliers - assurance d'Etat, prévoyance professionnelle, prévoyance vieillesse privée - ont atteint en 1978, selon les chiffres les plus récents, 23,557 milliards de francs. Quant au total des dépenses, il s'est monté à 16,122 milliards de francs, d'où un excédent de plus de 7,4 milliards indique la SDES (Société pour le développement de l'économie suisse) dans son dernier bulletin.

En ce qui concerne le premier pilier (AVS-AI), les recettes se sont élevées à 11,840 milliards et les dépenses à 12,315 milliards, d'où un déficit de 475 millions. Les deux autres piliers qui, contrairement, ne reposent pas sur le système de la répartition, mais sur celui de la capitalisation, ont enregistré des excédents de recettes considérables: ceux-ci ont atteint plus de 6,5 milliards de francs dans le cas des institutions de prévoyance professionnelle (deuxième pilier), soit 9,5 milliards de recettes et 2,95 milliards de

dépenses; dans le cas des assurances privées (troisième pilier) les recettes se sont élevées à 2,159 milliards et les dépenses à 856 millions de francs. (ats)

Commerce avec les USA

Un partenaire toujours plus important

Les membres de la Chambre de commerce suisse-américaine se sont réunis hier à Zurich. A cette occasion, il a été constaté que les Etats-Unis devenaient un partenaire commercial toujours plus important pour la Suisse. A fin 1979, 41.000 personnes étaient occupées par quelque 600 entreprises américaines dans notre pays. A la même date, 335 entreprises helvétiques employaient aux Etats-Unis 110.000 collaborateurs. (ats)

Dites à la gare

Grün 80

Et nous vous offrons le retour.

Billet spécial Bâle retour au prix de Bâle simple course et billet combiné pour l'entrée à la Grün 80 et le transfert à la gare de l'exposition.

CFF



OFFRES D'EMPLOIS

SCHAUBLIN

Nous cherchons

un ingénieur
EPF ou ETS

possédant quelques années d'expérience dans le développement de software sur mini-ordinateur.

Ce collaborateur sera chargé de travaux de développement et de mise au point de commandes numériques CNC pour nos machines-outils.

Il s'agit d'un poste indépendant, directement subordonné à la Direction technique de l'entreprise.

Prière de faire offres manuscrites à :

SCHAUBLIN S.A. - Fabrique de machines
2735 Bévillard - Tél. (032) 92 18 52

cojo Places disponibles

A notre centrale de distribution:

BOULANGERS

(travail de nuit)

PÂTISSIERS

(travail de jour)

MAGASINIERS

(travail de jour)

Horaire de travail: 44 heures. Avantages sociaux d'une grande entreprise (caisse de retraite, caisse-maladie, etc.).

Veuillez vous adresser à Coop-La Chaux-de-Fonds,
rue du Commerce 100, 2301 La Chaux-de-Fonds.
(tél. 039/21 11 51).

Nous cherchons pour date à convenir pour notre département Gérance d'Immeubles

un(e) employé(e)
de commerce

Tâche

- Elle consiste principalement à recevoir et à traiter les demandes de location, à assurer le contact téléphonique avec les locataires et exécuter la correspondance en français et en allemand

Exigences

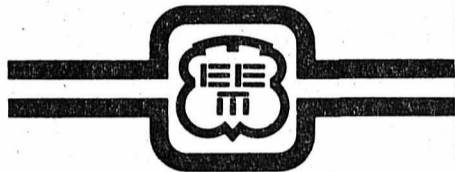
- une formation commerciale avec quelques années de pratique
- bilingue français/allemand avec de très bonnes connaissances du Schwyzerdutsch
- facilité de compréhension et aptitude à travailler de manière indépendante après mise au courant.

Nous offrons

- une ambiance de travail sympathique au sein d'une entreprise jeune et dynamique
- une mise au courant approfondie
- occasion de perfectionnement dans le secteur commercial
- des conditions d'engagement attractives.

Faire offres avec documents usuels à

DECALCO SA, 2612 Cormoret, tél. 039/44 17 41



En vue de l'agrandissement de notre nouvelle division de circuits intégrés et de cellules d'affichages à cristaux liquides, nous offrons les nouveaux postes suivants:

ingénieur ETS en électronique

qui sera chargé des tests sur nos circuits CMOS.
Il s'agit d'un poste à responsabilités comprenant du développement hardware et software ainsi que des travaux d'analyse et surveillance du produit.mécanicien-électricien
monteur en chauffage
mécanicien de précision

qui se verront confier des travaux d'ENTRETIEN de nos diverses installations.

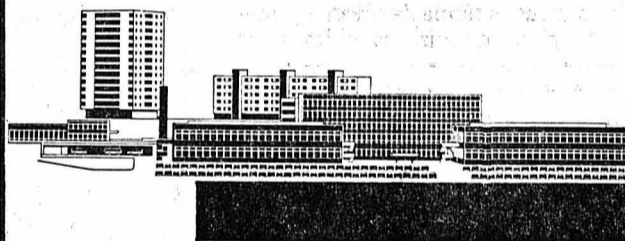
manutentionnaire-chauffeur

pour assurer l'approvisionnement de nos secteurs de production.

Les intéressés sont invités à faire leurs offres ou à demander une formule de candidature au service du personnel d'EBAUCHES ELECTRONIQUES SA, 2074 Marin/NE, tél. 038/35 21 21



Pour le laboratoire de notre division de développement nous cherchons un

HORLOGER
DE LABORATOIREayant de l'expérience et connaissant si possible les pièces électroniques.
Notre futur collaborateur se verra confier le développement et la mise au point de calibres, ainsi que divers travaux de laboratoire.Les intéressés sont invités à faire leurs offres ou à demander une formule de candidature au service du personnel d'EBAUCHES ELECTRONIQUES S.A.,
2074 Marin/NE, tél. (038) 35 21 21J.B. J. BONNET & Co.
Fabrique de boîte or et bijouterie
141, Numa - Droz tél. 22.22.25
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous engageons pour entrée immédiate ou date à convenir

UN AIDE-MÉCANICIEN

pour divers travaux de fraisage et tournage, connaissant les bases de mécanique.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous.

ECOLE DE GUITARE
Reprise des coursTél. 039/23 78 57 - 22 15 81
038/24 29 94.

RÉOUVERTURE

Lundi 18 août

FLEURS

Mme P. Guenin-Humbert
Rue Neuve 3 - Tél. (039) 22 10 60J'achète
vieilles gravures

de préférence avec motifs suisses.

A. Andersson C.P. 159
2300 La Chaux-de-Fonds 2. Tél. 039/23 41 55.

Fust

OCCASION !

Congélateurs-armoires

Novamatic-ZA, ZB 1200 V	398.-
Electrolux TF 45	458.-
Bauknecht GK 22	658.-

Location/vente possible

Autres modèles de marques connues: Electrolux, Bauknecht, Novamatic, Liebherr, Zanussi, etc.

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36, rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

Fust Electro-Ménager

Remplaçante

demandée 2 jours par semaine.

S'adresser: kiosque Naville, Léopold-Robert 114, ou téléphoner au (039) 23 02 91 dès 19 heures.

CARTES DE VISITE
en vente à l'Imprimerie Courvoisier

école
lemania
lausanne
Tél. 021/201501
INTERNAT. - EXTERNAT

résout les
problèmes de
vos études

BON pour une documentation

- Maturité fédérale
- Baccalauréat français
- Baccalauréat commercial
- Diplôme de commerce et de secrétariat
- Cours intensif de français
- Collège secondaire, primaire supérieure, préapprentissage
- Anglais intensif

Nom _____
Prénom _____ Im _____
Adresse _____
Localité _____A envoyer à l'École Lemanica
Ch. de Prévaille 3, 1001 Lausanne 1
Télex 26 600

GEZA RADVANY

CHANTAGE SUR CANAPÉ

Roman

Copyright by Editions de Trévise,
Paris et Opéra Mundi

Smith, hébété le regarda quitter le bureau d'un pas mesuré.

Cette enveloppe sur la table lui parut irréaliste. Il avait tant souhaité la posséder, savoir ce qu'elle contenait au juste, et voilà qu'on la lui apportait à domicile. Il déchira soigneusement le papier, sortit le document et commença à lire avec une certaine répugnance.

Mrs Kelly frappa à la porte et entra. Elle apportait comme chaque soir le courrier à signer. Smith s'exécuta machinalement et se remit à lire.

La secrétaire était bouleversée. Tout était tellement différent depuis quelque temps. Smith n'était plus le même; il avait vieilli terriblement. L'ordre, le bel ordre auquel il l'avait toujours habituée avait disparu. Les gens entraient dans ce

bureau de la façon la plus anarchique: Rennier, Patricia Parker, ce type de la police. Tout cela était bien étrange.

Elle considéra son patron, il faisait peur à voir. A dire vrai, elle ne l'avait jamais connu aussi défait.

- Est-ce que je peux faire quelque chose pour vous ? demanda-t-elle timidement.

- Que faut-il faire, Mrs Kelly, quand vous êtes incapable de prendre une décision quelconque ?

La secrétaire le considéra avec étonnement. Décidément, ce n'était plus le même homme.

- Je crois que je demanderais conseil à quelqu'un en qui j'ai confiance, répondit-elle.

Smith la regarda et se força à sourire.

Elle ajouta à voix basse.

- Est-ce que je peux vous aider, Monsieur ? Si vous avez besoin de moi, je rentrerai plus tard. Je devais dîner avec ma cousine, mais je lui téléphonerai, elle comprendra.

Le psychanalyste alla à la fenêtre sans mot dire.

- Ne faites pas attendre votre parente, dit-il enfin. Bonne nuit, Mrs Kelly.

CHAPITRE XXIV

A la nuit tombée, Smith quitta New York. Un pressentiment horrible l'avertissait de ne plus remettre les pieds dans son appartement. Il ne raisonnait plus, il suivait son instinct, comme un

animal traqué. Comment la mafia avait-elle découvert l'existence de Renner ? Il pensait être le seul à l'avoir connue. Curt n'avait pas intérêt à se faire repérer, avec le système de chantage à long terme qu'il mettait au point. C'était un mystère de plus. En attendant le danger était partout.

La limousine verte s'éloigna dans l'obscurité, avalant les miles à toute vitesse. Smith conduisait, hypnotisé par la fuite incessante des érables et des phares des voitures qu'il croisait. Quelque chose l'attirait là-bas, au bout de la route, à Bear Mountain. Il était obsédé par l'idée de rejoindre Caroline au plus vite.

La visite qu'il venait de recevoir le hantait. Il était littéralement pris de panique à l'idée d'avoir affaire à une organisation si puissante. Cette «protection» de la mafia l'emprisonnait dans un réseau de contraintes perpétuelles. Il devrait s'habituer à être surveillé, il lui faudrait se plier, vivre avec sa peur. Ou il mourrait. Il sentait qu'on prenait possession de sa vie et de sa liberté. De son âme aussi. Il devenait un pantin entre des mains puissantes. Quelqu'un tirait les ficelles à sa guise et lui faisait faire, malgré lui, des gestes extravagants. Lui qui avait toujours dominé son destin, qui avait toujours eu un ascendant irrésistible sur les esprits et les consciences, se transformait en un jouet manipulable.

Mais par-dessus tout sa vie était en danger. On n'hésiterait pas à le liquider à la moindre in-

cartade ou imprudence. Tout deviendrait une menace, il n'aurait plus aucun repos. Ses jours étaient comptés. On se débarrasserait de lui dès qu'il commencerait à devenir gênant. En mettant les choses au mieux, il pouvait espérer vivre encore quelques années... quelques années d'enfer.

Pour la première fois il était pris de panique. Il avait peur. La peur ! il ne l'avait jamais connue auparavant et maintenant c'était à son tour de trembler. New York, les Etats-Unis, avaient été son refuge; ils ne signifiaient plus que crimes et erreur. Il fallait partir, vite, avant d'avoir à rejoindre Renner sur la longue liste des suicidés.

Smith appuya sur l'accélérateur. Il avait hâte d'arriver à Bear Mountain. Le paysage défila à toute vitesse dans la nuit.

Comment se débarrasser de cette pieuvre géante qui l'avait pris au piège de ses multiples bras ? Il étouffait. Une tentacule enserrait sa gorge, une autre lui broyait le cerveau, une encore, l'étreignait et l'empêchait d'avancer. Il fallait fuir.

Il s'affola. Peut-être n'y avait-il déjà plus d'issue possible. La meilleure solution serait encore de se mettre sous la protection de la police. Il se rendrait au commissariat et dirait toute la vérité. Son passé mettrait fin à sa carrière, à sa liberté, mais il pourrait encore sauver sa vie.

(à suivre)

CHERCHEZ ET...



Notre petite énigme de la semaine dernière n'a pas suscité l'enthousiasme de nos lecteurs!

C'était pourtant facile à identifier: une anse d'un seau en plastique. Parmi les réponses qui nous sont parvenues, une seule était exacte. C'est Mme Anne-Marie Donzé, Charrière 87, à La Chaux-

Fonds qui recevra une récompense pour sa perspicacité.

Voici une nouvelle énigme. Essayez de deviner ce que représente la grande photo ci-dessus. Envoyez vos réponses sur carte postale, jusqu'au mercredi 20 août, à midi, à la rédaction de L'Impartial, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Bonne chance à tous!

Martin... en retard

- Dites donc, Martin! hurle le patron, est-ce que vous vous rendez compte que vous arrivez au bureau avec deux heures de retard?

- Excusez-moi, monsieur, mais je vous assure qu'il m'est arrivé quelque chose de pas ordinaire.

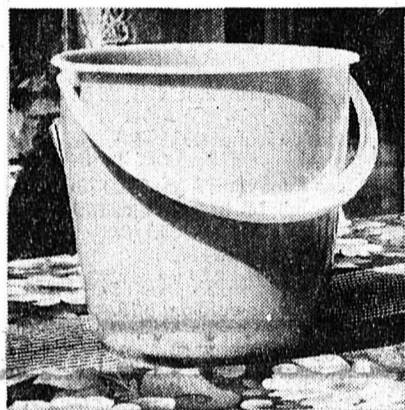
- Qu'est-ce qui vous est arrivé?

- Je suis tombé par la fenêtre de ma chambre.

- Ah! Et à quel étage habitez-vous?

- Au sixième, monsieur.

- Au sixième? Vous êtes tombé du sixième étage et vous voulez me faire croire que c'est ça qui vous a pris deux heures?



Virtuoses du piano : Eubie Blake

Dans le 1er volet que nous consacrons au clavier, brièvement nous parlions du *doyen* des jazzmen Noirs toujours en activité: Eubie Blake, né le 7 février 1883! Il vit donc sa 97e année, après avoir étudié avec le chef de l'Orchestre symphonique de Baltimore, sa ville natale. La «fin» ou la «faim» justifiant les moyens, il est âgé de 15 ans lorsqu'il apparaît déjà dans le «terderlion» local. Un ami de la famille l'entend et précise alors qu'il lui semble avoir ouï au Shelton, un pianiste qui pourrait bien être Eubie. «Impossible» rétorque Maman Blake, mon fils est au lit chaque soir à 21 h. C'était pourtant bien lui qui déjà se faisait connaître et il devint l'un des premiers Ragtimers du jazz tout neuf, avec son *Charleston rag* écrit en 1899, déposé en 1917, date à laquelle il grave un rouleau de cire. En 1939, ce sera enfin le succès, un concert au Carnegie Hall de New-York; Eubie à 56 ans...

20 ans passèrent avant que les Amériques lui fournissent un orchestre valable pour enregistrer. 20th Century Fox No T 609 (Distribution Musikvertrieb) publie maintenant un LP réalisé à New-York 1958 avec Buster Bailey clarinette, Bernard Addison guitare, M. Hinton basse, Panama Francis drums et Noble Sissle vocal. Relevons les soli de piano de Blake: *Maple leaf rag*, *Ragtime rag*, *Mobile rag*, *Sunflower drag* avec clarinette et en orchestre: *Ragtime millionaire* ou *Eubie's boogie rag*.

Il est inhabituel d'écouter le même et très âgé pianiste exécuter en 1958 - dans une *qualité* sonore idéale - la même musique que celle révélée voici quelques années seulement par le LP et reprise des lers rouleaux de cire gravés entre 1900 et 1920.

quiert une excellente technique dans une Université de sa Nouvelle-Orléans natale.

Présomptueux, Morton dirige d'excellents ensembles. Ses Red Hot Peppers des années trente apparaissent pour un concert, un bal, une soirée, moyennant un cachet de sept à huit mille de nos francs actuels plus frais de déplacement. Contrairement à la croyance habituelle, Jelly n'a pas énormément enregistré (300 faces 78 tours environ - ou 150 disques 78 tours - y compris ses pianos-rolls et les gravures pour la Library of the Congress à Washington). Commodore 6 24062 (Distrib. Musikvertrieb) édite un LP qui reprend les enregistrements de décembre 1939 dans leur intégralité. Fait extrêmement rare, Jelly reprend ici *Original rags* composé par Joplin, *Mamies blues* de Desdume, *Michigan water* de Clarence Williams, lui «inventeur du jazz» qui ne jouait que *sa musique!* Personnellement, nous l'admirons dans presque toutes ses œuvres, mais, tout spécialement dans ces trois classiques. Précisons que *Mamies blues* - nommé ainsi par Morton - est une composition de Mamie Desdume et que Bechet-Armstrong l'ont gravé sous le titre de 2: 19 blues. Il ne faut pas oublier aussi *Naked dance*, *King porter stomp*, *Winin boy*, *Buddy bolden*, tous de la même «trempe». RCA Black & White continue la série «populaire» Jazz Tribune et le double LP NO PM 43170 (Distrib. Musikvertrieb) offre les volumes 3 et 4 de Morton. Les inoubliables Red Hot Peppers (qui jouent une musique 100% écrite, même dans les soli rappelés-le) se retrouvent ici avec Wild man blues; Georgia swing et Kansas city stomp, du 11 juin 28 (c'est là deux faces 78 tours que nous choisirions parmi une vingtaine si nous devions partir définitivement pour une «Ile déserte»), Shreveport en trio avec la clarinette de Simeon ou Mournful serenade (Simeon, Morton, Benford drums et Fields trombone) est inoubliable. 32 thèmes sont réunis ici dans un double LP. Précisons pour les «lovers» et surtout pour l'éditeur responsable et producteur de cette série, que nous possédons les deux versions différentes de Mournful serenade, contrairement aux affirmations contenues et imprimées dans le texte...



Willie The Lion Smith

les styles des différents genres du jazz au clavier. Cette leçon de près de deux heures n'a qu'un seul «défaut»: les commentaires de Smith sont naturellement en langue anglaise.

Du ragtime au style stride, on retrouve les compositions d'Eubie Blake: *Love, Will find a way*, *Chevy chaw*; les classiques de James P. Johnson: *Charleston*, *Carolina shout*, *Old fashioned love*; les belles mélodies de Fats Waller: *Ain't misbehavin*, *Keepin out of mischief*; *Ellington* dans *Solitured*, *Satin doll*, sans oublier bien sûr le Lion dans une série de ses écrits.

Né en 1893 et décédé en 1975, on retrouve chez cet artiste les accords «chauds» du ragtime, la puissante main gauche des accords du genre J.P. Johnson-Waller. Duke Ellington - qui était son plus grand admirateur, en disait: «Le Lion a influencé la plupart des pianistes. Son style ne ressemble à aucun autre».

Roger Quenet

JERRY ROLL MORTON

La dernière série de piano-soli enregistrés par Jelly-Roll avant sa mort survenue en 1941 à Los Angeles, remonte aux 14 et 16 décembre 1939 à New-York, quelques semaines après l'inoubliable série avec Bechet et Nicholas (High Society, Buddy bolden).

De son vrai nom, Ferdinand Lamenthe était de descendants français par sa mère, les Pechet. Elevé dans une ambiance musicale, il «gratte» la guitare tout enfant et choisit bientôt le piano. Sous la férule de divers «professeurs» plus ou moins capables, il ac-

WILLIE THE LION SMITH

Dans cette même série, le double LP RCA PL 43171 Black & White, propose «Le Lion». Ces enregistrements du 25 avril 68 voient Smith expliquer

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

HORizontalement. - 1. Modèle réduit. 2. Sent bon jusqu'à la racine; Jeu de hasard. 3. Rend le bac inutile; Abréviation d'un titre princier; Début de semaine. 4. Préposition; Ancienne mesure de longueur; Lettres de Roubaix. 5. Qui ne se détache pas. 6. Unité monétaire chinoise; Réunit des voix. 7. Lu à l'envers; Qui a pris parti; En tête; Monnaie. 8. Chiffre romain; Prénom masculin; En crise. 9. Prénom d'une des héroïnes de Flaubert; Variété d'argile. 10. Bienfaits.

VERTICALEMENT. - I. Telles sont certaines liqueurs. II. Ville espagnole; Encouragea. III. Pas d'autrefois; Evoque un coin paisible et confortable; Dans le mille. IV. Note retournée; Se cultive comme condiment; Patrie d'un roi très aimé. V. Point cardinal; Un peu de tabac. VI. Il n'a pas de prix; En Europe. VII. Lettres de Tolède; Bienheureux; Inconnue de l'amour. VIII. Une des Cyclopes; Au cœur de la Perse; En Crimée. IX. Ravir; Sombre. X. En grande quantité.

(Copyright by Cosmopress-16 B)

Solution du problème paru mercredi 13 août

HORizontalement. - 1. Marcassis. 2. Avis; Trou. 3. Ris; De; Air. 4. Cs; Roué; Rm. 5. Colère. 6. Apis; Elan. 7. Nul; Va; Ala. 8. Di; Soit; Ig. 9. Ésus; Urne. 10. Rassemblés.

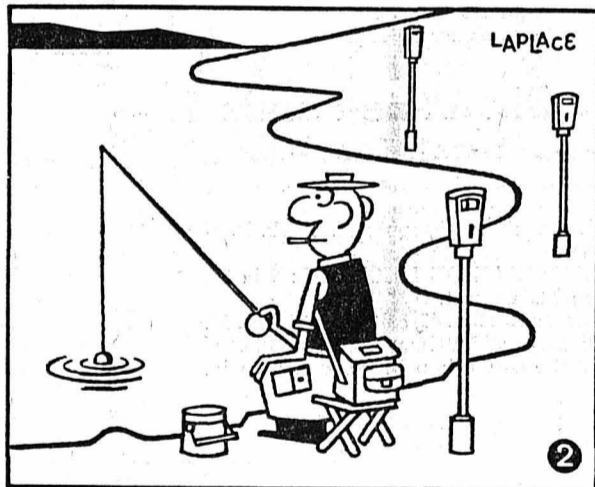
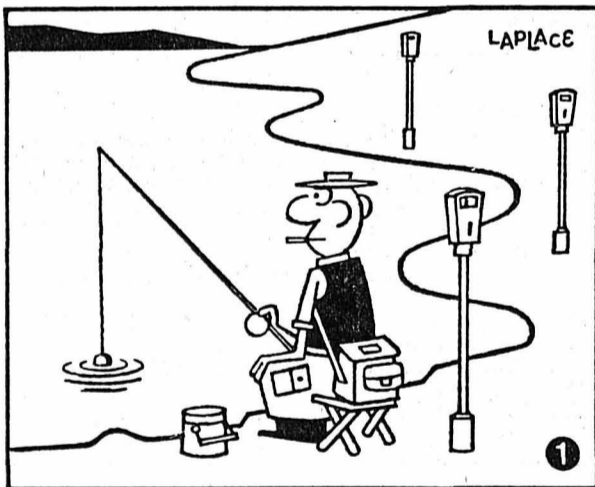
VERTICALEMENT. - I. Marchander. II. Avis; Puisa. III. Ris; Cil; Us. IV. Cs; Ros; Sss. V. Dol; Vo. VI. Eue; Ai. VII. St; Ere; Tub. VIII. Ira; Ela; Rl. IX. Noir; Aline. X. Surmenages.

Solution des huit erreurs

1. Poignée de la canne à pêche.
2. Un pied du plant plus long.
3. L'eau, à gauche du flotteur.
4. Poignée du seau à pêche.
5. La rive, derrière le pêcheur.
6. Le haut du premier parcmètre.
7. Troisième parcmètre plus haut.
8. La rive, à gauche du troisième parcmètre.

Copyright by Cosmopress

HUIT ERREURS



Les deux dessins de Laplace sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences. Pouvez-vous les découvrir?

same di maga zine

21 janv. - 19 février
Agréable surprise en fin de semaine. Vos idées sont extrêmement originales. Attention de ne pas tomber dans l'excentricité.

20 février - 20 mars
C'est l'esprit léger que vous allez pouvoir mener vos travaux. Surveillez votre budget, n'engagez pas de dépenses trop lourdes pour le moment.

21 mars - 20 avril
Vous ne supporterez que difficilement les contraintes et les obligations. Cela vous amènera à vous dresser contre certaines directives au risque de vous faire taper sur les doigts.

21 avril - 21 mai
Vous serez moins indécis et cela vous permettra de régler avec succès certains problèmes délicats et de triompher de vos complexes pour agir avec plus d'efficacité.

HOROSCOPE-IMPARG du 15 au 21 Août

- Si vous êtes né le
15. Faites part de vos ambitions à des personnes actives dont les nombreuses relations pourront vous être utiles.
 16. De nombreuses chances vous seront offertes et vous parviendrez facilement à améliorer votre situation.
 17. Des circonstances favorables vous permettront de mener à bien des initiatives réalistes.
 18. Vous pourrez obtenir un grand succès dans vos affaires professionnelles.
 19. Votre ingéniosité vous vaudra divers succès dans vos activités professionnelles.
 20. N'entreprenez rien à l'improviste, surtout dans les domaines qui ne vous sont pas familiers.
 21. Vous réaliserez ce que vous vous serez proposé de faire grâce à la bienveillance de ceux qui vous entourent.

22 mai - 21 juin
Vous chercherez à vous passionner ou à faire rebondir vos activités. Vous trouverez une source de joie et de satisfactions en voyant vos entreprises reprendre de la vigueur.

22 juin - 23 juillet
Cette semaine doit vous permettre de retrouver une assise solide. Vous allez pouvoir faire des projets qui combleront vos espoirs.

24 juillet - 23 août
Cette semaine vous sera très profitable. L'absence d'une personne doit vous permettre de prendre davantage de responsabilités et de vous faire mieux apprécier.

24 août - 23 sept.
Grande satisfaction au retour du week-end. Ne vous attendez pas à de grandes réalisations professionnelles. Patientez!

24 sept. - 23 oct.
Ce qui allait mal ou était difficile va s'estomper. Amélioration dans votre travail, vous arriverez au but que vous vous étiez fixé.

24 oct. - 22 nov.
Évitez de laisser échapper des mots agressifs qui ne seront pas du goût de ceux qui vous entourent. Vos chances sont actuellement meilleures dans le domaine professionnel.

23 nov. - 22 déc.
Un peu de relâchement dans vos activités est à attendre. Ce que vous espérez ne viendra qu'avec du retard.

23 déc. - 20 janvier
Transactions d'argent assez compliquées, mais que vous mèneriez à bien. Vous pourriez faire un placement qui se révélera des plus avantageux dans l'avenir.

Finance • Economie • Finance

L'IMPARTIAL

services religieux • services religieux

La bourse cette semaine

SUISSE: En dehors de la hausse de la bourse américaine, aucun élément nouveau n'est venu rompre la quiétude de nos bourses ce lundi. L'ensemble du marché arrivait cependant à maintenir les niveaux atteints la semaine précédente, bien qu'une grande masse de capitaux ait pris le chemin de New York. On ne saurait leur en vouloir puisque Wall Street dépasse chaque jour ses plus hauts niveaux de l'année.

Les autres financiers étaient calmes. Elektrowatt progressait encore (+20 à 2560) atteignant son plus haut niveau de l'année. Les bonnes conditions hydrologiques impressionnaient encore le compartiment de l'électricité où les Electricité de Laufenburg et les Aare-Tessin faisaient très bonne figure. Le reste du marché, chimiques et industrielles, n'enregistraient que des mouvements erratiques de faible amplitude.

Un marché soutenu était la caractéristique de la séance de mardi. Les gains n'étaient importants que dans le secteur des assurances où le PS Helvetia se mettait en évidence (+45 à 1435) et où la porteur Réassurances s'approchait de son plus haut de l'année avec un gain de 125 à 6600.

Progression des valeurs suisses sur un large front ce mercredi. Les bonnes dispositions de la veille se confirmaient dans une ambiance animée. En hors bourse, le baby Roche était très entouré, mais n'enregistrait qu'un faible gain (+50 à 6725).

A la cotation officielle et dans le compartiment bancaire le Crédit Suisse était ferme et clôturait à 2350 +15. Sous la conduite d'Interfood (+50 à 5525) et de Motor-Columbus (+15 à 805) le secteur des financières était particulièrement favorisé.

WALL STREET: La modeste hausse de vendredi et la légère baisse des premières heures de transactions lundi, avaient suffi à consolider l'avance récente des cours. Voyant la résistance de la cote, les investisseurs décidaient d'acheter agressivement les valeurs de premier plan.

Des prises de bénéfice effraient le marché, mardi et faisaient perdre 11,69 points au Dow Jones. Prises de bénéfice tout à fait courantes après les hausses aussi fortes de ces dernières semaines.

Certaines confusion mercredi, où les investisseurs qui s'attendaient à un recul du marché, s'apercevaient que les dégagements bénéficiaires étaient relativement bien absorbés.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

la conduite d'Interfood (+50 à 5525) et de Motor-Columbus (+15 à 805) le secteur des financières était particulièrement favorisé. Bien entendu, comme le jour précédent, les assurances s'arrachaient et toutes nos grandes sociétés gagnaient en clôture entre 25 et 35. Charmilles, Ciba-Geigy et Hermès se mettaient en évidence aux industrielles.

WALL STREET: La modeste hausse de vendredi et la légère baisse des premières heures de transactions lundi, avaient suffi à consolider l'avance récente des cours. Voyant la résistance de la cote, les investisseurs décidaient d'acheter agressivement les valeurs de premier plan.

Des prises de bénéfice effraient le marché, mardi et faisaient perdre 11,69 points au Dow Jones. Prises de bénéfice tout à fait courantes après les hausses aussi fortes de ces dernières semaines.

Certaines confusion mercredi, où les investisseurs qui s'attendaient à un recul du marché, s'apercevaient que les dégagements bénéficiaires étaient relativement bien absorbés.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

la rumeur annonçant de prochaines augmentations de capital s'amplifiait. Réassurances au porteur s'ajugeait 225 à 6825, Zurich porteur gagnait 175 à 14.100 et l'action nominative Winterthur progressait de 30 à 1730.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

la rumeur annonçant de prochaines augmentations de capital s'amplifiait. Réassurances au porteur s'ajugeait 225 à 6825, Zurich porteur gagnait 175 à 14.100 et l'action nominative Winterthur progressait de 30 à 1730.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Ce jeudi, la bourse ouvre en hausse de 2,30 points.

Le Locle

Eglise évangélique réformée. - TEMPLE: Dimanche, 8 h. 15, culte matinal.

LA BRÉVINE: Dimanche, 9 h., culte, J.-L. de Montmolin.

LES PONTES-DE-MARTEL: Dimanche, 9 h., culte au Temple; les enfants accompagnent leurs parents.

LES BRENETS: Dimanche, 9 h. 45, culte.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Dimanche, 10 h. 15, culte, J.-L. de Montmolin.

LES PONTES-DE-MARTEL: Dimanche, 9 h., culte au Temple; les enfants accompagnent leurs parents.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

CHAPELLE DES SAINTS-APOTRES (Jeanneret 38a). - Dimanche, 10 h., messe en langue espagnole.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche, 9 h. 30, culte.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 45, grande messe.

LES PONTES-DE-MARTEL: Pas de messe.

étude de la «Tour de Gardes». Mardi, 20 h. 15, étude biblique. Jeudi, 19 h. 15, étude du ministère théocratique.

Eglise mennonite (chapelle des Bulles). - Dimanche, 10 h., culte et école du dimanche.

Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). - Dimanche, 9 h. 45, culte; 20 h. 15, réunion de louanges. Jeudi, 20 h. 15, étude biblique.

Eglise évangélique libre (Parc 39). - Dimanche, 9 h. 30, culte; 10 h. culte. Jeudi, 20 h., étude biblique.

L'Eau Vive (Eglise chrétienne indépendante), Chapelle 4. - Prédication de l'Evangile et prière pour les malades: mardi 20 h. Edification et adoration: dimanche, 20 h., pasteur F. Fait.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Dimanche, 9 h. 30, culte avec sainte cène, garderie et école du dimanche. Mercredi, 20 h. partage et prière; samedi, 20 h., spécial-jeunes. Renseignements: D. Fontaine, pasteur, tél. 23 09 95.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). - Dimanche, 9 h. 30, prière; 9 h. 30, culte; 10 h. et 13 h. 45, Rass. de Mont-Soleil. 20 h., Evangélisation. Mardi, 9 h., prière; 19 h. 45, plein-air, Blaise-Cendrars.

Evang. Stadmission (Musées 37). - So., 9.45 Uhr, Gottesdienst, Di., 6.00 Uhr, Bibellese und Gebet; 14.30 Uhr, Bibelnachmittag; 20.00 Uhr, Frauengruppe. Mi., 9.15 Uhr, Gebetsgruppe; 20.15, Jugendgruppe. Filmabend «Flip Side» - jedermann ist herzlich eingeladen. Fr., 20.00 Uhr, Bibelabend & Chorsingen.

Action biblique (Jardinère 90). - Dimanche, 9 h. 45, culte, M. R. Polo. Mercredi, 14 h. Club Toujours Joyeux pour les enfants; 18 h. 15, Groupe des adolescents. Vendredi, 20 h., Nouvelles missionnaires et prière.

mémento

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 20 h. 30. Pl. du Carillon, dimanche, 11 h, Estiville, concert.

Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h. Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h. Musée d'histoire naturelle: samedi 14-17 h.; dimanche, 10-12 h.; 14-17 h. Musée d'histoire et médailles: samedi, 14-17 h., dimanche 10-12 h. Musée paysan: expos. La dentelle neuchâtoise, 14-17 h. Vivarium: 10-12 h., 14-17 h.

Pharmacie d'office

Coop, 2, Paix 70, samedi, jusqu'à 21 h., dimanche, 10-12 h. 30, 17-21 h. En dehors de ces heures, le numéro 22 10 17 renseignera. Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille). Bibliothèque de la Ville: fermée. Bibliothèque des Jeunes: fermée. Service d'aide familiale: tél. 23 88 38. Non réponse, tél. 23 20 16 (samedi). La Main-Tendue: tél. 143, 20' d'attente.

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. - GRAND-TEMPLE: 9 h. 45, culte; sainte-cène. M. Moltinghen. FAREL: 9 h. 45, culte, M. Tolck. Bap-tème. CHAPELLE DE L'HÔPITAL: 9 h. 50, culte, M. H. Rosat. ABEILLE: 9 h. 45, culte; sainte-cène. M. Beljean. Jeudi à 19 h. Office à Paix 124. LES FORGES: 9 h. 45, culte; 20 h., culte; sainte-cène. Mercredi à 19 h. 45, prière.

La Chaux-de-Fonds

BÂLE A B Girard-Perreg. 505 480D Portland 2950 2950 Sandoz port. 3800d 3850 Sandoz nom. 1775 1800 Sandoz b. p. 478 484 Bque C. Coop. 960 955 ZURICH (Actions étrangères) Alcan 56.50 57.25 A.T.T. 86.75 88.- Burroughs 115.- 117.50 Canad. Pac. 63.50 65.- Chrysler 13.50 14.50 Colgate Palm. 24.25 25.- Contr. Data 107.- 111.- Dow Chemical 59.75 60.75 Du Pont 78.50 80.- Eastman Kodak 102.50 106.- Exxon 114.50 117.- Ford 46.- 46.25 Gen. Electric 92.75 95.- Gen. Motors 88.- 91.75 Goodyear 25.50 26.- I.B.M. 109.- 112.50 Inco B 40.25 40.75 Interm. Paper 69.25 70.- Int. Tel. & Tel. 51.- 51.25 Kennecott 47.75 48.50 Litton 98.25 103.- Halliburton 198.50d 203.50 Mobil Oil 116.50 119.- Nat. Cash Reg. 120.- 122.- Nat. Distillers 47.50 49.50 Union Carbide 77.- 80.- U.S. Steel 39.- 39.25 NEW YORK Ind. Dow Jones 962.63 966.72 Industries 320.28 321.37 Transports 110.56 111.03 Services public 47.850 48.040 Vol. (milliers)

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for cities (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZÜRICH) and sub-columns for various stocks and indices. Includes section for 'BÂLE' and 'NEW YORK'.

Table with columns for 'BÂLE' and 'ZÜRICH' showing stock prices for various companies like Girard-Perreg, Portland, Sandoz, etc.

Table with columns 'Cours indicatifs' and 'Billets de banque étrangers' showing exchange rates for Dollars USA, Livres sterling, etc.

Table titled 'FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES' listing various funds like AMCA, BOND-INVEST, etc.

Table titled 'Communiqués par la BCN' listing various banks and their services like VALCA, IFCA, etc.

Table titled 'Crédit Suisse' listing various bond and stock funds like CS FDS BONDS, etc.

Table titled 'FONDS SBS' listing various investment funds like UNIV. BOND SEL, SWISSVALOR, etc.

Table titled 'INDICE BOURSIER SBS' listing various indices like Industrie, Finance et ass., etc.

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:
Zone dangereuse (zone des positions - zone des buts - routes barrées)

Jours	Heures	Place de tir/ zone des positions	Délimitation de la zone selon CN 1:50 000 feuille 241/231		
14.08.80	1300-2200	La Baronne	La Baronne, pt 1376 - Crêt Teni, pt 1419 - Crêt aux Moines, pt 1445 - pt 1436,3 - pt 1465 - pt 1438		
15.08.80	1300-2300				
20.08.80	0800-1800				
21.08.80	0700-2300				
22.08.80	0600-1200				
25.08.80	0600-2100				
26.08.80	0700-2300	Molta-Dessous	Molta-Dessous - pt 1094 - Grande Joux - pt 1194 - pt 1064 Rête Bise - pt 1012		
29.08.80	0700-1800				
19.08.80	0730-2200			Entre-Deux-Monts	Pt 1172 - Les Jean d'Hotaux - pt 1141 - La Pluie - pt 1079 - pt 1263 - pt 1331
21.08.80	0700-2200				
25.08.80	0700-2200				
26.08.80	0700-2400				
29.08.80	0700-2200				
29.08.80	0700-1500				

Troupe: Gr L mob DCA 5
Armes: infanterie + fm sur can DCA
Pour les détails, consulter les avis de tir affichés dans les communes et à proximité de la zone dangereuse.
Poste de destruction des ratés: Cp GF 2, Neuchâtel Tél. (038) 24 43 00
Demandes concernant les tirs: Tf (038) 61 39 69
Lieu et date: Caserne - 2013 Colombier 5.07.80
Le commandement: Office de coord 1

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:
Zone dangereuse (zone des positions - zone des buts - routes barrées)

Jours	Heures	Place de tir/ zone des positions	Délimitation de la zone selon CN 1:50 000 feuille 232
18.08.80	1000-1800	Les Pradières	Petites Pradières - Pt 1430 (*Pt 1414 lors des tirs avec lance-mines) - Mont Racine exclu - Grande Motte exclu - la lisière de forêt à l'est du Mont Racine jusqu'aux Petites Pradières
19.08.80	0800-2200		
20.08.80	0800-1300		
25.08.80	1000-1800		
26.08.80	0800-2200		
27.08.80	0800-1300		
01.09.80*	1000-1800	Grande/Petite Sagneules	Mont Racine - Pt 1277 - Pt 1336,4 - Grande Cœurrie - Pt 1217 - Cucheroud Dessus - Pt 1401
02.09.80*	0800-2200		
03.09.80*	0800-1300		
18.08.80	1000-1800		
19.08.80	0800-2200		
20.08.80	0830-1300		
25.08.80	1000-1800	La Fia/ Les Pradières	Grande Motte - Mont Racine - Grande Racine - La Charbonnière - Pt 1380 - Grandes Pradières Dessous - Pt 1268 - Pt 1212
26.08.80	0800-2200		
27.08.80	0800-1300		

Troupe: ER inf 202
Armes: d'infanterie * = tir avec lance-mines / ** = instruction aux explosifs
Tirs art et Im: Elévation maximale de la trajectoire 2500 m/s/mer
Pour les détails, consulter les avis de tir affichés dans les communes et à proximité de la zone dangereuse.
Poste de destruction des ratés: Cp GF 2, Neuchâtel Tél. (038) 24 43 00
Demandes concernant les tirs jusqu'au 17.9.80
038/41 33 91
Lieu et date: 2013 Colombier 7.07.80
Le commandement: Office de coord 1

VOYAGES

VOYAGES DU JEUNE FÉDÉRAL

ALSACE-STRASBOURG 20-21 sept. Fr. 210.-
ENGADINE-TESSIN 20-22 sept. Fr. 320.-
CROISIÈRE RHÔNE 20-22 sept. Fr. 355.-
SAMNAUN-GRISONS 21-22 sept. Fr. 210.-

VOYAGES A toutes les bonnes agences de voyages

WITTWER

VOYAGES hertzeisen

NOS CIRCUITS D'AUTOMNE

13 au 26 septembre (14 jours):
CURE À ABANO, dès Fr. 930.-, y compris la cure et pension complète.
2 au 14 octobre:
GRAND TOUR D'ITALIE, Padoue, Venise, Florence, Assise, Rome, Capri, Père Pio. Fr. 1680.- tout compris.
10 au 12 octobre: WEEK-END À PARIS. Fr. 330.- tout compris.
12 au 19 octobre: PÈLERINAGE À LOURDES. Fr. 790.- tout compris.

Renseignements et inscriptions:
VOYAGES HERTZEISEN DELEMONT
Avenue de la Gare 50, tél. 066/22 95 22

Voyage en car Marti pour le Jeune fédéral

LA CHAMPAGNE

La Champagne... son histoire, sa beauté et... un nom pétillant!

Au départ de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle (autres lieux de départ possibles).

Date de voyage: 20-22 septembre 1980, 3 jours, au prix de Fr. 375.- par personne, en pension complète. Fr. 50.- supplément pour chambre individuelle.

Programme de voyage:
1^{er} jour: Voyage par Besançon-Langres-Chaumont-Reims. Logement à Reims, hôtel Frantel (4 étoiles).
2^e jour: Tour de ville de Reims avec sa merveilleuse cathédrale, visite d'un cellier à champagne avec dégustation. Excursion dans les vignobles d'Épernay. Retour à Reims, logement à l'hôtel Frantel.
3^e jour: Voyage de retour par Bar-le-Duc-Toul-Nancy-Epinal-Maïche-Morteau-Le Locle-La Chaux-de-Fonds-la Vue-des-Alpes-Neuchâtel.

Veillez demander le programme spécial auprès de votre agence Marti.

MARTI

2300 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 84
Tél. (039) 23 27 03

Dès ce soir 21 h.
grand boum au Grenier
avec l'orchestre

LES MOVIES

Rôtisserie
Hôtel
Bar
Dancing

Le Grenier

Les Geneveys-sur-Coffrane Tél. 038 57 17 87

Vous vous trouvez en sécurité
si vous faites partie de
notre communauté de risques

Rentenanstalt

Agence générale de Neuchâtel, tél. 038. 25 17 16

Institut pédagogique

les gais lutins

forme
jardinières
d'enfants
éducatrices
Tél. 23 87 05
Jaman 10,
Lausanne

ESTI ville

Dimanche 17 août 1980 à 11 heures

Place du Carillon

CONCERT APÉRITIF

René et Jean-François Dessibourg
accordéoniste et guitariste
Buvette - Apéritif

Jeudi 21 août 1980 à 20 h.

Parc des Crêtets

CONCERT

Orchestre d'accordéonistes Patria - Jodler Club -
Musique militaire Les Armes-Réunies
Buvette

En cas de temps incertain, le 181 renseigne 1 heure avant le concert
Organisation: Office du tourisme (ADC)

BUS STOP

RESTAURANT
BARS
DISCOTHÈQUE

Derrière la gare
A côté de la Halle
des exposition

2800 Delémont
Tél. 066/22 84 33

Heures d'ouverture:
lundi-vendredi 8 h. - samedi 18 h. - dimanche 11 h.



FUNKY FAMILY

du 16 au 31 août, dès 21 h.

Discothèque: Jean-Pierre
N'oubliez pas nos spécialités françaises au restaurant jusqu'à 2 h.

SAUNA CASINO

Avenue Léopold-Robert 32 - 2e étage

Entretenez votre bronzage

en cabine

Toujours les 10 séances + 11e gratuite. Prix modique.
Prendre rendez-vous pour le sauna et le bronzage sur place.
Se recommande: E. Pelletier
Tél. 039/22 69 31 tous les jours dès 14 heures.

FANAS DE LA PHOTO

N'oubliez pas le concours de photos du
CENTRE DE RENCONTRE

Règlements à disposition au Centre
Délai de remise des épreuves: 26 SEPTEMBRE



VOYAGES EN AUTOCARS

TOUS LES MERCREDIS
COURSE D'APRÈS-MIDI
avec «4 heures»
Fr. 32.-, AVS Fr. 30.-

8 - 14 septembre 1980 (7 jours)
SEJOUR BALNÉAIRE
À LA GRANDE MOTTE
Dès Fr. 370.-

20 - 22 septembre 1980 (3 jours)
(Jeune Fédéral)
AARLBERG - TYROL - GRISONS
Fr. 265.-

Renseignements et inscriptions:
Autocars CJ, Grande-Rue 9,
2720 Tramelan, tél. 032/97 47 83
ou dans votre agence
ou dans les gares CJ

Relais du Mont Dar

dimanche midi

LAPIN

Tél. (038) 53 20 74.

Montreux

Hôtel-Pension Wilhelm

jusqu'à fin octobre

Fr. 38.-
pension complète
Fr. 32.- demi-pension
AVS = 10% rabais spécial
sur prix pension complète
Tél. (021) 61 26 22
privé (021) 62 32 85

FÊTE DE L'OURS

17 août

RESTAURANT FERME-ROBERT

sur Noiraigue

11 h. culte
12 h. soupe aux pois offerte,
se munir d'ustensiles.
14 h. 45 combat de l'ours

Participation de la fanfare l'Espérance
de Noiraigue.

En cas de temps incertain se renseigner
au No 181.
Se recommande: Famille Salvi-Glauser

LES BAYARDS, 16-17 août 1980

XXVe MI-ÉTÉ

Ce soir dès 20 h. 30
BAL avec LES GALAXIES
(6 musiciens)

Demain à 13 h. 30
cortège (poya) de 22 groupes et
2 fanfares
puis BAL gratuit avec
Le Trio du Chasseral

A 16 h. 30, grand lâcher de ballons.

OFFRES D'EMPLOIS

ECOLE D'HORLOGERIE ET DE MICROTECHNIQUE, PORRENTUROY

MISE AU CONCOURS

L'école cherche à engager un

**INGÉNIEUR ETS EN MÉCANIQUE
OU EN MICROTECHNIQUE**

pour les tâches suivantes :

- prendre la responsabilité du bureau technique (études et constructions, plans d'exécution et de contrôle, tirage et distribution des dessins, mise à jour de la normalisation et de la documentation...)
- donner quelques leçons hebdomadaires de cours théoriques
- assumer la formation pratique des apprentis dessinateurs en microtechnique
- prendre en charge les stages de dessin et de méthodisation destinés aux apprentis micromécaniciens
- s'occuper du laboratoire de pneumatique
- développer divers produits ayant trait aux activités de l'école
- assister le responsable des ateliers
- collaborer à la préparation du travail, des budgets et des commandes de matériel
- assumer la responsabilité des achats destinés directement aux élèves (avec gestion de stock)

Exigences : Diplôme d'une école suisse d'ingénieurs (ETS), titulaire du certificat fédéral de capacité de mécanicien, micromécanicien ou autre titre équivalent. Expérience dans la construction et la fabrication de machines, d'appareils et d'outillages de dimensions moyennes à petites. Connaissances dans les domaines de l'automatisation et de la préparation du travail.

Ces fonctions exigent une bonne expérience industrielle, de la disponibilité, le contact facile avec autrui, d'excellentes qualités morales, le sens aigu des responsabilités et de la collaboration.

La mise au courant du candidat sera échelonnée sur une période de quelques mois.

Age souhaité : environ 28 à 35 ans

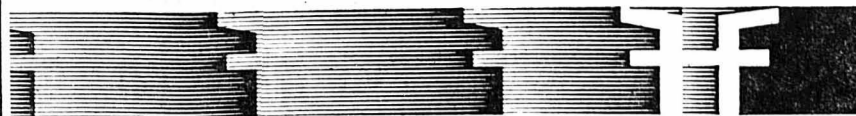
Entrée en fonction : date à convenir

Salaires : légal, selon l'échelle des traitements

Le directeur de l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique, M. Etienne Fueg, tél. (066) 66 58 51, fournira les renseignements nécessaires, le cahier des charges et, sur demande, recevra les candidats.

Adresser les postulations manuscrites avec curriculum vitae, photographie et photocopies de diplômes et certificats (qui ne seront pas rendues) jusqu'au 30 août 1980 à M. Luc Nicoulin, président de la commission de surveillance, rue Achille-Merguin 14, 2900 Porrentruy.

Aviser simultanément de la postulation le Service de la formation professionnelle - 2, rue du 24-Septembre, 2800 Delémont.



Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

succursales de FONTAINES Val-de-Ruz

Dans le cadre du développement de notre fabrication de modules électroniques destinés aux montres à quartz

nous désirons engager :

PERSONNEL FÉMININ

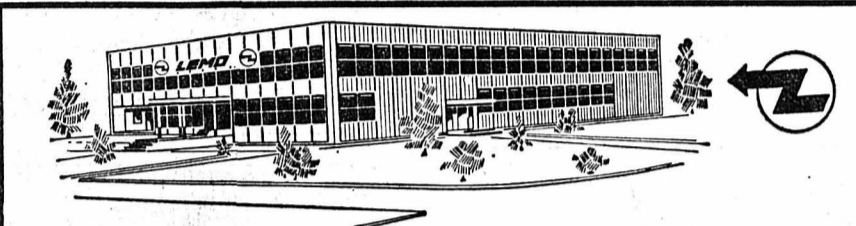
auquel nous confierons après un stage de formation de 1 à 2 mois, l'exécution de travaux d'assemblage de modules électroniques.

Nous offrons la possibilité de travailler à la

DEMI-JOURNÉE

en proposant à 2 personnes d'occuper de façon complémentaire un poste de travail durant toute la journée.

Les personnes intéressées par cet emploi, sont invitées à nous adresser leurs offres de services par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue.



Nous cherchons à engager pour date à convenir

décolleteurs qualifiés

pour machines «Moutier»

- Nous offrons :**
- horaire variable
 - 13e mois
 - caisse de retraite
 - cantine
 - Locaux clairs et spacieux

Les personnes intéressées voudront bien soumettre leurs offres ou prendre contact par téléphone à :

LEMO 5 SA, rue St-Sébastien 2, 2800 Delémont.
Téléphone 066/22 79 31 (interne 12).

**Entreprise de montage
HANS LEUTENEGGER S.A.**

cherche pour travaux de montage
dans toute la Suisse ainsi que pour l'étranger

**SERRURIERS
MONTEURS EN CHAUFFAGE
MONTEURS EN SANITAIRE
MÉCANICIENS
TOURNEURS-FRAISEURS
CHARPENTIER
MENUISIERS
ÉLECTRICIENS
ÉLECTRO-MÉCANICIENS
MONTEURS EN VENTILATION
SOUDEURS**

Si un travail varié et bien rémunéré vous intéresse, annoncez vous, en joignant les documents usuels, auprès de nos bureaux

Neuchâtel

Faubourg du Lac 2
Tél. (038) 24 17 18

Berne

Untermattweg 28
Tél. (031) 55 77 44

**Une place stable
dans les assurances**

Notre compagnie est une des plus importantes en assurance de choses. Pour le district de Courtelary nous cherchons un

inspecteur d'organisation

Nous offrons :

- une activité variée et bien rémunérée
- une formation approfondie, permettant à une personne débutant dans notre branche de faire acte de candidature
- possibilités de mettre en valeur vos capacités personnelles

Nous demandons :

- une bonne formation commerciale ou générale
- une personnalité qui est capable d'instruire, d'animer et de conduire des collaborateurs
- bonnes notions de la langue allemande
- âge idéal : 25 à 35 ans

Si vous êtes intéressé à cette place veuillez nous écrire ou téléphoner. Messieurs Stuber et Muller se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



HELVETIA INCENDIE

Agence générale de Bienne
M. Stuber
Rue Kocher 11, 2501 Bienne
Tél. 032/23 61 23



Section présidentielle du canton de Berne
Office d'information

Mise au concours

Pour son secrétariat de presse, l'Office d'information du canton de Berne met au concours le poste, à repourvoir, de

**FONCTIONNAIRE
D'ADMINISTRATION
(SECRÉTAIRE)**

La préférence sera donnée à la candidate ou au candidat de langue maternelle française ayant une solide formation générale et professionnelle, quelle que soit l'expérience, connaissant bien l'allemand, étant en mesure de travailler de manière indépendante et expéditive. Cet emploi pourrait également convenir à un (e) jeune candidat (e) disposé (e) à payer de sa personne au profit d'un travail intéressant.

Notre collaborateur (collaboratrice) devra, au sein d'une petite équipe, s'occuper de travaux variés relevant de l'information et incombant à un service de presse cantonal ayant notamment pour tâche d'assurer la liaison entre les media, d'une part, et le Parlement, le Gouvernement et l'Administration, d'autre part.

Entrée en fonctions : dès que possible.

Pour tous renseignements, appeler le No (031) 64 40 91

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, certificats et références, seront adressées jusqu'au 25 août 1980, à l'Office d'information du canton de Berne, Postgasse 68, 3000 Berne 8



DÉPARTEMENT DES FINANCES

Par suite de la démission de la titulaire actuelle, l'Office cantonal des mineurs et des tutelles, cherche pour son bureau de La Chaux-de-Fonds, un (e)

employé (e) de commerce
qui sera appelé (e) à collaborer avec les assistants sociaux du service.

Exigences :

- bonne formation commerciale
- sténodactylo
- sens des relations humaines

Traitement et obligations :

- légaux

Entrée en fonction :

- décembre 1980 ou à convenir.

La direction de l'Office cantonal des mineurs et des tutelles, Fbg de l'Hôpital 34-36, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 46, est à disposition pour fournir tous renseignements complémentaires.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux hommes et aux femmes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 22 août 1980.

On cherche pour le 1er septembre 1980

boulangier-pâtissier

éventuellement

aide-boulangier

avec permis de conduire.

S'adresser à : Boulangerie-Pâtisserie Jean Hunziker, Pierre-Péquignat, 2800 Delémont, tél. (066) 22 14 75.

Je cherche

**MONTEURS
en façades**

pour travaux dans toute la Suisse.

Téléphoner samedi 16 août 1980 de 8 h. 30 à 20 h. au 039/23 20 83

**Hôtel de la Pomme-d'Or
MONTFAUCON**

Tél. 039/55 13 44

cherche pour tout de suite ou date à convenir une

sommelière

Téléphoner ou se présenter.

EGS SA

pour l'Equipe d'un Groupe de Secours, Cornaux (Société du Groupement ENSA - FMN - GANSA)

cherche pour entrée dès que possible

4 opérateurs dispatcher

devant assurer un service continu de 8 heures par équipe.

Peuvent être prises en considération les professions suivantes :

- mécanicien électricien
- mécanicien électronique
- serrurier
- ferblantier appareilleur

Faire offre écrite au plus tard pour le 31 août 1980 à la direction EGS SA, Les Vernets, 2035 Corcelles, tél. 038/30 11 11

DEMANDES D'EMPLOIS

Aide-médicale

diplômée, bonnes connaissances en laboratoire, cherche emploi pour date à convenir, à temps complet ou partiel.

Ecrire sous chiffre DS 19649 au bureau de L'Impartial.

Quel salon de coiffure de La Chaux-de-Fonds offrirait son premier emploi à une

COIFFEUSE

pour dames ?

Libre tout de suite ou date à convenir.

Tél. 039/26 61 52.

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Assemblée ordinaire des délégués de l'ACNF, à La Chaux-de-Fonds

Problème insoluble: la pénurie d'arbitres

Hier soir les délégués des clubs de l'Association cantonale neuchâteloise de football étaient réunis dans une halle de Modhac à La Chaux-de-Fonds en assemblée ordinaire. Comme ses devancières, celle-ci a été menée «au pas de charge» par le président Jean-Pierre Baudois. Il ressort de ces débats que la marche de cette association est saine et que tout s'est terminé dans les délais, la saison dernière, malgré des conditions atmosphériques assez peu favorables — six mois les pieds dans l'eau! — selon l'excellent rapport présidentiel. Un rapport qui d'ailleurs avait été soumis aux clubs avant cette réunion au même titre que ceux des différentes commissions. Une manière de faire que devrait adopter d'autres sociétés sportives et qui permet de gagner pas mal de temps! Quant à la saison qui vient de se terminer administrativement elle peut être taxée de satisfaisante au vu des rapports présentés et adoptés. Il ressort de ces débats que le problème le plus important reste celui de l'arbitrage... et celui des trop nombreuses pénalisations! Bref l'esprit sportif se perd et c'est regrettable.

«Un appel lancé aux 54 clubs de l'ACNF est significatif... quatre inscriptions!»

Ces lignes signées par le président de la commission Raymond Grobéty devraient inciter les «siffleurs» à se rendre à leur tour sur les stades non pour manifester, mais au contraire pour prouver qu'ils sont à même de faire mieux...

CONCLUSION

A l'issue de cette assemblée, le président Baudois a tenu à remercier les membres des différentes commissions,



Une fois de plus, le président Jean-Pierre Baudois a mené rondement les débats. A droite, Raymond Grobéty, qui a lancé un appel en faveur de l'arbitrage.



Les délégués durant cette assemblée. (Photos Schneider)

SAISON CHARGÉE

Le président Baudois s'est plu à relever la bonne marche de l'ACNF, malgré une saison assez pénible où la nervosité s'est parfois installée à la suite des renvois. Grâce à la poursuite de l'idéal animant les dirigeants du comité central et ceux des clubs, les quelques réactions intervenues ont trouvé des solutions satisfaisantes qui ont permis de terminer le championnat en temps voulu.

Les contacts entre les différentes commissions et le comité central demeurent «faciles» de même qu'avec les dirigeants des clubs ce qui est un bien pour le football neuchâtelois. A ce titre il fait savoir que le comité central a tenu 44 séances qui ont été fréquentées avec assiduité à la satisfaction personnelle du président qui remercie ses collègues.

DE TRÈS GRANDS PROBLÈMES

Si le tour d'horizon des rapports des différentes commissions s'est effectué à la satisfaction générale, il reste toutefois deux problèmes d'importance à l'abord de la nouvelle saison. Tous deux ont trait à la sportivité! En effet, selon le rapport présidentiel, on a enregistré la saison dernière 1066 sanctions chez les

seniors et ce qui est encore plus grave 304 chez les juniors! Remède proposé: «Il faudrait pouvoir transformer l'homme, c'est-à-dire lui faire admettre qu'il doit être plus compréhensif envers autrui, perdre un peu de son orgueil et être plus souple!» Epurées de ces éléments les sanctions diminueraient certainement. Souhaitons que ce soit le cas...

Cri d'alarme

Mais la plus importante «inconnue» reste celle de l'arbitrage. Nous soumettons le rapport de la Commission des arbitres à CEUX QUI, TROP NOMBREUX, CRITIQUENT OU SIFFLENT LES DIRECTEURS DE JEU;

«Il est regrettable que le problème principal de notre association soit le recrutement des arbitres. Le principe de l'association veut que les clubs présentent les candidats-arbitres à la Commission d'arbitrage qui elle en assume la formation.

«Il est donc bien clair que ce sont les clubs qui ont la responsabilité de fournir des arbitres mais malheureusement, l'effort de ceux-ci est minime et les clubs essaient plutôt de faire des transferts d'arbitres en les prenant dans d'autres clubs. Ce procédé n'est malheureusement pas le bon et me paraît même antisportif.

«Chaque année en relisant le rapport de la saison précédente il me suffirait de faire une photocopie car l'effort demandé aux clubs reste toujours sans réponse.

«Devrons-nous agir d'une façon draconienne? Punir, amender, voire supprimer des matches? Que ferons les clubs lorsqu'une liste de 140 matches paraîtra avec des «blancs» en place du nom de l'arbitre? Avec une mention: personne à disposition!!!

«Malgré le cri d'alarme de notre dernière circulaire distribuée à tous les clubs et à la presse, nous n'avons à ce jour aucune nouvelle inscription. La menace de ne pas mettre d'arbitre à certains matches n'est pas utopique mais une réalité.

spécialement ses collègues du comité central, et les organisateurs de cette séance le FC Floria pour leur accueil, dans le cadre du 75e anniversaire du club. C'est par un vin d'honneur (offert par la ville et l'Etat) et un buffet froid que s'est terminée cette assemblée. Une assemblée qui a prouvé que l'ACNF reste à l'avant-garde.

André WILLENER

Meeting d'athlétisme international «réduit» à Lausanne

Pas de concours à la perche et pas de Polonais

Comme en 1977, le meeting international de Lausanne, au Stade de Vidy, a été sensiblement perturbé par la pluie. C'est ainsi que les organisateurs ont dû renoncer à faire se disputer le concours du saut à la perche, pour lequel 11 concurrents étaient inscrits, dont l'ancien recordman mondial, le Français Thierry Vigneron. Par ailleurs, une lettre anonyme postée à Lausanne et adressée à la fédération polonaise, qui comportait des remarques désobligeantes, a provoqué une réaction regrettable. Tous les athlètes polonais qui devaient s'aligner à Vidy, notamment Kozakiewicz et Wszola, ont reçu l'ordre de s'abstenir.

En dépit de conditions peu propices, Tatiana Kazankina a tout de même réussi une bonne performance. Quarante-huit heures après avoir pulvérisé le record du monde du 1500 mètres, la Soviétique s'alignait sur 800 mètres, à Lausanne. Après un premier tour de piste en

56"33, elle devait faiblir en raison du manque d'opposition — Tatiana Providochina et Mary Decker avaient renoncé à disputer l'épreuve — pour l'emporter avec tout de même un «chrono» intéressant de 1'58"23. Une surprise allait par ailleurs être enregistrée dans le 100 mètres

féminin avec la victoire, en 22"82 de la Française Chantal Rega sur la championne olympique Ludmilla Kontradieva, créditée pour sa part de 22"90.

OVETT ÉCHOUE

Côté masculin, Steve Ovett a tenté de battre le record du monde du 1500 mètres. Parti rapidement grâce à l'aide de l'Américain Harris, le Britannique a sensiblement faibli sur la fin pour terminer en 3'35"39, c'est-à-dire assez loin de son objectif. Edwin Moses (haies basses) et Reynaldo Nehemia (haies hautes) ont remporté des succès attendus sans toutefois approcher leurs meilleurs «chronos». Au 3000 mètres steeple, Henry Marsh et Kip Rono se sont livrés un duel passionnant et ce n'est qu'à la photo-finish que l'Américain a été déclaré vainqueur d'une course que le Suisse Roland Hertner a terminée en quatrième position, en établissant une meilleure performance de la saison.

CONFIRMATION POUR DELÈZE

En fin de réunion, le 3000 mètres a été remporté par l'Irlandais Eamonn Coghlan, dans le bon temps de 7'41"57. Confirmant sa bonne forme actuelle, Pierre Delèze, auteur de deux records suisses en l'espace de six jours (mille et 1500 mètres), a terminé au quatrième rang de cette course en établissant en 7'44"08 une meilleure performance suisse de la saison.

Grand Prix hippique des nations à Rotterdam

Le Canada gagne, la Suisse cinquième

Le Canada a remporté le Grand Prix des nations du Festival international de sauts d'obstacles de Rotterdam. Les Canadiens, avec seulement 16,5 points de pénalisation grâce à deux parcours sans fautes de Mark Laskin, ont devancé la Grande-Bretagne et l'Autriche dans cette épreuve désignée par la Fédération équestre internationale (FEI) comme événement remplaçant des Jeux olympiques de Moscou.

Côté suisse, Willi Melliger réalisait le meilleur total. Il passait sans erreur le premier tracé et ne comptabilisait qu'une faute dans le second. Montant Beethoven, Max Hauri n'était jamais pris en considération pour le classement, alors que ses compatriotes Walter Gabathuler et Thomas Fuchs n'ont pas livré une course à leur niveau habituel.

RÉSULTATS

Grand Prix des nations: 1. Canada 16,5 points (8,25 au premier parcours plus 8,25 au second parcours) Michel Vaillancourt et Chivaz (8+4), Marc Laskin et Damuraz (0+0), Jan Millar et Brother Sam (0,25+4,25), James Elder et Volunteer (8+8); 2. Grande-Bretagne 18,5 (8 et 10,5) Graham Fletscher et Preachen (8+8), Nick Skelton et Maybe (0+0), Tim Grubb et Night Murrum (14,25+6,5), John Whitaker et Ryan's Son (0+4); 3. Autriche 20 (12+8) Roland Fischer et Ikarus (12+20), Georg Riedl et Weekend (20+0), Thomas Fruhman et Donau (0+0), Hugo Simon et Gladstone (0+8); 4. RFA 24 (8+16); 5. SUISSE 28 (12+16) Willi Melliger et

Trumpf Buur (0+4), Max Hauri et Beethoven (8,25+16), Walter Gabathuler et Harley (8+8), Thomas Fuchs et Tullis Lass (4+4), et Etats-Unis 28.

Saut par équipes, barème A au chrono: 1. Hugo Simon et Landsgraefin (Aut), ainsi que Joerg Domaingo et Luf-ticus (Aut), 0 en 51"1; 2. Thomas Fuchs et Snowking (Suisse), Willi Melliger et David (Suisse), 0 en 56"4; 3. Kevin Bacon et Jerom (Aut), Chris Smith et Sanskrit (Aut), 0 en 56"7.

Tennis: les championnats suisses

Têtes de série No 1, Markus Gunthardt/Roland Stadler se sont qualifiés pour la finale du double messieurs des championnats suisses, à Zurzach. Côté féminin, Annemarie Ruegg/Zdenka Strnadova affronteront Petra Delhees/Simona Beccherini pour le titre. Résultats de vendredi:

Double messieurs, demi-finales: Roland Stadler/Markus Gunthardt (No 1) battent Edgar Schurmann/Michel Robadin (4) 6-2 6-1 6-2. Yvan Du Pasquier/Kurt Gerne battent Urs von Burg/Hans-Uli Ritschard 0-6 6-4 6-3 7-6.

Double dames, demi-finales: Annemarie Ruegg/Zdenka Strnadova battent Franezi Grutzner/Susanne Schmid 6-2 6-2. Petra Delhees/Simona Beccherini battent Françoise Guidini/Martine Jeanneret 6-0 4-6 6-3.

Double mixte, demi-finales: Jeanneret/Grau battent Annina von Planta/

Markus Gunthardt 6-3 3-6 6-2. Delhees/René Bortolani - Ruegg/Ritschard, interrompu par la pluie sur le score de 7-6 4-6 1-1.

La Suisse en finale de la Coupe Sofia

L'équipe féminine juniors de Suisse s'est qualifiée pour la finale de la Coupe Sofia, à San Sebastian. En battant en demi-finales de la phase finale l'Espagne par 4-1, la formation helvétique a en effet obtenu le droit de disputer la finale contre l'URSS.

URSS-Tchécoslovaquie 4-1. Suisse-Espagne 4-1. Karin Staempfli bat Sanchez (Esp) 6-1 6-0. Pasquale/Villiger perdent contre Almansa/Moure 6-3 6-2. Isabelle Villiger bat Moure 6-3 6-2. Claudia Pasquale bat Almansa 6-3 6-3. Lilian Drescher bat Erana 6-2 7-5.

COUPE DE LA LIGUE

Le FC Bulle reçoit La Chaux-de-Fonds

C'est ce soir que les choses sérieuses reprennent pour le FC La Chaux-de-Fonds. En effet, l'équipe de la saison 1980-1981 se rend à Bulle dans le cadre de la Coupe de la Ligue. Ce match constituera un test important car les Fribourgeois ont été promus en ligue B, la saison dernière. Ceci nous donnera une idée plus précise de la formation dirigée par Blaise Richard. Souhaitons que les Chaux-de-Fonniers soient accompagnés de quelques supporters à cette occasion.



Quelques membres ont été fêtés pour leur dévouement à la cause du football neuchâtelois. De gauche à droite, MM. Franceschini, Ceppi, Dubois, Hentzi et Tschanz.

Samedi

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •

Tranches horaires



10-12 h



Simone Signoret dans «Madame le juge». Ce soir à la TV romande à 20 h. 15.

11.30 Avis de recherche
Un jeu présenté par Patrick Sabatier

11.00 Journal des sourds et des malentendants
11.15 La vérité est au fond de la marmite
11.45 Edition spéciale samedi et demi

12-14 h

12.00 TF 1 actualités
12.30 Le monde de l'accordéon
12.48 Au plaisir du samedi
12.51 La Petite Maison dans la Prairie (7)
13.38 Maya l'Abeille

12.35 La France vue du ciel
6. Méditerranée - Corse
13.00 Les jeux du stade
Gymnastique, à Antibes - Basket: Finale du Championnat professionnel des Etats-Unis: Los Angeles - Philadelphie

14-16 h

15.00 Hippisme
Festival international - Prix du Port - En Eurovision de Rotterdam

14.22 La Cloche tibétaine (7)
15.39 Le magazine de l'aventure

16-18 h

16.57 Temps X

16.55 Spécial Noah
Dans les coulisses de Roland-Garros
17.15 Moi aussi, je parle français
3. Prospective (1)
17.50 Des chiffres et des lettres

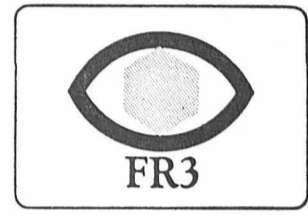
18-19 h

18.00 Téléjournal
18.05 Les oiseaux de nuit
Avec: Fabienne Thibault - Jean Piat - Fulvio Roiter - Jean-François Doll - Jean-Paul Liardet

18.00 Trente millions d'amis
18.20 Actualités régionales
18.45 Frédéric
12. Heureux qui comme Ulysse - Feuilleton

18.20 Actualités régionales
18.45 Trente-six bouts de chandelles (12)
Avec: Maurice Baquet - Jean Rigaux

TV romande à 20 h. 20
Madame le Juge
Ce soir: Monsieur Bais
La banlieue d'Aix, début de novembre: un coup de feu claque, on retrouve Mme Bais, une femme de 32 ans, morte dans son lit. Dans sa main, le revolver qu'elle a utilisé pour son suicide. Car le suicide ne fait pas de doute, à première vue. Son mari, un architecte, est très sincèrement affligé. L'affaire se présente sans mystère.
Pourtant...
Elisabeth Massot a l'attention mise en éveil par certains détails: l'arme utilisée, par exemple. Pourquoi M. Bais avait-il acheté ce revolver huit jours plus tôt?
Ce nouvel épisode de «Madame le Juge» a été écrit par Pierre Dumayet. Aux côtés de Simone Signoret, on retrouvera avec plaisir Maurice Ronet, Anna Karina, Jean-Claude Dauphin, Didier Haudepin et Michel Vitold.



19-24 h

19.20 Les Frustrés
Le Divorce - Les Jeunes Loups - Dessins animés
19.30 Téléjournal
19.45 Loterie suisse à numéros
19.50 Le francophonissime
Jeu
20.20 Simone Signoret dans Madame le Juge
Ce soir: Monsieur Bais - Un film interprété notamment par Maurice Ronet - Jean-Claude Dauphin
21.55 John Wayne relate 100 ans d'histoire américaine
22.40 Téléjournal
22.50 Sport
Athlétisme: Meeting de Lausanne - Tennis: Championnats de Suisse

19.00 TF 1 actualités
19.30 Numéro un
Variétés - Avec: Jean-Pierre Darras - Annie Cordy - Louis Chédid - Karen Cheryl
20.32 Starsky et Hutch
7. L'Epidémie (2) - Série américaine
21.21 C'est arrivé à Hollywood
7. Les ailes d'Hollywood
21.40 Les comiques associés
22.05 TF 1 actualités

19.00 Journal
19.35 Histoire de voyous: Gendarme et voleur
Téléfilm
21.15 Antenne à... Annie Cordy
Adelaïde
22.15 Journal

18.10 Soir 3
18.20 Actualités régionales
18.40 FR 3 Jeunesse

19.00 Jeux de 20 heures
19.30 Les Femmes en Blanc (1)
Série américaine
21.00 Soir 3
21.20 Aspects du court métrage français
Dunoyer de Segonzac, un film de François Reichenbach

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE
15.00 Hippisme
17.00 Pour les enfants
17.50 Gschichte-Chischte
18.00 Téléjournal
18.05 pour les jeunes
18.50 Sports en bref
18.55 Tirage de la Loterie suisse à numéros
19.00 Bodeständigi Choscht
19.30 Téléjournal
19.50 Méditation dominicale
20.00 Mathias Sandorf (2)
21.30 Téléjournal
21.40 Panorama sportif

22.40 Petrocelli
23.30 Téléjournal
SUISSE ITALIENNE
15.00 Hippisme
18.10 Bronk
19.00 Téléjournal
19.10 Tirage de la Loterie suisse à numéros
19.15 L'Evangile de demain
19.30 Dessins animés
20.10 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Girls! Girls! Girls!
22.20 Téléjournal
22.30 Samedi-sports

ALLEMAGNE 1
13.15 Pour les enfants
13.45 Max Schmeling a 75 ans
14.15 Le conseiller médical
15.00 Athlétisme
16.00 L'Eglise et la société
17.00 Téléjournal
17.05 Sports
18.00 Programmes régionaux
19.00 Téléjournal
19.15 Un contre tous
20.45 Téléjournal - Méditation dominicale
21.05 Von Agenten gejagt
22.15 Ce qu'il faut oser au nom de la liberté
23.10 Téléjournal

ALLEMAGNE 2
11.30 Türkiye mektubu
12.15 Portugal minha terra
13.00 Cordialmente dall'Italia
13.45 Téléjournal
13.47 Au royaume des animaux sauvages
14.10 Flugboot 121 SP
14.35 Les Petits Voyous
14.50 Conseils et hobbies en tous genres
15.10 Maja l'Abeille
15.35 Die Bären sind los
16.05 Téléjournal
16.10 Miroir du pays
17.00 Das Haus am Eaton Place
18.00 Téléjournal
18.30 Rock-Pop
19.15 Ein Herz und eine Krone
21.10 Téléjournal
21.15 Sports
22.30 Josh
23.20 Téléjournal

TV romande à 21 h. 55
John Wayne relate cent ans d'histoire américaine
Une émission de variétés avec, entre autres, Lucie Ball, Henry Fonda, Bob Hope, James Stewart.
Il y avait déjà la «docu-drama». Va-t-on vers le «docu-variétés»? On pourrait le penser en considérant cette émission - au demeurant fort bien faite - réalisée en l'honneur de Thomas Edison, l'inventeur d'une multitude d'appareils électriques, du micro de téléphone à la lampe à incandescence. Les producteurs ont en effet effectué un important travail de recherche afin de retrouver toutes sortes d'antiquités caractéristiques de l'Amérique de ces cent dernières années, des documents photographiques, des vêtements permettant de voir les changements de modes, etc.
Au cœur de ce bric-à-brac luxueux mis en scène, ils ont fait évoluer quelques-unes des plus grandes vedettes du moment: John Wayne, récemment disparu et qui, mieux que personne, pouvait incarner «une certaine idée de l'Amérique».

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)
12.25 Appels urgents 12.30 Le journal de midi. 18.00 La journée sportive. 18.30 Le journal du soir. 23.00

Loterie romande. 24.00 Hymne national.
SUISSE ROMANDE 2 (MF)
12.30 Les archives sonores de la

SSR. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.20 Ils ont fait l'Histoire. 14.00 Les musées baroques. 16.00 Suisse-hebdo. 17.00 Folk-Club RSR. 18.00 Swing-Sérénade. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Correo español. 20.00 Semaines musicales de Lucerne. 22.00 Concert jazz live. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

POINT DE VUE
La radio, l'été: un exemple sous le signe du mystère...

Ainsi donc, durant l'été, la Radio suisse romande propose à l'un de ses collaborateurs d'organiser toutes les émissions de six heures à minuit (avec certaines obligations, surtout le samedi et le dimanche). Il vaut la peine d'évoquer une journée particulièrement réussie, avec Jean-Luc Lehmann, qui gagna des concours radiophoniques avant de devenir collaborateur régulier de la Radio romande (mardi 5 août).
Six heures du matin: le présentateur raconte qu'il est perdu, en Irlande, dans une lande déserte qu'il décrit minutieusement, de manière originale et vivante. Pendant qu'il se déplace, on entend de la musique. Il finit par arriver devant un magnifique château habité par un Bordelais. C'est la première rencontre du jour, avec l'homme et son château hanté, le mystère, les fantômes. Les récits vont se multiplier, le temps brisé. Il y aura certes ces fantômes, mais aussi Vivaldi, Mozart, occasion d'écouter leur musique, d'en parler, de signaler l'originalité de certaines interprétations. Et ce, toujours avec beaucoup d'humour, par exemple dans une conversation avec le monstre du Loch Ness.
Dans la matinée, l'animateur propose ensuite de briser l'espace, de revenir en Suisse, en Valais, à Savèze, chez Jacky Lager, dans sa maison. Et la maison se met à vivre, la porte proteste quand on la frappe trop fort, le paillason n'apprécie pas les pieds sales, les verres

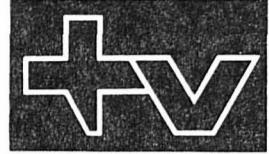


se disputent la priorité d'être de vin remplis, la plante prend une cuite car elle boit en cachette. Mais on parle aussi avec sérieux du Valais.
Ainsi s'est peu à peu installé un climat de fantastique, de mystère, de détente aussi, avec ces voyages dans le temps et l'espace, entre l'imaginaire et le réel, l'humour et le sérieux, la tendresse et la gravité.
L'après-midi permet de faire deux rencontres au moins, l'une avec Bernard Lavilliers qui parla du Brésil, de la musique, des Macumbas. Et l'on resta dans le même ton puisque le rituel de la Macumba ramène la fantaisie, le fantastique, l'irrationnel. Vint ensuite Bernard Haller, avec très peu de musique, beaucoup de paroles, de multiples histoires dont celle d'un homme qui changeait régulièrement d'identité, «pseudo-inventeur», ministre de la Culture, colonel, ce qui permit de parler aussi du monstre du Loch Ness - le tour est fait, l'unité subsiste dans la variété. Haller finit par un aveu: Tout ce qu'il venait de raconter était tiré d'un bouquin, une sorte de dictionnaire des trucs, le dernier truc étant de donner le truc seulement à la fin des histoires.
Voilà. La soirée allait commencer. Comme je travaille le matin dès six heures, je suis allé dormir, sans avoir envie de regarder la télévision, avec un petit regret de quitter cette radio agréable.
A.-F. L.

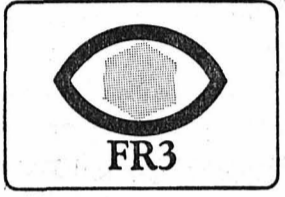
FRANCE MUSIQUE
12.05 Jazz. 13.00 Collection particulière. 13.30 Festival de Salzbourg 1980. 15.00 Fidelio, Beethoven. 18.05 Kiosque. 19.00 Prologue. 22.00 Les nuits d'été.

FRANCE CULTURE
13.00 Les Samedis de France-Culture. 15.20 Emission de Ph. Beaussant. 16.30 «Le Cœur de Beauté Espris». 18.10 Disques. 18.25 Sons. 18.30 Lettre du Québec. 19.00 A L'enterrement de Mlle von Belstroff. 21.30 Giono par lui-même. 22.46 Disques.



A 21 h. 55, le célèbre acteur américain John Wayne relatera cent ans d'histoire de son pays

Dimanche		• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •		
Tranches horaires	 romande			TV romande à 19 h. 45
10-12 h		11.02 La séquence du spectateur 11.30 La bonne conduite Jeu		La Poussière, la Sueur, et la Poudre Un film de Dick Richards avec Gary Grimes, Billy Bush, Wayne Sutherland. Derrière ce titre, qui rappelle vaguement une célèbre phrase de Churchill («Du sang, de la sueur et des larmes»), se cache un film intéressant réalisé par Dick Richards en 1971. Intéressant car remettant profondément en cause une certaine légende de l'Ouest américain: non, la vie de cow-boy n'était pas rose, les pionniers n'étaient pas des enfants de cœur. Les productions épiques de la grande époque hollywoodienne, pour divertissantes qu'elles soient, ont un peu trop enjolivé une page d'histoire américaine marquée avant tout par la délinquance et la brutalité. C'est donc un peu un anti-western que cette histoire d'un jeune homme qui décide de devenir cow-boy et découvre un univers tragiquement différent de celui dont il rêvait...
12-14 h	13.45 Automobilisme Grand Prix d'Autriche	12.00 Actualités 12.20 Le Temps des As (3) Série de Claude Boissol 13.15 Autour du chapiteau Variétés, avec: Sacha Distel, Nicole Croisille, Karen Gould, The King's Singers		
14-16 h	15.45 La Bataille des Planètes La Momie de l'Espace. Série de science-fiction en dessins animés	14.15 L'énergie, c'est nous Les nouveautés du moteur 14.30 Tiercé à Deauville 14.40 Le monde merveilleux de Disney L'Ennemi de la montagne. Série 15.25 Sports première		
16-18 h	16.20 Destins: Jean Piaget			
18-19 h	18.00 Téléjournal 18.05 Le Lynx 18.55 Les actualités sportives	18.25 Aventuriers du Far West Billy le Gaucher 18.25 Les animaux du monde		
19-24 h	19.30 Téléjournal 19.45 La Poussière, la sueur et la poudre Un film de Dick Richards, avec Gary Grimes 21.15 Itzhak Perlman, violoniste interprète le Concerto pour violon, op. 61, en ré majeur, de Ludwig van Beethoven 22.05 Vespérales Avec Oswald Russell, pianiste et compositeur 22.15 Téléjournal 22.25 Hippisme Festival international. Grand Prix de Rotterdam	19.00 Actualités 19.30 Le Vent de la Plaine Un film de John Huston. Avec: Burt Lancaster, Audrey Hepburn 21.26 Portrait de Louis Quillico, baryton 22.21 Actualités		



19.00 La Flèche noire
La Dernière Flèche. Feuilleton
19.30 Les merveilles de la mer
Les dessins de la vie
19.55 Rue des Archives
Paris perdu
20.50 Soir 3
21.10 Court métrage
Deux pour vivre: Le Souffle coupé
21.30 Cinéma de minuit: Cycle Samuel Fuller: Quarante Tueurs
Un film de Samuel Fuller. Avec: Barbara Stanwyck

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE
13.45-15.30 Automobilisme. Gd prix d'Autriche. commentaire allemand: R. Steinmann. En eurov. de Zeltweg. Voir TV suisse ital.
14.30 Le petit portrait
14.45 Les bédouins de Wadi Rum
15.30 La vie sur terre
16.15 Svizra romontscha
17.00 Sports
17.50 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Les religions du monde
18.45 Sports
19.30 Téléjournal
19.45 L'interview du dimanche
19.55 ...ausser man tut es
20.00 Hokuspokus
21.25 Autoreport
21.30 Téléjournal
21.40 Nouveautés cinématographiques
21.50 Ferenc Fricsay dirige

SUISSE ITALIENNE
13.45 Automobilisme. Gd prix d'Autriche. En Eurovision de Zeltweg

15.30 Hippisme
17.30 Ricordi d'Infanzia
18.30 Settegiorni
19.00 Téléjournal
19.10 La Parole du Seigneur
19.20 Plaisirs de la musique
20.10 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Les Misérables (1)
22.00 Le dimanche sportif
23.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 1
8.55 Spencers Piloten
9.45 Pour les enfants
10.45 Pour les jeunes
11.00 Tribune des journalistes
11.45 Téléjournal
12.15 Chulliyachi, village entre deux mers
12.45 Magazine régional
13.30 Pour les enfants
14.00 Athlétisme
16.00 Lorient (6)
16.45 Le Congrès de Vienne 1815
17.30 Téléjournal. Sports
18.20 Miroir du monde
19.00 Téléjournal
19.15 Haut-lieu de l'Histoire
20.05 Der amerikanische Freund
22.10 Téléjournal
22.15 L'histoire de la littérature
23.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 2
8.15 Culte
9.00 Les programmes
9.30 ZDF-Matinee
11.00 Concert dominical
11.45 Vos loisirs
12.15 Chronique de la semaine
12.40 Des valeurs fondamentales pour une éducation heureuse
13.10 Un Jeune Norvégien
13.40 Téléjournal
13.55 Des faits
14.25 Cocktail d'opérettes
15.25 Théâtre
16.15 Téléjournal. Sports
17.15 Magazine religieux
17.30 Paradis des animaux
18.00 Téléjournal. Ici Bonn
18.30 Un homme sur mesure
19.15 Oronya ou la dignité de l'Homme
20.00 Téléjournal. Sports
20.15 Elvis Presley
21.40 Témoins du siècle
22.30 Téléjournal



Destin avec Jean Piaget. A 16 h. 10 à la TV romande.

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. - De 6.00 à 18.00 Un Homme, un jour. 6.00, 7.00, 8.00 Le journal du matin. 7.50 Memento des spectacles et des concerts. 12.25 Appels urgents. 12.30 Le journal de midi. 18.00 La journée sportive. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Allô Colette! 21.10 Le cordon bleu. 22.00 One, two, three... 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
7.00 Sonnez les matines. 8.00 Informations. 8.15 Petit concert spirituel. 8.45 Messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Contrastes. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Musique du monde: Folklore à travers le monde: Les mordus de l'accordéon. Jeunes artistes. 15.00 Un certain goût du monde. 16.00 Conférences de l'Université du 3e

âge à Genève. 17.00 L'heure musicale: Susanna Mildonian, harpe. 18.05 Continuo. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 A la gloire de l'orgue. 20.00 Informations. 20.05 Fauteuil d'orchestre. 22.00 Compositeurs suisses. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE
6.03 Réveil matin. 7.35 Symphonie No 3, Héroïque, Beethoven. 8.30 F. Pigaud présente. 10.00 Festival de Salzbourg. 12.05 Jazz. 13.00 D. Bahous présente. 16.30 Récital de piano: S. Richter. 18.05 Festival de Salzbourg. 22.00 Les nuits d'été.

FRANCE CULTURE
6.02 Disque. 6.15 Horizon, magazine religieux. 6.40 Université radiophonique et télévisuelle internationale. 7.00 Orthodoxie et christianisme oriental. 7.30 Culte. 8.10 Ecoute Israël. 8.40

Grande Loge de France. 9.00 Messe. 10.00 La musique et les mots. 11.05 Boby et les siens. 11.40 Musique de chambre. 13.00 France-culture 1975-1980. 13.10 Sons. 18.15 Culture européenne. 19.00 Le pique-nique de Claretta. 20.30 Offenbach.

LUNDI
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. - De 6.00 à 24.00 Un homme, un jour. 6.00, 7.00, 8.00 Le journal du matin. 6.58 Minute œcuménique. 8.00 Revue de la presse romande. 9.00 Bulletin de navigation.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Connaissances pour un été. 9.30 Journal à une voix. 9.35 La femme de la prairie. 10.00 Les années du siècle. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

A VOIR
«Arabella»
A2 à 15 h. 20
Avec Arabella, Strauss se consacre à nouveau à la comédie musicale, comédie aux puissants accents lyriques. Le Vienne de 1860, effleuré par l'ultime rayonnement de la Restauration, est transfiguré avec beaucoup de gentillesse et même de sensibilité, même si l'atmosphère de la valse ne naît plus de façon aussi élémentaire de la source mélodique originale comme c'est le cas dans «Le Chevalier à la Rose». La finesse des nuances et la sublimation de la technique du thème chez Strauss, le talent faisant entrevoir un morceau de vérité humaine à travers une description de milieu musicale, tout cela est extraordinaire. Arabella est un personnage de femme typique de Strauss, Mandryka est un caractère musical d'importance traité en profondeur, et qui exige de l'interprète une extrême virtuosité.
La famille du comte Waldner, couverte de dettes, vit dans un hôtel à Vienne. Une cartomancienne apprend à Adélaïde qu'une amélioration va bientôt se produire grâce au mariage d'Arabella. Mais la sœur cadette Zdenka, que l'on habille en jeune garçon à cause de la pauvreté, représente une menace pour cette alliance. Zdenka aime le jeune Matteo, un prétendant passionné de sa sœur Arabella. Elle lui a envoyé des lettres d'amour sous le nom d'Arabella et tente sans succès de gagner les bonnes grâces de sa sœur pour l'homme qu'elle aime.
Arabella ne lui accorde aucune attention. Elle croit qu'elle reconnaîtra l'homme qui lui est destiné lorsqu'il apparaîtra à ses yeux.
Pendant de temps, le comte Waldner a écrit à son vieil ami Mandryka en lui envoyant un portrait d'Arabella. Marier sa fille à un homme riche lui semble la seule issue pour échapper à ses difficultés financières. Au lieu du vieux Mandryka que l'on attendait, c'est le jeune comte Mandryka, neveu et héritier du vieil ami, qui arrive. Il aide Waldner à sortir de sa gêne et veut demander la main d'Arabella dont le portrait l'a séduit.
A un bal, on présente Mandryka à Arabella. Arabella reconnaît en lui l'homme dont elle avait déjà remarqué le regard intéressé lors de sa promenade matinale.
Elle sent que l'instant de la décision est arrivé et veut prendre congé de ses anciens admirateurs. Mandryka lui raconte qu'il est coutume dans son pays que la fiancée offre à son futur époux un verre d'eau pure pour sceller la promesse d'alliance. La perte de ses espérances plonge Matteo dans le désespoir. Pour l'empêcher de commettre un acte irréfléchi, Zdenka lui remet une lettre contenant, c'est du moins ce qu'elle prétend, la clef de la chambre d'Arabella. Mandryka entend par hasard la conversation et se sent dupé. Il tente de retrouver Arabella, mais celle-ci lui fait dire qu'elle est rentrée à l'hôtel et que le lendemain elle sera sienne. Mandryka est indignée. Pour apprendre où se trouve Arabella, la société se rend à l'hôtel. Matteo et Arabella, qui revient du bal, se rencontrent dans l'escalier. Matteo ne pouvant comprendre son attitude après les lettres, une dispute violente éclate.

CINÉMAS

CORSO
Tél. 22 25 50
L'éclat de rire de l'année
ALLEZ LES FARCEURS
Un film qu'on devrait voir pour retrouver la joie et la gaieté
Soirées à 20 h. 30
Samedi, dimanche, matinées à 17 h. - Admis dès 12 ans

EDEN
Tél. 22 18 53
Roger Moore est James Bond 007 dans
L'ESPION QUI M'AIMAIT
L'aventure James Bond No 10 - 1re réédition
En même temps que toute la Suisse romande
Soirées à 20 h. 30
Samedi, dimanche, à 14 h. 45 - 12 ans

EDEN
Tél. 22 18 53
Prolongation 2 dernières séances d'un énorme succès J. Nicholson dans le film de Milos Forman
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU
Première réédition d'un véritable choc cinématographique
Samedi, dimanche, à 17 h. 30, - 16 ans

EDEN
Tél. 22 18 53
Un nouveau film de la catégorie X strictement pour public averti
À PLEIN SEXE
Première vision - Parlé français
Samedi, à 23 h. 30
lundi, mardi, mercredi, à 18 h. 30 - 20 ans

PLAZA
Tél. 22 21 23
Une savoureuse comédie
JE VAIS CRAQUER
Les mésaventures d'un homme marié qui court l'aventure
Soirées à 20 h. 30
Matinées samedi-dimanche à 17 h. - 16 ans

SCALA
Tél. 22 22 01
Paul Newman - Jacqueline Bisset
William Holden - Ernest Borgnine
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE
Un suspense terrifiant...
Soirées à 20 h. 45
Matinées: samedi et dimanche à 17 h. 30 - 14 ans

ÉCOLE PRIMAIRE
La Chaux-de-Fonds

Rentrée des classes

lundi 18 août 1980

- 1) Enfants
 - 1.1 Premières années: selon convocation
 - 1.2 autres degrés: 9 heures

2) Enseignants: 8 heures

LA DIRECTION



CENTRE DE RENCONTRE
Serre 12 - Tél. (039) 22 47 16
2300 La Chaux-de-Fonds

MERCREDI 20 AOÛT à 20 h. 30
première assemblée plénière du Centre

Ouvert à tous!



Restauran JUMBO
MENU DU DIMANCHE
17 AOÛT

Médallions de porc,
sauce champignons
Pâtes au beurre
Salade verte
Dessert gratuit

7.50

Entrecôte Café de Paris,
Pommes frites
Légumes
Dessert gratuit

8.50

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Renan
maison à plusieurs appartements
Vieille construction bien conservée. Les appartements sont en bon état et en partie rénovés. Capital propre nécessaire environ 80 000 Fr. Revenu environ 7%
Ecrire sous chiffre 06-126036 à Publicitas, 2610 St-Imier.

von gunten
maître opticien
diplômé fédéral
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

OFFRES D'EMPLOIS



Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon S.A.

Située dans la campagne, à 15 km de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, notre entreprise occupe 1800 personnes.

Nous désirons engager pour notre département ENGINEERING un

INGÉNIEUR ETS EN ÉLECTRONIQUE

auquel nous confierons des travaux de développement d'appareils de test, destinés aux contrôles de modules électroniques pour montres à quartz.

Ce poste, indépendant, comprend des travaux de conception «hardware» et «software».

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à nous adresser leurs offres de service par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33, afin de définir la date d'une entrevue.

PETITPIERRE & GRISEL S.A.

avenue de la Gare 49
2002 Neuchâtel

cherchent pour entrée immédiate ou date à convenir,

une employée de commerce

pour leur département correspondance en langue française.

Maîtrise parfaite de la sténographie et de la dactylographie.

La connaissance de la langue allemande serait un avantage.

Travail varié et intéressant.

Les candidates intéressées sont priées d'adresser leurs offres à la Direction.



Les Fabriques d'Assortiments Réunies SA

NOUS CHERCHONS

mécanicien de précision

ayant si possible des connaissances en électricité, pour l'entretien de notre parc de décolleteuses.

Travail indépendant demandant de l'initiative.

Formation complémentaire éventuelle assurée par l'entreprise.

Horaire variable. Prestations sociales d'une entreprise moderne.

Home-restaurant à disposition.

Adresser offres ou se présenter aux
Fabriques d'Assortiments Réunies
département fournitures
1347 Le Sentier (Vallée-de-Joux)

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

CHAUFFEUR de poids lourds

pour camion Berna

Place stable

Faire offre ou se présenter à

Brand & Cie - Moulins de Tavannes
Téléphone (032) 91 23 03

LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF

Succès suisse au Grand Prix Guillaume Tell Trinkler s'impose à Steinhausen

Si l'on fait abstraction de la victoire du Liechtensteinois Ewald Aolf qui est intégré dans l'équipe suisse-mixte, au cours de la seconde étape du Grand Prix Guillaume Tell, Richard Trinkler est le premier coureur helvétique à remporter une étape au cours de cette épreuve. Le Zurichois s'est imposé entre Bischofszelle et Steinhausen, sur 156 km. Au terme de la 7e étape. Vainqueur de l'édition précédente, l'ex-champion suisse a forgé sa victoire dans l'ascension de l'Albis, à 8 kilomètres du but. Il était suivi du seul Soviétique Vladimir Kissliak, qui perdait cependant 3 secondes sur le vainqueur à l'emballage final

PAS DE CHANGEMENT

Le classement général n'a pas subi de modification. L'Italien Polini conserve sa place de leader avec 39 secondes d'avance sur son compatriote Montella et 47 secondes sur le premier Suisse, Jurg Luchs. Richard Trinkler se réhabilitait ainsi, alors qu'il avait connu un début de course laborieux et surtout pour ce qui concernait les ascensions.

La course n'a été animée dans sa phase initiale que par le Belge Delatte qui a tenté à deux reprises de fausser compagnie au peloton. L'équipe transalpine et son leader Polini contrôlaient les opérations et remettaient les choses au point. L'ex-champion du monde Gilbert Glaus n'est décidément plus en très grande condition. L'ancien vainqueur du Prix Guillaume Tell a été rapidement en difficulté alors que les coureurs abordaient la montée du Regensberg, au 110e kilomètre. Quelques kilomètres plus avant, dans l'ascension de Waldegg, Urban Fuchs porta une attaque contrôlée par le futur vainqueur et l'Espagnol Delgado. Après la jonction, Fuchs plaça un nouveau démarrage qui était bizarrement une nouvelle fois enrayé par Trinkler. Trinkler avait bien calculé son coup et il le prouvait par son ultime démarrage. L'Australien Gery Sutton, troisième de l'étape, perdait 18 secondes sur l'ex-champion suisse, en compagnie du gros du peloton.

7e ÉTAPE, BISCHOFZELL-STEINHAUSEN, 156 KM.: 1. Richard Trinkler (S) 3 h. 58'06 (41,579 kmh); 2. Vladimir Kissliak (URSS) à 3"; 3. Gery Sutton (Aus) à 18"; 4. Peter Muckenhuber (Aut) à 51"; 5. Hans Reis (Suisse centrale); 6. Julian Gorospe (Esp) même temps; 7. Robert Staldemann (centrale) à 1'05; 8. Peter Becker (RFA) à 1'07; 9. Silvano Ricco

(It); 10. Harald Maier (Aut); 11. Bogdab Wodok (Pol), tous même temps ainsi que le peloton.

Classement général: 1. Polini, 28 h. 03'39; 2. Giuseppe Montella (It), à 39"; 3. Jurg Luchs (Suisse rouge), à 47"; 4. Helmut Wechselberger (Aut) à 1'02"; 5. Ricco, à 1'30; 6. Wodok à 2'30; 7. Stadelmann, à 2'37; 8. Traxler, à 3'02; 9. Raoul Bruyndonckx (Be), à 4'02; 10. Leon Wellens (Be) à 4'11. Puis: 11. Jean-Marie Grezet (Suisse rouge), à 4'27. 15. Waelchli, à 5'57, etc.

Tour de Hollande

L'Irlandais Sean Kelly a remporté au sprint la quatrième étape du Tour de Hollande, disputée entre Geldrop et Enter (225 kilomètres). Gerrie Knetemann, de son côté, a connu une journée assez tranquille et il est toujours leader du classement général.

4e étape, Geldrop-Enter (225 km): 1. Sean Kelly (Irl) 5 h. 46'57"; 2. William Tackaert (Be); 3. Ludo Schurges (Be); 4. Marc de Meyer (Be); 5. Guido van Swevelt (Be) et tout le peloton.

Classement général: 1. Gerrie Knetemann (Ho) 22 h. 34'15"; 2. Ludo Delcroix (Be) à 1"; 3. Gerry Velrinden (Be) à 2'00"; 4. Hennie Stamsnijder (Ho) à 2'16"; 5. Bert Oosterbosch (Ho) à 5'06"; 6. Henk Lubberding (Ho) à 5'22"; 7. Miel Gijsemans (Be) à 5'25"; 8. Etienne de Wilde (Be) à 5'28"; 9. Leo van Vliet (Ho) à 5'30"; 10. Patrick Pevenage (Be) à 5'31". Puis les Suisses: 45 Bolle à 12'31"; 47. Wehrli à 12'32"; 54. Lienhard à 12'37"; 63. Schmutz à 12'54".

Automobilisme

Les essais du Grand Prix d'Autriche

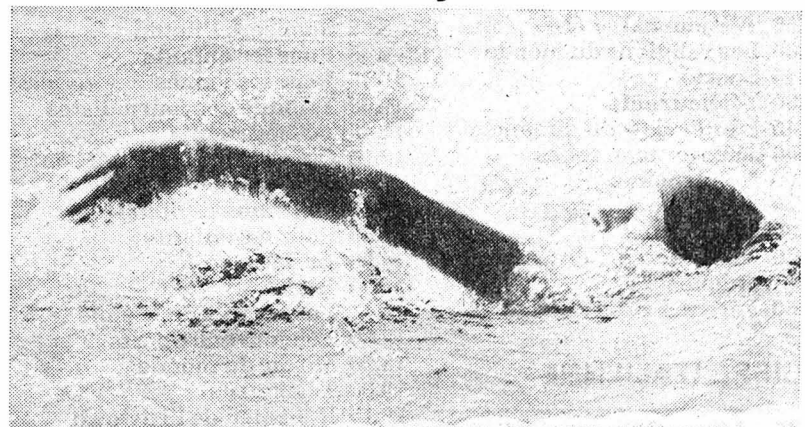
Résultats de la 1re séance d'essais: 1. René Arnoux (Fr), Renault, 1'30"39; 2. Jean-Pierre Jabouille (Fr), Renault, 1'31"52; 3. Alan Jones (Aus), Williams, 1'33"08; 4. Didier Pironi (Fr), Ligier, 1'33"27; 5. Jacques Laffite (Fr), Ligier, 1'33"43; 6. Carlos Reutemann (Arg), Williams, 1'33"77; 7. Nelson Piquet (Bré), Brabham, 1'33"88; 8. Alain Prost (Fr), McLaren, 1'34"50; 9. Bruno Giacomelli (It), Alfa, 1'34"55; 10. Elio de Angelis (It), Lotus, 1'34"57. Puis: 15. Marc Surer (S), ATS, 1'35"53.

Tennis

Gunthardt éliminé

Le Suisse Heinz Gunthardt n'a pas pu saisir la chance qui lui était offerte de fortifier sa position dans les 30 meilleurs joueurs mondiaux au tournoi de Toronto, doté de 175.000 dollars: Gunthardt, numéro six, a été battu en huitièmes de finale par l'Australien Paul Kronk 2-6, 1-6. Kronk n'est que 108e au classement ATP.

Déjà un beau choix ce week-end Course de relais ce jour aux Mèlèzes



Cet après-midi, dès 14 h. 30, les meilleurs nageurs du canton et quelques invités bernois et romands seront aux prises dans le cadre du Championnat suisse inter-clubs. Les courses (relais 4 x 100 m. 4 nages) séniors et espoirs (4 x 50 m.) s'annoncent très ouvertes. Cette manifestation organisée dans le cadre du 25e anniversaire du Club chaux-de-fonnier, patronnée par «L'Impartial-FAM», mérite d'être suivie par les fervents de la piscine et de la natation.

Hippisme dans la région du Quartier

Depuis hier et durant tout le week-end, les amis du cheval n'auront qu'un rendez-vous, celui du manège du Quartier. Durant ces jours, les épreuves se dérouleront à une cadence soutenue et surtout avec de belles luttes en perspective. Pas de doute, il y aura là également du beau spectacle.

Les «planchistes» sur le lac de Neuchâtel

La planche à voile a envahi la Suisse romande. Venue des Etats-Unis, elle est arrivée chez nous il y a quelques années mais, depuis deux ans, elle a pris un essor assez extraordinaire. Des problèmes sont apparus sur les différents lacs du pays quant à une réglementation de la navigation. Le lac de Neuchâtel connaît également des problèmes et il n'est pas impossible que d'ici peu, la liberté dont jouissent les «surfers» diminue... Sans penser à ces soucis, les concurrents du championnat suisse de la série des «Windgliders» devraient, ce jour et demain, au large de Chez-le-Bart, montrer un spectacle haut en couleurs. Pendant ces deux jours, l'élite suisse et quelques vedettes internationales montrent leur savoir sur le lac de Neuchâtel pour une compétition qui s'annonce passionnante. (J. L.)

Le football reprend également ses droits

Comme nous l'avons déjà signalé, les clubs neuchâtelois des séries inférieures reprendront ce week-end le chemin des stades sous l'égide de la Coupe neuchâteloise. Une belle occasion de reprendre contact avec le ballon rond...

PAYS NEUCHÂTELOIS

COLOMBIER

Conducteur recherché

Hier à 18 h. 20, au volant d'une auto de marque Ford Escort, de couleur blanche, M. W. S., de Colombier, a circulé d'Areuse à Colombier. Dans un virage à droite, au lieu-dit Le Crêt-d'Areuse, il se trouva en présence d'une auto qui arrivait en sens inverse en circulant sur la gauche de la route. Pour éviter une collision, M. W. S. donna un coup de volant à droite, ce qui eut pour conséquence de précipiter son véhicule contre un mur de vigne où il fut gravement endommagé. Indemne, l'autre auto passa son chemin sans s'arrêter. Pour les besoins de l'enquête, le conducteur ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Boudry, tél. (038) 42 10 21.

mémento

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: samedi 20 h. 30, dimanche 17 h., 20 h. 30, Le mystère du triangle des Bermudes.
Môtiers, Musée rég., Musée Rousseau, samedi, 14-17 h.
Château de Môtiers, céramique: de l'origine à nos jours, 10-23 h.
Fleurier, Centre de Rencontre: 14-22 h.
Fleurier: L'Alambic, 21-2 h.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: * tél. 63 25 25.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
SOS alcoolisme: tél. 33 18 90 et 61 31 81.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Médecin de service: de samedi 12 h. à dimanche 22 h., Dr Kassis, Couvet, tél. 63 33 30.
Pharmacie de service: de samedi 16 h. à lundi 8 h., Perrin, Fleurier, tél. 61 13 03. Ouverte dimanche 11-12 h.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
NOIRAIGUE: Dimanche, Ferme Robert, Fête de l'ours, 11 h., culte, 14 h. 45, combat.
LES BAYARDS: Samedi, 25e Mi-été, bal. Dimanche, 13 h. 30, cortège folklorique, 16 h. 30, lâcher de ballons, bal.

VAL-DE-TRAVERS

Le Vallon en week-end

Dimanche, à la Ferme Robert, au-dessus de Noiraigue, aura lieu la traditionnelle Fête de l'ours. Car c'est au pied des roches du Creux-du-Van que fut tué le dernier plantigrade hantant, au 18e siècle, les forêts du Vallon.

David Robert, le charbonnier, lui porta le coup fatal après une lutte acharnée. Les pattes de l'animal furent clouées à l'entrée de la ferme en guise de trophée. Hélas, il n'en reste maintenant plus qu'une, car un promeneur imbécile s'appropriera un jour l'une d'entre elles, à l'insu de Mme Glauser, la regrettable tenancière de la Ferme Robert.

Dimanche, le combat de David Robert sera mimé devant un public d'amateurs qui auront auparavant goûté la soupe aux pois offerte par la famille Salvi-Glauser. La fanfare l'Espérance de Noiraigue se chargera d'animer cette fête folklorique à caractère très régional.

En cas de mauvais temps le No 181 renseignera durant la matinée.

Une autre fête folklorique a débuté hier soir aux Bayards. A l'occasion du 25e anniversaire de la Mi-Été, les organisateurs ont mis sur pied un cortège composé de 200 participants,

30 vaches et 20 chevaux! Une vingtaine de groupes, parmi lesquels on reconnaissait les sociétés locales, le Syndicat d'élevage, des familles de paysans et deux fanfares (Saint-Sulpice et La Brévine) ont défilé le long des Tilles, sur la route principale reliant Les Petits et Les Grands Bayards. Un vin d'honneur a permis d'arroser dans la joie ce cortège folklorique qui aura lieu encore une fois dimanche en début d'après-midi. Mais aujourd'hui, la fête se poursuit, selon le programme éprouvé qui a permis à la Mi-Été des Bayards de se faire une place de choix dans les manifestations de ce genre.

Pour terminer, signalons qu'aujourd'hui et demain le tournoi de tennis dit du «Chapeau de Napoléon». Organisée par le TC Fleurier cette importante rencontre sportive regroupera 72 joueurs et joueuses de tennis sur quatre courts différents; c'est-à-dire à Fleurier, Couvet, Saint-Aubin et Yverdon. Les 16es de finale débuteront cet après-midi et le vainqueur sera certainement connu demain en fin de journée à Fleurier.

Voir également memento du Val-de-Travers. (ijc)

La famille de
Madame Gaston DESVOIGNES
profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection témoignées à l'occasion de son grand deuil, exprime sa reconnaissance et ses remerciements à toutes les personnes qui l'ont entourée.
Leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs lui ont été d'un grand réconfort.
NEUCHÂTEL, août 1980.

LES PLANCHETTES
La famille de
Philippe GRAF
a le triste devoir de faire part de son décès, survenu le 13 août 1980, dans sa 17e année.
L'incinération a eu lieu dans l'intimité.
Prière de ne pas faire de visite.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé ma course,
J'ai gardé la foi.
II Thim. 4 v. 7.
Père, je veux que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Jean 17.24.
Monsieur et Madame André Affolter-Rusche, Le Perreux (France):
Madame et Monsieur Isabelle et Raymond Laub-Affolter et leur fille Anaïs, Panissière (France),
Les familles Brunner, Geiser, Beaumann, Froidevaux, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de
Monsieur Emile AFFOLTER
ancien secrétaire de la Préfecture des Montagnes
leur cher et regretté père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui subitement à Gorgier, dans sa 89e année.
LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 août 1980.
L'incinération aura lieu lundi 18 août.
Culte au crématoire à 10 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière.
Domicile de la famille: rue Numa-Droz 199.
Veuillez penser au Service d'aide familiale La Chaux-de-Fonds, ccp 23 - 660.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE CONSEIL PAROISSIAL DU GRAND-TEMPLE
a le regret de faire part du décès de
Monsieur Emile AFFOLTER
Ancien
durant de nombreuses années, très fidèle tant que sa santé le lui a permis.
Culte au crématoire lundi 18 août à 10 heures.

LES PONTS-DE-MARTEL
Toute la famille de
Madame Linette FIVAZ-ROBERT
profondément touchée et émue par les multiples marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion de son grand deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.
Les visites, la présence lors du service funèbre, les messages, les dons, les envois de fleurs ainsi que les nombreuses prières lui ont été un précieux réconfort.
LES PONTS-DE-MARTEL, août 1980.

AUVERNIER
C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu.
Paul aux Ephésiens, 2,8.
Madame Aloys de Montmollin;
Monsieur et Madame Gérald de Montmollin, leurs enfants Gilles, Didier et Ariane;
Monsieur et Madame Carlos Grosjean, leurs enfants Thierry et Isabelle;
Monsieur et Madame Jean-Jacques de Montmollin, leurs enfants Charles, Antoine et Alexandre;
Les descendants de Monsieur et Madame Hugues de Montmollin;
Monsieur et Madame Maximilien de Coulon, leurs enfants et petits-enfants;
Mademoiselle Rita Canil;
Mademoiselle Lucette Aellen;
Les familles parentes et alliées,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Aloys DE MONTMOLLIN
leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, beau-frère et cousin, que Dieu a repris à Lui dans sa 79e année, le 15 août 1980, à Auvernier.
Le culte aura lieu lundi 18 août à 15 heures au temple de Colombier.
Les honneurs seront rendus à l'issue de la cérémonie. L'inhumation suivra au cimetière d'Auvernier.
Le Château, 2012 AUVERNIER.
Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Hospice de la Côte, ccp 20 - 391, 2035 Corcelles.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Ernest Landry-Brom et leurs enfants, à Courgenay;
Monsieur et Madame Maurice Landry-Broquet et leurs enfants, à Malleray, Delémont et Boudevilliers;
Monsieur et Madame Raymond Landry-Vallélian, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds,
ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de
Monsieur Auguste LANDRY
leur cher et regretté père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle et parent, qui s'est endormi paisiblement dans sa 93e année.
L'enterrement aura lieu à Courgenay le lundi 18 août 1980 à 14 h. 30.
Domicile mortuaire: M. Landry, Grand-Rue 36, Malleray.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois. Elle est au ciel et dans nos cœurs. Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.
Monsieur et Madame Jean Wälti-Fasel:
Madame et Monsieur Pierre Jäggi-Wälti, à Corgémont;
Madame Jeanne Froidevaux;
Monsieur et Madame Jean Fasel et familles, à Semsales;
Madame Marcia Banderet, à Vuissens, et son fils
Monsieur l'abbé Jacques Banderet, à Serrières;
Monsieur Pierre Andrey-Fasel et famille, à Fribourg,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de
Madame Jean WÄLTI
née Léa FROIDEVAUX
leur bien chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 92e année, après une longue maladie supportée vaillamment.
LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 août 1980.
La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.
Domicile de la famille: Monsieur et Madame Jean Wälti Rue Jardinière 41.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les personnes qui, par leurs messages, envois de fleurs, participation aux obsèques et leurs prières, nous ont témoigné leur sympathie, lors du décès de notre chère tante
Madame Berthe SCHERZ-GUINAND
qu'elles veuillent trouver ici l'expression de notre reconnaissance émue.
Un merci spécial à Monsieur le pasteur Wimmer, à la famille Porret, de Fresens, ainsi qu'aux délégations de sociétés.
PORRENTROY, août 1980.
Pour la famille, le neveu et nièce Charles et Marguerite GODAT.

Monsieur et Madame Willy Roulet, à Genève, leurs enfants et petits-enfants, à Genève et Peseux;
Monsieur et Madame André Roulet, à Sonvilier, leurs enfants et petits-enfants, à Peseux et Renan;
Monsieur et Madame Jean Roulet, à Genève, leurs enfants et petite-fille, à Paris et Haute-Nendaz;
Monsieur et Madame Claude Roulet, à Genève, leurs enfants et petits-enfants, à Corcelles-Payerne et Genève;
Madame veuve Louisa Chopard, à Genève, ses enfants et petits-enfants;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Georges Roulet;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Benjamin Roulet,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de
Monsieur Samuel ROULET
leur cher père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui paisiblement le vendredi 15 août 1980 dans sa 96e année.
Le culte aura lieu à la Maison de retraite du Petit-Saconnex, 16, avenue Jean-Trembley, le mardi 19 août, à 14 h. 30.
L'inhumation suivra au cimetière de Carouge.
Domicile mortuaire: Maison de retraite du Petit-Saconnex où le corps est déposé.
Pour ceux qui le désirent, penser à la Croix-Bleue genevoise, ccp 12 - 1097, Genève, ou à l'Alliance missionnaire évangélique, ccp 12 - 5495, Genève.
Je sais que mon Rédempteur est vivant et qu'il se lèvera le dernier sur la terre
Quand ma peau sera détruite, Il se lèvera
Quand je n'aurai plus de chair, je verrai Dieu.
Job 19, v. 25 et 26.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les Tibétains...

Suite de la première page

Selon lui, la plupart des monastères bouddhistes du Tibet ont été détruits par les Chinois, après avoir été pillés. Il s'est également fait l'écho de craintes au sein de la population locale: «Un des aspects les plus tristes de ce voyage a été de constater que les gens nous ont rencontrés avec une grande crainte. Ils craignaient perpétuellement d'être taxés de sentiments subversifs et antichinois».

Les représentants du dalaï-lama ont rencontré également le panchen-lama, un dirigeant tibétain qui ne s'est pas exilé et qui vit confortablement à Pékin, où, d'après le groupe, il occupe un poste important au sein du Parti communiste chinois.

Interrogé sur les propos des dirigeants chinois selon lesquels la politique à l'égard du Tibet va être libéralisée, M. Tethong a déclaré qu'il ignorait si cette évolution serait provisoire ou définitive. Il a dit, cependant, que de telles déclarations avaient déjà été faites par le passé.

Raids israéliens au Liban du Sud

Le Liban s'apprête à déposer une plainte auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies à la suite des raids israéliens effectués dans la nuit de jeudi à vendredi dans le sud.

M. Selim al Hoss, premier ministre par intérim, a contacté M. Ghassan Tueni, représentant permanent du Liban aux Nations Unies, et l'a informé en détail des raids israéliens. Le diplomate va déposer une plainte officielle auprès du Conseil de sécurité, a annoncé hier Radio-Beyrouth.

Jeudi soir, des commandos israéliens ont débarqué à Saida sur la côte libanaise, à mi-chemin entre Beyrouth et la frontière israélo-libanaise, et ont tendu une embuscade à une jeep palestinienne dans la banlieue nord de la ville.

Un feddayin a été tué et quatre autres ont été blessés, déclare-t-on de sources proches des services de sécurité. Les artilleurs palestiniens ont échangé plusieurs salves avec les bateaux israéliens, précise-t-on de même source. Des témoins ajoutent que des hélicoptères israéliens ont survolé la ville et que les bâtiments israéliens ont ouvert un tir de barrage afin de protéger la retraite des commandos.

L'artillerie palestinienne a repoussé une deuxième tentative de débarquement israélien à proximité du camp de

Rachidieh, à cinq kilomètres au sud de Tyr, annonce l'Agence palestinienne Wafa. L'agence, citant un porte-parole palestinien, annonce qu'un civil palestinien a été tué et quatre autres ont été blessés au cours d'un échange d'artillerie de deux heures avec un bateau israélien.

A Tel Aviv, un porte-parole militaire israélien a déclaré hier que ces raids

étaient destinés à éviter des opérations de guérilla contre Israël et a précisé que toutes les forces israéliennes avaient regagné sans perte leur base.

Un porte-parole des forces palestino-progressistes au Liban du Sud a déclaré qu'il n'y avait pas de bases de feddayin dans la région de Saida.

Radio-Beyrouth a diffusé un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis condamnant le raid. L'ambassade réaffirme dans ce communiqué que le gouvernement américain s'est toujours opposé à de telles attaques, qu'il condamne le dernier raid et les pertes en vie humaine et en biens matériels qui en résultent. (ats, reuter)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Le bilan positif de la «dame de fer»

Sur les bords du lac de Zoug, Mme Margaret Thatcher vient prendre quelques vacances.

Pour l'instant, on le sait, la mode est de déblatérer la «dame de fer» et de dire pis que pendre de sa politique économique.

Afin d'étayer ces critiques, on insiste sur l'impopularité dont elle est l'objet, sur les sifflets et les lazzi qui l'accueillent lors de ses déplacements dans son pays.

Quant à nous, si nous avons de l'admiration pour le courage et l'obstination du premier ministre britannique, nous avouons nourrir plus d'une réserve quant aux doctrines qu'elle défend.

Mais il y a néanmoins une confusion qu'il importe de combattre. La popularité n'a rien à faire avec les capacités intellectuelles ou les qualités d'un homme — ou d'une femme — d'Etat. Et, à notre avis, l'impopularité est même souvent une vertu comptable chez un politicien, car elle témoigne qu'il ose affronter les problèmes selon des principes, des méthodes réfléchies et non selon les caprices de masses manipulées de plus en plus par des mass media, dont il faudra bien un jour qu'on étudie scientifiquement le rôle et, singulièrement, les intérêts sous-jacents qui les télécommandent.

Quoi qu'il en soit, même si les vues de Mme Thatcher ne sont pas les nôtres et même si son programme économique ne paraît pas produire des fruits particulièrement savoureux, certains estiment qu'on est fort injuste à son égard. Collaborateur du «Christian Science Monitor», John Allen May est de ceux-ci.

Pour appuyer sa thèse, il remarque notamment que l'inflation a commencé à diminuer outre-Manche et que le phénomène va probablement se poursuivre.

Le fort chômage et les revendications démesurées des syndicats créent des conditions extrêmement favorables au développement de la productivité, par les pressions exercées, d'une part, sur les employés qui restent occupés, d'autre part, sur les employeurs qui sont contraints d'avoir recours aux technologies les plus avancées.

Par ailleurs, l'exploitation du pétrole et du gaz de la mer du Nord constituera un appoint considérable pendant une vingtaine d'années au moins.

Ainsi quand la nouvelle vague d'expansion économique repartira, vers 1984, Mme Thatcher ayant rétabli l'ordre nécessaire dans les impôts, la balance des paiements et dans les secteurs industriels et commerciaux, la Grande-Bretagne devrait être en excellente situation pour se classer dans le peloton de tête du bien-être.

Ce bilan positif, impartialement, il faut l'indiquer. Compensera-t-il les souffrances de ceux qu'on aura sacrifiés à sa réussite, c'est là toute la question.

Willy BRANDT

Nouveaux attentats en Corse

Une nouvelle série d'attentats à l'explosif a eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi dans le département de la Corse du Sud, et plus précisément à Ajaccio et dans sa proche région.

Dix attentats ont été perpétrés contre les locaux d'agences bancaires: Crédit Lyonnais, Crédit Agricole, Société Générale, Banque Nationale de Paris et Caisse d'Epargne. Neuf ont eu pour cadre Ajaccio même. La dixième explosion s'est produite à Porticcio, sur la rive sud du golfe d'Ajaccio.

Ces attentats se sont produits entre 1 h. 20 et 1 h. 50. La charge pour chacune des cibles est évaluée à 200 grammes. Les vitrines et portes vitrées ont volé en éclats. Des voitures et les vitres de certains immeubles ont été également endommagées.

Ces attentats n'ont pas été revendiqués pour l'instant. Une première action de ce genre avait déjà eu lieu à Ajaccio il y a quelques mois. Elle avait été revendiquée alors par le FLNC (Front de libération nationale de la Corse). (ap)

A Tel-Aviv Tarte stupéfiante

Sept membres des équipes d'entretien des long-courriers d'EL-AL ont frôlé une mort hallucinante pour avoir pêché par gourmandise, a-t-on appris hier.

Lundi, à l'arrivée de New York du Boeing-747 de la compagnie, les sept hommes, entrant dans l'avion pour procéder aux opérations de nettoyage, ont découvert sous un siège une magnifique tarte à la crème qu'ils s'empressèrent de dévorer. Quand ils sortirent de l'avion, s'ils n'étaient pas morts, ils ne valaient guère mieux: le gâteau était bourré d'héroïne qu'un des passagers comptait sans doute faire passer en fraude par ce moyen.

La police, indique ITIM, enquête pour retrouver ce passager qui, sans doute, mesurant soudain le risque qu'il courait, a préféré abandonner dans l'appareil le gâteau aux stupéfiants.

Les amateurs de tarte ont été hospitalisés et ont subi de nombreux et pénibles lavages d'estomac. (afp)

La guerre des marins-pêcheurs français Prochaine opération d'envergure

Le conflit des marins-pêcheurs français est toujours dans l'impasse, mais son centre de gravité s'est provisoirement déplacé du Pas-de-Calais, où se trouve Boulogne — là où le conflit a commencé — vers les ports normands.

Depuis deux jours, le trafic à travers la Manche entre l'Angleterre et les ports du Pas-de-Calais, Boulogne, Calais et Dunkerque est redevenu normal. Les marins-pêcheurs des chalutiers ont cependant annoncé une «opération d'envergure» pour samedi à 13 h. (HEC), gardant un secret total sur les modalités de celle-ci.

Mais le mode d'action qui consiste à bloquer le trafic commercial suscite une vive inquiétude: celle de voir les compagnies détourner les bateaux sur les ports belges, comme cela a déjà été le cas pour le «Mermoz» de la compagnie Paquet qui, de retour d'une croisière au Groenland, est attendu aujourd'hui à Zeebrugge.

L'épave du «Titanic» retrouvée

Des chercheurs américains affirment avoir retrouvé l'épave du paquebot «Titanic», qui sombra il y a 68 ans après avoir heurté un iceberg, à environ 600 kilomètres des côtes de Terre-Neuve.

«Nous pensons que nous l'avons retrouvée», a annoncé à l'Associated Press le chef de l'expédition américaine, Mike Harris, embarqué à bord du navire de recherche «H. J. W. Fay».

«Nous n'en serons certains que lorsque nous aurons envoyé des caméras de télévision», a-t-il ajouté. «Mais les échos sonar montrent qu'il s'agit de la même longueur, de la même largeur et de la même hauteur que le «Titanic».

Le sonar a repéré l'épave à une profondeur de 4000 mètres, par 41,246 degrés de latitude nord et 50,14 degrés de longitude ouest.

L'immense et luxueux transatlantique, que l'on disait insubmersible à l'époque, heurta un iceberg lors de son voyage inaugural le 15 avril 1912 et sombra, faisant plus de 1500 morts.

Les grèves en Pologne

Suite de la première page

Les grèves en Pologne ont inspiré quelques commentaires acerbes à «Zer i Popullit», l'organe du parti des travailleurs albanais, qui estime que ces agitations sociales témoignent de «la haine et de l'opposition des ouvriers face à la politique capitaliste, antipopulaire et antinationale des révisionnistes de Varsovie», ajoutant que «la clique de Gierak» serait allée plus loin que ses prédécesseurs dans la dépendance à l'égard de «ses patrons du Kremlin». A Bonn, en revanche, on se contente de suivre «avec attention» l'évolution de la situation, en estimant que celle-ci n'aura pas de conséquences sur le déroulement de la visite que doit prochainement effectuer en RFA M. Gierak. (ats, afp, reuter)

● **PARAMARIBO.** — Les chefs de l'armée du Surinam ont prêté serment hier au nouveau président, M. Henk Chin a Sen, renforcé la censure sur la presse et interdit les rassemblements de rue de plus de deux personnes.

Après la Convention de New York Le Parti démocrate reste meurtri

Le président Carter et le sénateur Kennedy se sont serré la main jeudi soir en signe d'unité, tandis que la Convention démocrate se terminait par l'investiture du vice-président Walter Mondale.

Sans perdre de temps dans la course électorale, M. Carter s'est employé à démontrer que les thèses radicales de son adversaire républicain Ronald Reagan risquaient de provoquer «une course aux armements nucléaires incontrôlable, que l'on ne pourrait pas se permettre, et qui serait impossible à gagner».

Le «ticket» démocrate est ainsi revenu aux actuels président et vice-président,

mais les derniers moments de ces quatre journées de Convention ont été marqués surtout par des hurras et des cris de sympathie à l'adresse du vaincu, le sénateur Kennedy.

Le président Carter s'est attiré, lui aussi, des applaudissements, et parfois des acclamations, tandis qu'il s'adressait aux délégués et acceptait officiellement son investiture. Pourtant, nombre de délégués démocrates ont écouté en silence, symptôme des divisions qui subsistent dans un parti dont l'unité a été réalisée par le sommet. (ap)

● **CARACAS.** — Un bateau transportant 40 adolescents et sept officiers de l'armée vénézuélienne pour une excursion à travers la jungle amazonienne le long de l'Orénoque s'est retourné et a sombré. Il y a 22 disparus.

● **FLORENCE.** — Trois touristes français ont été arrêtés à Florence pour possession de drogue. Ils portaient sur eux de petites quantités de cocaïne et d'héroïne et 32 grammes de haschisch ont été découverts dans leur voiture.

● **DALLAS.** — Le corps de Lee Harvey Oswald, l'assassin présumé du président Kennedy, va être exhumé pour vérifier la théorie d'un expert britannique, celui-ci est convaincu que le corps qui est enterré n'est pas celui d'Oswald, mais celui d'un agent soviétique.

● **BEYROUTH.** — Selon le colonel Khadafi, les quelque 10 millions de chrétiens que compte le monde arabe devraient se convertir à l'islam, car «un Arabe ne peut pas être chrétien».

OPINION

Un marché de dupes

Suite de la première page

Pourtant, plus encore que la mauvaise volonté des deux super-grands en matière de désarmement, c'est tout le problème du contrôle et de la diffusion des technologies se rapportant à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire qui se trouve sur le gril à Genève.

Incontestablement, les mesures de vérifications prévues par le traité de 1968 demeurent insuffisantes pour empêcher certaines nations, signataires ou non, de fabriquer, si elles le désirent, la bombe A. L'explosion d'un engin indien, et les rumeurs dotant épisodiquement Israël, l'Afrique du Sud ou le Pakistan de l'arme atomique en témoignent.

D'un autre côté, depuis que l'extraordinaire renchérissement du pétrole a conféré à l'énergie nucléaire une importance capitale, le marché que constituent la construction et l'installation de centrales atomiques et d'usines de traitement ou de retraitement de l'uranium, a pris une part croissante dans les exportations des pays technologiquement avancés. De même, la possession de centrales nucléaires est désormais considérée comme une nécessité vitale par nombre de nations.

D'où, certes, un accroissement des risques de prolifération.

Mais d'où, surtout, une âpre lutte entre pays exportateurs. Lutte dans laquelle malheureusement les Etats-Unis, notamment, semblent vouloir utiliser le traité

de 1968 dans le but inavouable de protéger leur industrie nationale d'exportation et, plus grave encore peut-être, de défendre leurs seuls intérêts politiques, avec à l'occasion la complicité de leur voisin et ami canadien.

On a vu dans les affaires de livraisons de matériels nucléaires allemands au Brésil ou français au Pakistan.

On le constate à nouveau à l'occasion des pourparlers en cours entre la Suisse et l'Argentine et entre la France et l'Irak.

Aussi, se sentant déjà bernés en ce qui concerne le désarmement, il est douteux que les pays réunis à Genève soient disposés à prêter une oreille attentive aux demandes soviéto-américaines visant à renforcer les mesures de sécurité à tous les niveaux de la filière pacifique de l'atome.

Un renforcement qui en fait menacerait de fournir aux grandes puissances la dangereuse possibilité de contrôler économiquement et politiquement pratiquement tout le secteur de l'énergie nucléaire, alors qu'il y a douze ans elles s'étaient au contraire engagées à faire bénéficier les autres signataires d'un large transfert des connaissances et du «know how» nécessaires aux développements de leurs industries pacifiques nationales.

Lorsque l'on se laisse endormir par de belles paroles, le réveil est trop pénible pour que l'on soit immédiatement disposé à se bercer une nouvelle fois d'illusions.

Roland GRAF

«La violence et l'anarchie doivent cesser»

Suite de la première page

Illustrant ces désordres, l'agence PTI rapporte que deux jeunes garçons ont été tués à Ahmedabad, dans l'ouest du pays, lorsque la police a ouvert le feu au cours d'un affrontement entre deux groupes rivaux, et qu'un policier a été battu à mort dans un quartier harajan (intouchable), de Rampur, jeudi soir.

Mme Gandhi a également évoqué les troubles en Assam, où les étudiants ont pris la tête d'une révolte contre les immigrants entrés illégalement dans leur Etat, qu'ils accusent de menacer les emplois et la culture.

«Je vous considère comme mes enfants, et vous avez toute ma sympathie», a déclaré Mme Gandhi, s'adressant aux étudiants, ajoutant cependant que les auteurs de l'agitation, qui a fait plus de 180 morts au cours des derniers mois, «ne devraient pas menacer le pays entier», se référant à l'embargo sur la production pétrolière qui a coûté plus de 500 millions de dollars au pays depuis janvier dernier.

Mme Gandhi a par ailleurs appelé l'opposition à coopérer avec son gouvernement pour l'application de ses différents programmes de développement.

A Moradabad, où le couvre-feu a été prorogé de deux jours au moins, la ten-

sion est toujours très vive, et la police estime que le danger demeure. Des personnes ont dû être hospitalisées à la suite d'incidents survenus hier.

ÉMEUTES DANS LE VIEUX DELHI

En outre, des émeutes ont éclaté jeudi dans le vieux Delhi, opposant vraisemblablement des Hindous et des musulmans et le couvre-feu a été instauré en certaines parties de la ville.

Plusieurs personnes de confession musulmane, qui venaient de sortir de la prière du vendredi, ont mis le feu à des boutiques dans le quartier de La Mosquée.

La police est intervenue avec des matraques et des bombes lacrymogènes mais n'a pas réussi à disperser la foule.

Un communiqué officiel a annoncé que le couvre-feu serait maintenu jusqu'à nouvel ordre. L'armée et des forces paramilitaires ont été dépêchées sur les lieux.

AFFRONTEMENTS DANS LE GUJARAT

Enfin, deux jeunes garçons de moins de 18 ans ont été tués jeudi à Shahpur, dans le Gujarat (ouest de l'Inde) quand la police est intervenue pour mettre fin à un affrontement entre deux groupes ri-

voux, vraisemblablement des hindous et musulmans.

Les deux garçons sont morts quand la police a ouvert le feu sur la foule, précise-t-on. Un couvre-feu a été immédiatement instauré à Shahpur après les incidents.

Les affrontements avaient commencé entre policiers et musulmans puis avaient dégénéré en émeutes entre communautés religieuses et rivales.

(ats, reuter, afp)

Prévisions météorologiques

Temps nuageux avec quelques averses, mais développement d'éclaircies, à partir de l'ouest. La température sera voisine de 20 degrés cet après-midi. L'isotherme zéro s'abaissera jusque vers 3000 m.

Evolution pour demain et lundi: poursuite de l'amélioration demain, ensoleillé lundi.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429 m. 39.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Hier à 17 h.: + 00,10 = 751 m. 10.